

100 ANS

LE CHÊNOIS

fondé en 1915

février 2015 – N° 508

ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÊNE-BOUGERIES, CHÊNE-BOURG ET THÔNEX

Edito

Un journal, jamais remis en question, malgré les divergences

par Frédéric Montanya

Né en juillet 1915, *Le Chênois* – dont on célébrera le 100^{ème} anniversaire tout au long de cette année 2015 – a traversé un siècle de bouleversements qu'il a reflété de manières diverses selon les époques.

Organe officiel de la seule commune de Chêne-Bougeries, *Le Chênois*, rejoint par Chêne-Bourg et Thônex, est devenu, en 1926, un journal intercommunal. Tout en gardant son caractère strictement officiel. Ce n'est que dans les années 60 mais surtout en 1983 d'abord et en 2003 ensuite, qu'il devient, avec une formule graphique et rédactionnelle profondément remaniée intégrant des dossiers sur des thématiques communales puis des sujets plus généralistes, un véritable journal d'information tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Sa longévité est d'autant plus exceptionnelle que *Le Chênois* a su garder son caractère intercommunal, alors même que les trois communes chênoises avaient sur nombre d'autres sujets – la fusion des corps de sapeurs-pompiers par exemple – des positions parfois très différentes empêchant tout accord.



Autres temps, autres mœurs

Si les communes des Trois-Chêne ont toujours pour objectif d'informer leurs habitants sur leurs décisions et les politiques menées, elles se sont adaptées à un environnement économique et politique qui a bien changé en un siècle. L'évolution des mentalités (niveau d'éducation et de vie) et des moyens de communication (radio, télévision, révolution internet), et aussi l'inéluctable urbanisation de leur territoire exi-

gent désormais qu'elles recourent à une information de proximité plus ouverte et diversifiée. C'est aujourd'hui la seule manière de continuer à toucher leurs communiens noyés quotidiennement dans un brouhaha médiatique. L'agglomération qui se dessine à grands pas, et les tâches intercommunales qui en découlent, ne feront qu'accentuer cette tendance dans laquelle s'inscrira, dès septembre 2015, la nouvelle formule du *Chênois*.

Neutralité et liberté d'expression

Il est intéressant de noter, au vu des débats actuels sur la liberté d'expression, qu'en juillet 1915, alors que naissait *Le Chênois*, le Conseil fédéral prenait deux décisions, afin de ne pas compromettre la neutralité de la Suisse. Il promulguait un décret «interdisant l'insulte de peuples, de chefs d'État ou de gouvernements étrangers»* et créait «une commission de presse dont la tâche vise à interdire des publications de nature à compromettre la neutralité suisse».** D'ailleurs, s'il y a une chose qui n'a pas changé en cent ans, c'est bien cette notion de neutralité, mais aussi le principe de collégialité, cet autre élément constitutif de l'identité suisse, qui en est son corollaire. En 2015 comme en 1915, ces valeurs restent au cœur des relations entre les communes chênoises qui préféreront toujours, en cas de désaccord, rechercher une solution satisfaisante pour toutes les parties plutôt que d'opter pour un passage en force. Et c'est ce qui fait l'essence même du *Chênois*, le ciment qui garantit sa pérennité. ■

* Le 2 juillet 1915

** Le 27 juillet 1915

Sommaire

Le mot du Président	2
Avis	2
Impressum	2
Dossier:	
Aux origines du Chênois	3

Informations officielles	17
Trois-Chêne	17
Chêne-Bougeries	19
Chêne-Bourg	28
Thônex	38
Voirie dans les Trois-Chêne	46

Coup de projecteur	47
Loisirs	48
Culture	50
Musique	51
Jeunesse	52
Paroisses	55
Vie associative	56
Sports	58
Passion BD	61
Mille feuilles	62
Pêle-Mêle	63
Programme du 100^{ème}	64

Nos prochaines éditions

Spécial Elections

Délai rédactionnel et publicitaire:
2 mars 2015 - Distribution:
du 24 au 27 mars 2015

Le Chênois passé-présent

Délai rédactionnel et publicitaire:
23 mars 2015 - Distribution:
du 28 avril au 1^{er} mai 2015

Le Mot du Président

Nous voici en 2015, une année charnière pour les Trois-Chêne, mais également pour le Journal *Le Chênois*. Nos communes vivront en effet une haletante campagne électorale qui changera l'horizon politique de nos conseils administratifs et municipaux. Cela aura également des incidences sur notre comité, puisqu'une grande partie de nos membres sera changée et nous regrettons déjà nos discussions éditoriales, nos divergences, nos convergences, notre amitié en fait.

Mais l'année 2015 marque surtout le centenaire de la fondation de notre Journal qui date du 10 juillet 1915 à Chêne-Bougeries. A l'heure où la liberté d'expression et de presse sont fortement attaquées, et à un moment où la presse vit des heures difficiles – rachat du journal *Le Temps* à la fin 2014 et négociations en cours pour la NZZ – fêter cent ans de presse communale est quelque chose d'exceptionnel. Nous sommes en effet l'un des journaux pionniers en la matière sur notre canton.

Nous profiterons donc de cette occasion pour vous proposer deux manifestations et un grand changement. Commençons par les loisirs: *Le Chênois* a tenu à vous offrir une rétrospective de la presse communale chenoise et organise, du 8 au 24 mai à l'Espace Nouveau Vallon (Chêne-Bougeries), une exposition historique qui retracera les grands moments de notre organe officiel. Il vous offrira ensuite, et grâce au concours de l'Orchestre des 3-Chêne, un concert autour de la musique des années 1915, le 28 mai au Point Favre (Chêne-Bourg). Quant au grand chamboulement, modification, toilettage, coup de pinceau, nous pouvons le nommer comme nous le désirons, il concerne en effet un changement de la ligne graphique de notre journal. Nous le voulons plus jeune, plus dynamique et surtout plus lumineux dans sa lecture. Raison pour laquelle, nous travaillons d'arrache-pied depuis pratiquement un an et demi pour vous offrir un jeune centenaire. Vous l'aurez remarqué sans doute, cela s'accompagne d'un nouveau logo spécialement créé pour l'occasion et qui remplacera progressivement nos anciens visuels.

Que d'aventures, que de projets et de moments conviviaux et de lecture que nous désirons partager avec vous!

Bonne Année 2015 et que les Trois-Chêne évoluent dans une ambiance festive et chenoise!

Flávio Borda d'Água

Impressum

Le Chênois: Organe officiel des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex depuis février 1926
N° 508 – 100^e année

Distribution: du 10 au 13 février 2015 – **Tirage utile:** 16'000 exemplaires
Editeur responsable: Flávio Borda d'Água, président (CM Chêne-Bougeries)

Comité de l'Association Le Chênois:

Paul Annen, vice-président (CM Chêne-Bourg);
Enrico Castelli, trésorier (CM Thônex);
Anne-Marie Jaquet, secrétaire (CM Thônex);
Florian Gross (CM Chêne-Bougeries); Mireille Mahrer (CM Chêne-Bourg);
Béatrice Grandjean-Kyburz (CA déléguée à la culture, Chêne-Bougeries);
Pierre A. Debarge (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg);
Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

Rédactrice en chef: Kaarina Lorenzini

Equipe de rédaction:

Liliane Roussy, Clarisse Miazza, Mariel et Francisco Herrera,
Christelle Resvard, Hervé Annen, Stephan Bruggmann,
Jean Michel Jakobowicz, Frédéric Montanya, Romain Wanner.

Dessins: "2MO"

Secrétariat de la rédaction: Françoise Allaman

52, chemin du Bois-Des-Arts – 1226 Thônex
Case postale 145 – 1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349 24 81 (répondeur) – Fax 022 349 14 81
E-mail: lechenois@bluewin.ch – Site Internet: www.lechenois.ch

Préresse: Siska Audeoud - Hadès graphisme pour *Le Chênois*

Impression: Atar Roto Presse SA, Genève

Administration (publicités): Journal *Le Chênois* – pub@lechenois.ch

Distribution (La Poste): tous ménages dans les Trois-Chêne

Abonnement: CHF 20.-/an

Date des parutions en 2015: 24 mars (Spécial Elections), 28 avril, 9 juin, 15 septembre, 20 octobre et 1^{er} décembre.

Publicité

Moins d'énergie et plus de qualité de vie

Les fenêtres EgoKiefer à isolation record permettent une réduction des déperditions de chaleur par les fenêtres pouvant atteindre 75 %.

Protection du climat comprise.

Votre spécialiste:

biedermann
les métiers du bois

9, chemin Deluc
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 04 04
Fax 022 869 04 14
www.biedermann-sa.com

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes
A leading brand of 

Le Chênois, un journal longtemps très officiel

Créé en juillet 1915, *Le Chênois* se définit comme l'organe officiel de la commune de Chêne-Bougeries. C'est sous ce même concept qu'il devient, en février 1926, l'organe officiel des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Consacré aux avis officiels, aux communiqués des sociétés ou à des chroniques historiques, il ne se départira de cette ligne qu'avec la nouvelle formule lancée en janvier 1983.

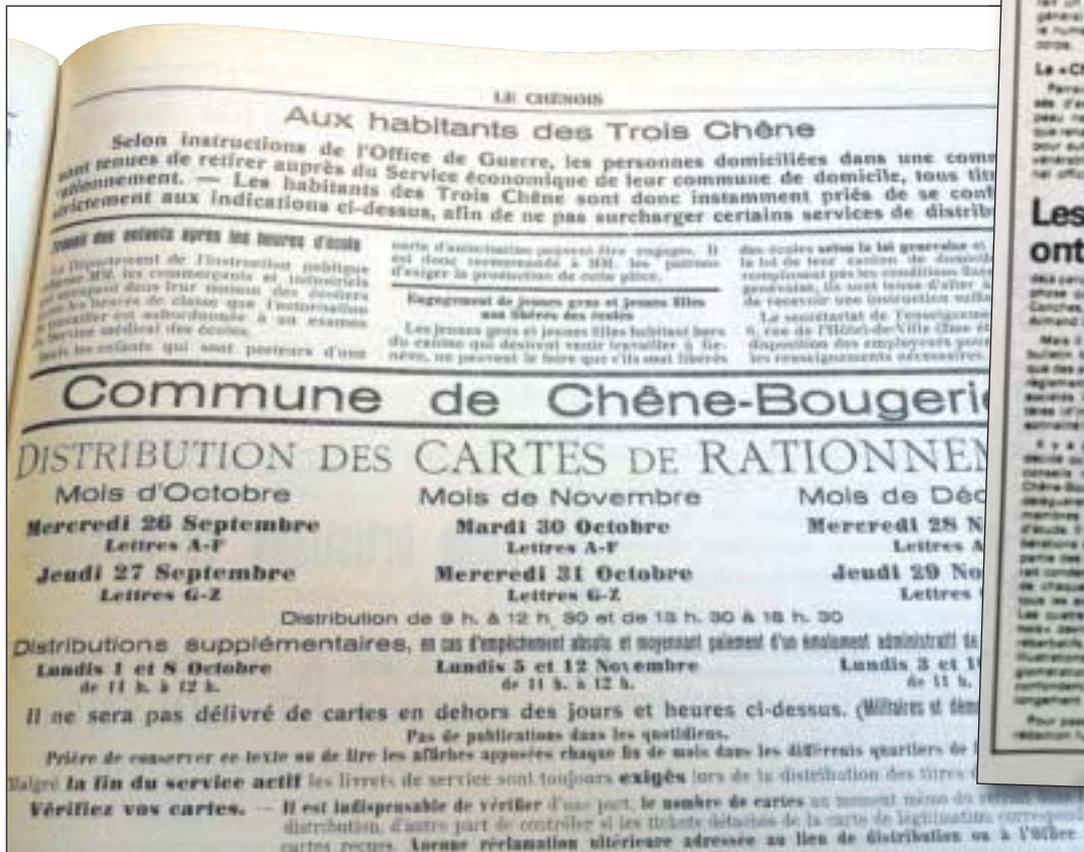
Directement placé sous l'autorité des Maires puis, dès 1918, des Conseils administratifs, *Le Chênois*

ne traitera que des affaires communales sous leur seul angle officiel pendant 68 ans. Cette option ayant été confirmée après un long débat en février 1965, on n'y trouvera donc pendant toute cette période quasiment pas d'articles émanant d'autres sources. *Le Chênois* ne fera, à l'exception de décisions cantonales ayant un impact direct sur ses habitants, pratiquement jamais mention d'événements autres que strictement communaux. Qu'il s'agisse des mutations intervenues en Ville de Genève

ou de la Deuxième Guerre Mondiale qui n'est évoquée que sous la forme des communiqués de l'Office de guerre.

Le Chênois ne se souciera pas plus, contrairement aux autres journaux de l'époque, de rendre ses pages plus attrayantes en y intégrant des gravures ou des dessins. Seuls les annonceurs utiliseront, dès les années 20, l'illustration pour accroître son impact de leurs ré-

clames. Fidèle à cette tradition de "sérieux", *Le Chênois* n'aura, en outre, que très tardivement recours à la photographie, puisque les premiers clichés, fournis par *La Tribune de Genève* et *La Suisse*, n'apparaissent, et encore de manière très exceptionnelle, qu'à partir de 1962.



Numéro hors série "Spécial Elections"

Nous informons l'ensemble des associations politiques des communes chênoises

qu'un numéro spécial consacré aux élections municipales du 19 avril paraîtra le 24 mars 2015.

Le délai pour la réception des publicités payantes est fixé au 16 février et celui pour les textes rédactionnels au 2 mars.

Toutes les associations politiques inscrites dans l'*Annuaire chênnois 2014-2015* ont déjà reçu une information écrite à ce propos. Les associations présentant des candidats et ne figurant pas dans l'*Annuaire chênnois* sont invitées à se faire connaître auprès de la Rédaction dans les plus brefs délais.

Pour plus d'informations: Journal *Le Chênnois*, T 022 349 24 81 (le matin) et lechenois@bluewin.ch

Chronique d'une vie mouvementée

De sa création en 1915 à la nouvelle formule de 1983, Le Chênois a vécu en alternance entre un organe strictement officiel et un journal également ouvert aux contributions extérieures¹. Seules constantes jamais remises en cause: sa distribution gratuite en tous ménages et la spécificité de son financement qui, dès le numéro de novembre 1916, repose sur la publicité. Ce n'est que dans les années 70 que les recettes publicitaires sont complétées par des subventions attribuées, de manière pérenne, au journal par les trois communes, au prorata des exemplaires distribués sur leur territoire. Retour sur quelques événements marquants d'une existence tumultueuse.

Première évocation en mars 1915

La première référence à la création d'un organe communal officiel date du Conseil municipal du 30 mars 1915. Arnold Téron, Maire de Chêne-Bougeries, l'évoque en ces termes. Il explique «l'utilité de créer cet organe pour mettre au courant la population chénoise des différents règlements communaux et des décisions de la Municipalité», soulignant que «les avis envoyés aux quotidiens et le rapport communal ne sont pas suffisants et peu lus par la population.» Il remplacerait les informations communiquées autrefois «par les "petites affiches" (placardées en divers endroits de la commune nldr) qui rendaient de signalés services».

La commission créée pour étudier ce projet valide, dans sa séance du 19 mai 1915, la proposition du Maire et propose de donner à cet organe de Chêne-Bougeries le titre *Le Chênois* et d'en fixer le tirage à 800 exemplaires. Le Conseil municipal du 22 mai 1915 suit et donne son feu vert à la création du *Chênois*, «à titre d'essai». La pérennité du titre est toutefois rapidement assurée. «Le prix des réclames a régulièrement augmenté pour atteindre 50% dès son troisième numéro, note le Maire en mai 1916, ce qui est pour nous l'indication que notre tentative a rencontré l'approbation des habitants de la commune».

Le texte fondateur

Dans l'éditorial de son premier numéro de juillet 1915, *Le Chênois* mentionne les principales missions assignées au journal par son éditeur, la Commune de Chêne-Bougeries (cf. reproduction de l'entier du texte en page 5). Cette ligne, reprise et étoffée au fil du temps, prendra d'abord la forme d'un «cahier des charges» puis celle d'une «charte rédactionnelle», expression qui n'apparaît qu'en 2003.

Egmond d'Arcis, premier rédacteur du *Chênois*², explique dans ce texte autant les raisons de la création du journal que ses buts. En voici quelques extraits: «Nous croyons, écrit-il, qu'il est utile, indispensable



même, que ceux qui contribuent à l'économie d'une commune en payant leur part de centimes additionnels et d'autres taxes servant à l'équilibre de son budget, soient à même de connaître tous les rouages de l'administration communale, puissent s'y intéresser et en discuter en connaissance de cause. C'est pourquoi, poursuit-il, nous tentons la création d'un organe communal qui sera remis gratuitement à toutes les familles habitant le territoire de notre commune. Il paraîtra autant que possible tous les trois mois, chaque fois que le besoin se fera sentir de faire connaître les décisions prises par le Conseil municipal. Il formera aussi un lien entre les administrés et la municipalité et permettra ainsi à chacun d'être tenu au courant de notre vie communale toujours plus intense et importante.» Il relève également, et la précision est importante, qu'«en dehors des affaires administratives, nous nous proposons de traiter de l'histoire de la commune et de quelques actualités.»

Le temps des premiers aléas

En 1921, *Le Chênois* est en crise. Le journal n'ayant plus autant de succès qu'à ses débuts auprès des communiens, et donc des annonceurs, l'arrêt pur et simple de sa publication est envisagé après la mort, en décembre, d'Emmanuel Kuhne,

son rédacteur. C'est alors qu'Amédée Charvoz se propose pour reprendre le poste laissé vacant dès mars 1922. Avec le Comité de rédaction, il décide de «continuer et de tenter encore un essai d'une année». Il nous faut mentionner, à cette occasion, un argument, très en avance sur son temps, développé en faveur de la poursuite de la publication par un des membres du Comité: «N'oublions pas, expliqua-t-il, que nous sommes en plein mouvement féministe et que toutes celles qui envisagent de jouer, un jour ou l'autre, un rôle dans l'administration communale et de faire partie du Conseil municipal,

sont tenues de se tenir au courant de toutes les questions ayant trait à notre ménage communal pour pouvoir y collaborer plus tard en connaissance de cause. Dès lors, ne craignez rien! *Le Chênois* aura de nombreuses lectrices à défaut de nombreux lecteurs!». Pari réussi. L'aventure du *Chênois* se poursuit et sa suppression ne sera plus jamais évoquée.

Le journal devient intercommunal

Début 1925, le Conseil administratif de Chêne-Bougeries mentionne les raisons de cette évolution. «A la demande des Municipalités de Chêne-Bourg et de Thônex, nous avons étudié la question de faire du journal *Le Chênois* l'organe officiel des trois communes. Il a été ainsi décidé de faire un essai dans ce sens pendant l'année 1926.» La décision est prise le 12 mai 1925. «Nous avons bon espoir que les résultats de cette entente seront satisfaisants et serviront à resserrer les liens de bon voisinage qui existe entre les Trois-Chêne», relèvent alors les autorités de Chêne-Bougeries.

En février 1926, *Le Chênois* sort son premier numéro en tant qu'organe officiel des communes de

Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. C'est dans cet ordre, le même qu'aujourd'hui, que se succèdent les avis officiels des trois communes. Il est important de relever, qu'à l'époque, une large place est accordée aux séances des conseils municipaux, ce qui ne sera plus le cas par la suite.

Dans ce premier numéro intercommunal figure, première du genre, un dossier consacré au *Concours d'idées en vue de l'édification d'une salle de réunion à Chêne-Bougeries*. C'est le début de l'introduction d'informations traitées de manière plus exhaustive bien que cette approche rédactionnelle ait été régulièrement remise en question, voire, parfois, abandonnée.



Le tournant des années 1960

Le développement urbain des trois communes chénoises n'est pas sans impact sur le journal. Dès 1962, *Le Chênois*, alors tiré à 5'000

(suite ci-contre)

1. Il est à noter que les archives concernant *Le Chênois* pour la période 1915-1990 sont hélas très lacunaires.
2. Cf.: l'encadré historique en page 7.

ex., est chroniquement déficitaire en raison de la baisse de ses revenus publicitaires. Les trois communes étudient alors «l'octroi éventuel d'une subvention au journal dont l'utilité est reconnue.» Elle ne se concrétisera qu'en 1965 avec la signature d'une convention intercommunale allouant une subvention de 1'000 francs par numéro au journal. C'est également l'époque où se pose, comme ce sera le cas à plusieurs occasions, la question du contenu du journal «qui devrait contenir plus de détails sur la vie de nos communes».

Après une large discussion, afin de déterminer s'il était plus opportun de donner au *Chênois* une forme officielle ou semi-officielle avec possibilité de "tribune libre", les trois Communes décident, en février 1965³, de revenir à un organe purement officiel. «Son contenu, est-il décidé, se limitera dès lors aux articles courants émanant des Mairies ainsi qu'aux communiqués ou convocations des sociétés chênoises, à l'exclusion de tout article dont le contenu pourrait être sujet à polémique».

Il est à noter que la situation financière du *Chênois* ne s'améliore pas. Les trois Communes sont amenées à augmenter leurs subventions au prorata des exemplaires distribués sur leur territoire. Malgré cette décision, effective dès les années 1968-1969⁴, l'équilibre financier du journal reste précaire.

1983, Le Chênois se met au goût du jour

Cette situation, tout autant que l'évolution des mentalités, entraîne la constitution, en 1978, d'un groupe de travail intercommunal ayant pour mission «d'analyser le journal ché-



nois actuel et de proposer des améliorations de contenu et de sa présentation». Ce travail prendra du temps. En mars 1981, les communes chênoises adoptent un nouveau cahier des charges. C'est sur cette base que sera développée, sous l'impulsion d'Armand Lombard, la nouvelle formule du *Chênois* lancée, deux ans et demi plus tard, en janvier 1983.

C'est une véritable révolution tant graphique que rédactionnelle. Il est ainsi mentionné, dans l'éditorial, que le journal, qui paraît désormais 4 fois par an, veut ouvrir ses pages «à toutes les plumes chênoises, qu'elles soient poétiques, agressives, créatrices ou interrogatives, sous forme de textes ou de dessins.» Autre innovation: l'introduction, dès mars 1983, de ce qui deviendra l'annuaire officiel des Trois-Chêne⁵.

Ce n'est pas la seule nouveauté: désormais *Le Chênois* ne plus dépend plus des Conseils administratifs, mais des Conseils municipaux. Le Comité de rédaction est en effet désormais constitué de deux conseillers municipaux par commune et d'un rédacteur-coordonateur. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, où siègent, aux côtés des conseillers municipaux, les trois Conseillers administratifs en charge de la culture.

1991-2003, une évolution permanente

En 1991, date retenue pour le dixième anniversaire de sa nouvelle formule car, est-il indiqué, «c'est en 1981 que le journal a commencé à être complètement repensé», *Le Chênois* introduit une nouvelle règle, toujours en vigueur aujourd'hui: «donner des informations originales qu'il ne viendrait pas à l'idée d'autres organes de publier». Le journal continuera à être régulièrement enrichi jusqu'à que se pose, dès 1995, la question d'une mutation plus profonde visant à doter le journal d'une plus grande indépendance rédactionnelle. Elle aboutira avec la parution, en septembre 2003, du *Chênois* sous sa forme actuelle.

«Avec ce nouveau journal, résume en substance Pierre de Candolle, président du comité en 2003, notre ambition est, qu'aux côtés des articles des rédacteurs bénévoles que nos lecteurs apprécient depuis plusieurs années, des questions sensibles, touchant à la politique de nos communes, puissent être traitées

avec impartialité. La rédaction des articles ne sera plus limitée par les délégués des communes et le rédacteur-en-chef, Serge Desarnaulds (rédacteur-coordonateur de l'ancienne structure depuis 1995), jouira d'une autorité élargie. Il pourra notamment, si nécessaire, faire appel à des journalistes professionnels pour traiter des dossiers délicats». Une ligne dans laquelle s'inscrit, peu ou prou, le journal dont la rédaction est dirigée, depuis janvier 2004, par Kaarina Lorenzini. ■



3. Source: procès-verbal de la séance commune des Conseils administratifs des Trois-Chêne du 23 février 1965.

4. Nous n'avons pas, à ce jour, trouvé la date exacte de l'entrée en vigueur de cette nouvelle répartition financière.

5. Ce n'est pas tout à fait exact puisque, dès juin 1965, il est fait mention «d'une brochure d'accueil» distribuée en tous ménages aux habitants des Trois-Chêne puis, dès 1966, envoyée à chaque nouvel habitant.

L'éditorial du premier numéro du Chênois

«Aux Habitants de la Commune Chers administrés,

A mainte reprise (sic), nous avons constaté combien nos communiens connaissent mal – ou pas du tout – les règlements de la police ou de la voirie municipales et, en général, les arrêtés municipaux.

Nous nous empressons de reconnaître qu'il est difficile qu'il en soit autrement. Notre territoire est très étendu et – à part le bourg et la petite agglomération de Grange-Canal – composé presque exclusivement de villas dont beaucoup ne sont pas habitées durant l'hiver.

Dans ces conditions comment atteindre les habitants de la commune?

Au moyen des affiches qu'on ne lit généralement pas, au moyen de rares articles publiés dans les quotidiens genevois – qui n'atteignent qu'une minime partie de la population, qui passent souvent inaperçus, qui sont aussi vite oubliés que lus.

Notre compte-rendu annuel envoyé à tous nos administrés subit le même sort que les multiples rapports expédiés à domicile par les œuvres de bienfaisance, les sociétés financières, industrielles et sportives; il est mis de côté pour être parcouru «plus tard» et ce «plus tard», c'est le panier après un séjour de quelques semaines sur un bureau ou sur un guéridon!

Et cependant, nous croyons qu'il est utile, indispensable même, que ceux qui contribuent à l'économie d'une commune en payant leur part de centimes additionnels et d'autres taxes servant à l'équilibre de son budget, soient à même de connaître tous les rouages de l'administration communale, et puissent s'y intéresser et en discuter en connaissance de cause.

C'est pourquoi nous tentons la création d'un organe communal qui sera remis gratuitement à toutes les familles habitant le territoire de notre commune. Il paraîtra autant que possible tous les trois mois, chaque fois que le besoin se fera sentir de faire connaître les décisions prises par le Conseil municipal. Il formera aussi un lien entre les administrés et la municipalité et permettra ainsi à chacun d'être tenu au courant de notre vie communale toujours plus intense et importante.

En dehors des affaires administratives, nous nous proposons de traiter quelques actualités; des articles seront consacrés à l'histoire de la commune de Chêne-Bougeries depuis sa création en 1801; aux arrêtés municipaux qui sont de très curieux documents; nous publierons également des études dont nous possédons les manuscrits dus à la plume autorisée de notre regretté ancien pasteur, M. Edouard Goty.

Nous serons très heureux de recevoir tous les documents intéressants la commune qui pourraient nous être envoyés par les personnes s'occupant de notre histoire locale.

Nous avons le sentiment que cet organe communal est une nécessité et que, comme tel il rendra beaucoup de services et rencontrera, dans la commune, un accueil sympathique.

Chêne, le 10 juillet 1915
Le Rédacteur»



Décoration – Intérieur
Frédéric MESSMER
Meubles – Rideaux – Moquettes
Tentures – Literies

10, rue du Gothard
1225 Chêne-Bourg

Téléphone 022 349 59 90
Téléfax 022 349 59 32

Pour votre publicité dans les Trois-Chêne:

Journal *Le Chênois*

(organe officiel paraissant 7 fois par année)

Annuaire officiel des Trois-Chêne

(1 fois par an)

Contactez-nous!

Tél.: 022 349 24 81 • Fax: 022 349 14 81
pub@lechenois.ch

AGENA
TV - HI-FI - VIDEO

Le service à domicile et personnalisé

Conseil, vente, entretien, dépannage, installation dans les domaines de:

- l'audio, la vidéo, le home-cinéma • la vidéo-surveillance
- l'alarme, la sécurité • les antennes TNT et satellites
- les réseaux, le câble, l'électricité, etc.

Abonnements: Canal+, Canal sat, UPC câblecom et Swisscom

SONORISATION DE MANIFESTATIONS

Tél. 022 348 88 80 • www.agna.ch • info@agna.ch

REGIE SCHMID
Agence Immobilière

VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER

POUR **VENDRE, ACHETER** OU **DÉVELOPPER**

DEMANDEZ UNE

ESTIMATION GRATUITE

SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION

022 860 87 87

ou

www.regie-schmid.ch

Régie Schmid SA – route de Chêne 85 – 1224 Chêne-Bougeries

FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

SIEMENS



KG36VX130

RÉFRIGÉRATEUR COMBINÉ INOX
Volume utile total: 309 litres
Classe énergétique A++
Consommation électrique :
227 kWh/An
RÉFRIGÉRATEUR:
volume utile 215 litres
CONGÉLATEUR****:
volume utile 94 litres
Dimensions:
H 186 x L 60 x P 65 cm
EXISTE EN BLANC



INOX

PROMOTION

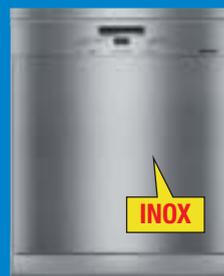
~~1725.-~~ **690.-**

Miele



MIELE G490 SC INOX

LAVE VAISSELLE
14 couverts - 60 cm
Classe énergétique A++
Consommation annuelle:
266 kWh - 2'772 litres d'eau
Niveau sonore 46 dB(A)
Paniers confort
Tiroir à couverts
Dimensions:
H 85 x L 60 x P 60 cm
EXISTE EN BLANC



INOX

PROMOTION

~~2100.-~~ **1190.-**

SIEMENS



SIEMENS HC 857583

CUISINIÈRE INDUCTION
FOUR TIROIR
60 cm - INOX
Four multifonction
Nettoyage pyrolyse
Volume: 67 litres
Volume four: 67 litres
9 modes de cuisson
3 foyers induction
Dimensions:
H 85 x L 60 x P 60 cm
EXISTE EN BLANC



INDUCTION

FOUR CHARIOT

PROMOTION

~~3000.-~~ **1590.-**

CORNAVIN

3, rue de Cornavin
Tél. 022 738 83 83

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

Tél. 022 786 04 02

Commande par internet:

www.famcuisines.ch • info@famcuisines.ch

CHÊNE-BOURG - Centre des Trois-Chêne

2, rue Peillonex (angle 33, rue de Genève)

Tél. 022 349 12 12 / Fax 022 786 04 06

Le Chênois en quelques dates

Juillet 1915: parution, sur 4 pages, du premier numéro du journal *Le Chênois*, organe officiel de la Commune de Chêne-Bougeries dont le rédacteur est le professeur Egmond d'Arcis

Novembre 1916: publication des premières annonces publicitaires

Septembre 1917: Otto Karmin, Docteur ès sciences économiques et créateur de la bibliothèque municipale, remplace Egmond d'Arcis

Septembre 1918: le journal passe à 12 pages et annonce toucher 3'000 habitants

Décembre 1919: mort d'Otto Karmin «d'une violente atteinte de grippe»

Juillet 1920: Conseiller municipal depuis 1894, Emmanuel Kuhne remplace Otto Karmin

Septembre 1921: le tirage du journal atteint les 1'000 exemplaires

Décembre 1921: mort d'Emmanuel Kuhne

Mars 1922: Amédée Charvoz prend sa succession

Février 1926: *Le Chênois* devient l'organe officiel des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex et paraît désormais tous les deux mois

Octobre 1926: parution du 1^{er} «dossier» du journal consacré sur plusieurs pages au «Concours d'idées en vue de l'édification d'une salle de réunion à Chêne-Bougeries»

Juin 1931: passage à une parution trimestrielle

Mars 1932: Roger Marcellin prend la rédaction en chef du journal, Amédée Charvoz, élu Conseiller administratif en 1931, ayant désiré se retirer

Juin 1940: le journal devient une simple feuille d'avis officiels communaux et relaie les différentes communications liées à la 2^{ème} Guerre mondiale (défense aérienne passive, réception des évacués (réfugiés), cartes de rationnement, etc.)

Avril 1962: *Le Chênois* étant chroniquement déficitaire en raison de la baisse de ses revenus publicitaires, les trois communes étudient «l'octroi éventuel d'une subvention au journal dont l'utilité est reconnue»

Mars 1964: le journal, tiré à 6'000 ex. comprend 30 pages. Le Conseiller municipal Adrien Kühne en est le nouveau rédacteur en chef

Février 1965: après de longs débats, les trois Communes décident de redonner au *Chênois* son caractère d'organe officiel. «Son contenu se limitera dès lors aux articles courants émanant des Mairies ainsi qu'aux communiqués ou convocations des sociétés chênoises, à l'exclusion de tout article dont le contenu pourrait être sujet à polémique»

1965: signature d'une convention intercommunale allouant une subvention au *Chênois* (1'000 francs par numéro jusqu'à 8'000 exemplaires)

1968-1969: les communes participent au financement du journal au prorata des exemplaires distribués

Juin 1972: le dossier – *la reconstruction partielle du village de Chêne-Bougeries* – remplace les avis officiels en Une du journal, une formule rapidement abandonnée

1978: nomination d'un groupe de travail intercommunal ayant pour mission «d'analyser le journal chênois actuel et de proposer des améliorations de son contenu et de sa présentation». Un projet de cahier des charges est élaboré

Mars 1981: adoption par les trois communes chênoises d'un cahier des charges

Septembre 1981: Maurice Wehrly est nommé rédacteur-coordonateur

Juin 1982: *Le Chênois* revendique «plus de 20'000 lecteurs»

Fin 1982: Albert Becker, qui imprime le journal depuis 1930 et en est l'éditeur-agent de publicité, met fin à ses fonctions. La société du courtier en publicité Michel Boujon est mandatée pour le remplacer

Janvier 1983: sous l'impulsion d'Armand Lombard, *Le Chênois* inaugure une nouvelle formule, avec sa manchette verte et éditorial en Une. Le journal paraît 4 fois par an et est complété par la parution, en mars 1983, d'un Mémento annuel, *L'Annuaire officiel Chênois*

1986: le journal passe de 4 à 6 parutions par an

1991: passage à 7 parutions par an

Octobre 1995: Serge Desarnaulds est nommé rédacteur-coordonateur

Mai 2001: introduction d'un *Agenda culturel* encarté dans le journal trois fois par an

Juin 2003: constitution de l'Association *Le Chênois* et adoption d'une charte rédactionnelle

Septembre 2003: nouvelle formule graphique et rédactionnelle et impression en quadrichromie. Promu rédacteur en chef, Serge Desarnaulds est «doté d'une autorité élargie»

Octobre 2003: introduction de la première mouture des *Pages Mairie*

Janvier 2004: Kaarina Lorenzini succède à Serge Desarnaulds

Octobre 2005: reprise à l'interne de la réalisation de l'*Agenda Culturel*, toujours encarté trois fois par an

Septembre 2006: suite à la fermeture de l'imprimerie CIE, reprise du mandat d'impression par Atar Roto Presse SA

Septembre 2009: reprise à l'interne du portefeuille publicitaire

Janvier 2012: reprise à l'interne de la mise en page du journal et de l'*Annuaire chênois*

Décembre 2014: parution du 500^{ème} numéro

Février 2015: tiré à 16'200 ex., *Le Chênois* fête ses cent ans d'existence

Septembre 2015: *Le Chênois* inaugurerait une nouvelle formule graphique

La presse genevoise en 1915

A l'époque, la commune de Chêne-Bougeries fait figure d'exception. Lors de la parution du premier numéro du *Chênois*, en juillet 1915, on trouve en effet peu de traces de communes éditant leur propre journal. A l'exception de *L'Echo de Plainpalais* qui, créé, vraisemblablement, dans les années 1880-1890* (avant le rattachement de cette commune à la Ville de Genève en 1930), en est l'organe officiel. Ce n'est pas le cas du *Journal de Carouge*, fondé en 1919, qui s'en plaint d'ailleurs dans un numéro du... *Chênois***.

A cette époque, la presse genevoise est plutôt florissante. Elle comprend de nombreux titres, comme



Le Journal de Genève, créé en 1826 et édité quotidiennement dès 1850, *Le Courrier de Genève*, fondé en 1868 et quotidien dès 1892, *La Tribune de Genève*, quotidien du soir créé en 1879, et *La Suisse*, quotidien du matin lancé en 1898.

Dans le même temps, les journaux satiriques qui animaient la vie politique genevoise, comme *Le Carillon de Saint-Gervais*, disparu en 1899, sont, tout comme les Almanachs, sur le déclin. La presse politique est, elle, encore bien présente. Avec notamment le journal radical *Le Genevois*, quotidien de 1875 à 1919, (avec un tirage de 5'000 à 7'000 exemplaires en 1900) ou, dans un autre genre, le bimensuel

Le Réveil anarchiste tiré à 5'000 ex. (1900-1946).

De manière générale, le nombre de titres édités à l'époque est plutôt stable. La presse romande comptait ainsi environ 110 journaux en 1910 soit le même nombre de titres que celui recensé au milieu des années 1950. ■

* Première indication retrouvée: le journal du 29 septembre 1892 dont c'était le 27^{ème} numéro.

** Septembre 1920.

Et pendant ce temps, en 1915...

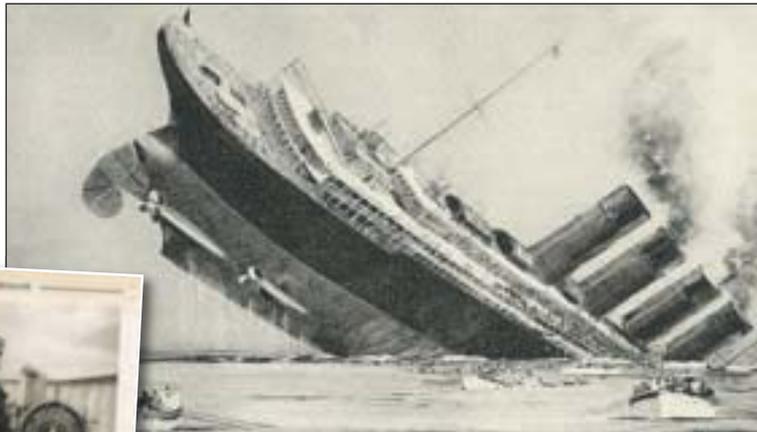
C'était la guerre. Ce fut aussi une simple année dans la longue succession d'années qui jalonnent l'histoire de l'humanité. Une année banale.

Cette guerre, la *Grande Guerre*, la *der des der*, qui fut si meurtrière, qui marqua tant les esprits et décima une génération n'en était qu'à ses prémices. Au début de l'année, on comptait encore les morts par milliers et l'espoir qu'elle ne durerait pas était une anxiété souvent répétée.

Malheureusement ce fut l'année de grandes batailles meurtrières sur lesquelles nous ne nous étendrons pas. Précisons toutefois, afin de ne rien enlever à son ignominie, que la bataille des Dardanelles, ou campagne de Gallipoli, d'avril 1915 à janvier 1916, causa la mort de plus de 100'000 hommes; 230'000 soldats furent gravement blessés; la maladie, à son tour, en tua plus d'un demi-million. Tout ça pour un échec. Bel exemple d'une guerre devenue industrielle!

C'est aussi l'année où un sous-marin allemand *U-20* torpilla le paquebot britannique *Lusitania*. Sur les 1'959 passagers, 1'198, dont 128 américains, y laissèrent la vie. Ce drame choqua l'opinion publique américaine et contribua à inverser la tendance qui voulait que le pays n'intervint pas dans la guerre. Deux ans plus tard, la guerre sous-marine allemande s'intensifia, le président Wilson déclara la guerre à l'Allemagne.

Cette même année vit fleurir un certain nombre d'événements, liés ou non à la guerre, qui méritent un petit regard.



Nauffrage du Lusitania, en avril 1915. Son commandant, William T. Turner, fut sauvé in extremis par un chalutier.



En Suisse

En avril, le baron de Coubertin, fuyant les affres de la guerre, installa le comité international olympique à Lausanne, transformant la capitale vaudoise en capitale olympique mondiale. La guerre ne fut d'ailleurs qu'un prétexte commode pour le baron qui désirait s'y installer, amoureux qu'il était de la région, depuis 1907.

En juin, le peuple suisse, toujours enclin à accepter, voire à réclamer, de payer plus, approuve à 94,3% (!), un article constitutionnel en vue de la perception d'un nouvel impôt: l'impôt de guerre **non renouvelable**. Tellement non renouvelable qu'il devint *impôt de guerre* (1916-1917), *nouvel impôt de guerre extraordinaire* (1921-1932), *taxe de crise* (1934-1940) et *impôt de défense nationale* à partir de 1941. Il devint *impôt fédéral direct* en 1982.



Emile Jaques-Dalcroze.

En juillet, afin de ne pas compromettre notre neutralité, le Conseil fédéral interdit l'insulte sur la base de l'appartenance à un peuple, sur les chefs d'Etat et les gouvernements étrangers. Dans la lancée, le même mois, une commission surveille la presse afin d'interdire des publications qui compromettraient ladite neutralité.

A Berne, dans le village de Zimмерwald, se tint du 5 au 8 septembre 1915 une conférence réunissant des délégués socialistes mécontents venus de partout. En effet, l'année précédente, la majorité des partis socialistes européens avait renié ses engagements pacifistes en votant massivement en faveur de la guerre au nom de l'union sacrée de leurs nations. Déçus par de tels agissements, de nombreux rebelles se rassemblèrent pour réfléchir à une lutte concertée contre la guerre et le patriotisme meurtrier. Cette conférence aboutit à un manifeste, de la main de Léon Trotski, accusant le capitalisme d'avoir précipité le monde dans la guerre et la barbarie.

En octobre, est inauguré le premier institut Jaques-Dalcroze à Genève, toujours actif, et, trois jours plus tard, un aviateur allemand bombarde la Chaux-de-Fonds, mais n'y voyez aucun rapport de cause à effet. D'ailleurs, au mois de décembre, on enregistre un temps exceptionnellement doux pour la saison, ce qui peut nous rappeler le présent hiver, mais une fois de plus, Jaques-Dalcroze n'y est pour rien.

(suite ci-contre)

Publicité

V E R R E S • M I R O I R S • S T O R E S

bativer
On va vous plaire

Store abîmé ou verre cassé ? Dépannage d'urgence au 022 735 56 60

Bativer • 33, rue de la Mairie • 1207 Genève • Fax 022 735 56 46



tion était en vigueur et l'antisémitisme latent. Condamné en 1915, il fut emprisonné. Un soir d'août, un commando d'hommes cagoulés l'enleva, l'emmena dans les bois et l'y lyncha pour le plus grand plaisir de la foule qui



les WASP, et s'arrogea le devoir de défendre ses intérêts. Bien décidé à maintenir la suprématie de la race blanche, le KKK usa de violence et d'intimidation pour maintenir les non blancs à la place, inférieure bien sûr, qu'il estimait être la leur. Il fut refondé le 24 décembre 1915, près d'Atlanta, en Géorgie. Il sera définitivement dissous en 1944 et interdit en 1977.

Les journaux satiriques: petit hommage à une tradition française

À l'heure où le monde pleure sa liberté menacée par des illuminés violentissimes, il est bon de rappeler que la tentation de museler n'est jamais loin. En 1915, soucieux de garder le moral des populations, le gouvernement français mène une campagne de censure assez rigoureuse. Dans ce climat délétère, en plein mois d'août, un caporal, Jean

Galtier-Boissière, crée un journal satirique en pleine tranche: *Le Crapouillot* qui ne mourra que quatre-vingt-un ans plus tard. Peu de temps après, les pacifistes Maurice et Jeanne Maréchal fondent *Le Canard enchaîné*. Parmi les premiers collaborateurs, de grandes plumes comme Anatole France, Tristan Bernard ou Jean Cocteau n'hésiteront pas à écorner la version officielle du gouvernement. Malgré des débuts difficiles et des interruptions



Ailleurs

Il y eut aussi quelques abominations en marge de la guerre: c'est l'année du début du premier véritable génocide de l'histoire, *Hayots Tseghaspanoutyoum*, celui des Arméniens. Accusés de pactiser avec les Russes par le pouvoir, bien décidé de profiter de l'occasion de la guerre pour résoudre définitivement la question arménienne, 600 notables arméniens de Constantinople (Istanbul depuis 1930) sont arrêtés, déportés et assassinés sur ordre par le mouvement des jeunes Turcs en avril. C'est le début d'un massacre qui fera environ 1,5 million de victimes, soit les deux-tiers de la population arménienne de l'empire ottoman. Ce génocide, bien que globalement connu reste difficile à étudier, les gouvernements turcs successifs ayant toujours nié les faits, caché, détruit ou falsifié les rares documents existants.

Aux Etats-Unis, un petit lynchage entre amis va défrayer la chronique: le cas Leo Frank. C'est l'histoire d'un juif américain qui avait fait fortune dans le Sud, à Atlanta, en fondant une usine de stylos. Le 27 avril 1913, le corps violé d'une jeune employée de 14 ans fut retrouvé dans ses locaux. Rapidement et bien commodément, les soupçons se portèrent sur Leo Frank. L'enquête dura des mois et les témoignages contradictoires fleurirent. L'opinion publique, échauffée par une presse hystérique, s'enflamma dans un Etat où, rappelons-le, la ségréga-

s'était rassemblée là. Ce fait divers amena à la création de l'*anti defamation league* en réaction à l'antisémitisme qui régnait dans le pays.

Pour rester dans le sujet, la région et en relation de cause à effet, ce fut aussi l'année de la refondation du Ku Klux Klan. Créée le 24 décembre 1865, cette organisation prônait la supériorité de la population blanche et protestante des États-Unis,

Un peu de soleil!

Cette année-là, si elle vit mourir beaucoup d'hommes valeureux, dont le merveilleux Louis Pergaud, l'auteur du non moins merveilleux *La guerre des boutons*, vit naître quelques rayons de soleil: Anthony Quinn, le 21 avril, Ingrid Bergman, le 29 août, Orson Welles, le 10 octobre, Roland Barthes, le 12 novembre et Edith Piaf, le 9 décembre.

C'est également l'année où un Français du nom de Georges Claude déposa aux Etats-Unis un brevet pour une invention qui allait faire du chemin: le tube à néon. Il avait présenté son invention à Paris lors de l'exposition universelle de 1910 et réalisé en 1912 la toute première enseigne lumineuse publicitaire pour un barbier.

Au Danemark, les femmes obtinrent le droit de vote pendant qu'au Portugal, il était supprimé aux analphabètes et on inventa le tank muni de chenilles pour plus de succès dans l'éradication de l'homme sur terrain difficile, ce qui, présenté comme cela, peut sembler une bonne nouvelle, non?

de parution non volontaires, le journal connaîtra un succès jamais démenti jusqu'à nos jours. La satire, espérons-le, a encore de beaux jours devant elle.

Merci à *Charlie Hebdo* de nous avoir montré que certaines valeurs méritent encore qu'on se batte pour elles.

Stephan Bruggmann



Caricature dans *Le Petit Suisse* sur la germanophilie des Suisses allemands, 23 avril 1915.

Ex litteratura ad Le Chênois

Il y a cent ans, naissait mon cher journal Le Chênois. Aurais-je été en mesure de le lire?

Même à défaut d'«écoles», il existe depuis toujours une forme d'alphabétisation, disons au moins depuis l'invention de l'écrit, dont elle suit l'évolution. Pour ne remonter qu'aux Romains, par les *praeceptor* et *magister*. Toujours en latin au Moyen Âge dans les cathédrales et monastères, avec déjà l'apparition d'un degré secondaire et des universités. Mais il s'agit d'une instruction réservée à la noblesse et aux ecclésiastiques, jugée inutile pour la masse populaire continuant de fonctionner comme pendant des millénaires à travers l'oralité ainsi que des objets, des images et des pratiques. Un début d'alphabétisation est mis en place par l'Eglise, dans certaines régions de Suisse comme ailleurs, pour les garçons seulement.

L'Eglise, pourvoyeuse d'alphabétisation

L'apparition de l'imprimerie au milieu du XV^e siècle bouleverse l'histoire qui entre dans une phase de Renaissance, d'humanisme et de réformes; elle bouleverse moins les mœurs d'une population majoritairement analphabète. Elle va par contre devenir le nerf de la guerre pour l'alphabétisation. Au XVI^e siècle, les textes imprimés font passer la proportion de lecteurs en Europe à environ 20% de la population adulte. En 1524, Luther réclame dans sa célèbre lettre aux magistrats des



villes allemandes une instruction publique, ou une «école ouverte à tous les enfants». Il innove, avec d'autres matières à côté de la religion: sciences, histoire, géographie, art, musique et exercice physique. L'obligation de faire instruire ses enfants ne se fait pas attendre. Le 21 mai 1536, grâce au laborieux calvinisme (il faut savoir lire pour reve-

nir aux Ecritures!), est adoptée l'obligation pour chacun d'envoyer ses enfants à l'école, obligatoire et gratuite. Le catholicisme ne peut laisser faire école par le monde protestant... Les deux Eglises entrent en compétition lorsque le Concile de Trente demande à chaque paroisse de posséder une école. Mais divin ou non, cet ordre met en péril la bonne

marche d'un nombre certain de foyers, et les parents n'envoient pas leurs enfants en classe, d'autant plus que les maîtres ne sont pas tous des pédagogues nés. Les archives de Delémont qualifient quelques-uns de «paresseux, ivrognes ou emportés», ce qui n'encourage pas la discipline et la fréquentation des élèves. L'information circule donc toujours oralement en de multiples occasions, sermons, catéchisme, foires, chansons de rue, contes à la veillée, lectures publiques et privées. Timidement, aux côtés de la lecture, l'écriture progresse, notamment par la pratique de copie de textes qui peut maintenant aussi se faire à la maison. Les régions alpines et transalpines sont un temps en avance sur les plateaux, car un mouvement d'émigration touchant les métiers du bâtiment, du commerce et des services crée au Tessin un besoin précoce d'instruction. La progression de l'alphabétisation se poursuit au XVIII^e siècle à travers les communautés protestantes notamment françaises et italiennes qui trouvent refuge en Suisse, l'asile n'étant accordé qu'aux personnes formées ou fortunées, et grâce à l'autodidaxie dans les foyers qui possèdent maintenant Bible, psautier et almanachs. Pour prendre l'exemple de la campagne zurichoise, la population masculine alphabétisée à 30-40% entre 1650 et 1700, l'est à environ 80% vers 1780.

Publicité

AUTOS - PNEUS CHENOIS

MECANIQUE TOUTES MARQUES	PROMOTIONS SUR PNEUS
- REMPLISSAGE CLIMATISATION 98.-	- NEUF dès 69.-
- ANTIPOLLUTION 50.-	- OCCASION dès 30.-
- LAVAGE CHASSIS/MOTEUR 96.-	- GARDIENNAGE 25.-
- DEPLACEMENT POUR EXPERTISE 90.-	- ECHANGE DE VOS PNEUS ETE / HIVER 80.-
- NOTRE FORFAIT VISITE 213.-	- GEOMETRIE 50.-
- VIDANGE 98.-	

NOUVEAU DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE

DEVIS PREPARATION VISITE
GRATUIT

MONTAGE + EQUILIBRAGE
GRATUIT

022 348 71 47

Etat des lieux et prémisses de pédagogie

Lecteurs et émancipation, bienvenue au siècle des Lumières, provoquant immanquablement des débats autour des dangers de la littérature et de l'alphabétisation des ouvriers. L'alphabétisation révèle ses enjeux de pouvoir. Mais le danger potentiel est-il réel? Le divin n'exerce pas de coercition dans le domaine de l'instruction. Et quand le Directoire charge Philippe-Albert Stapfer, pasteur professeur de théologie à Berne et *ministre des Arts et des Sciences*, de créer un système national d'éducation, leur propre intérêt fait oublier leurs sentiments chrétiens à ceux-là même qui avaient eu la bonne idée d'alphabétiser la population. Eglises protestante et catholique s'insurgent, et le Sénat rejette en 1800 l'excellent projet de Stapfer, de scolarité gratuite et obligatoire, financée par les

imposent de savoir lire pour la communion à 15 ans.

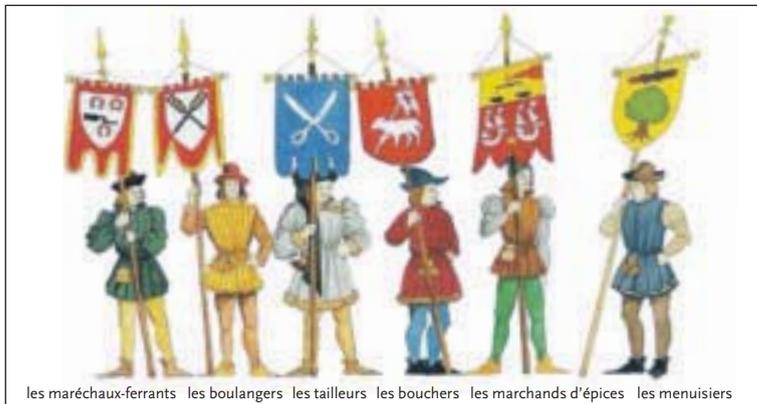
Dans le chaos de la République Helvétique de 1815, l'éducation étant redevenue compétence cantonale dans les cantons libérés, rien ne s'arrange. Mais c'est alors que la réflexion pédagogique se développe. Jean-Jacques Rousseau en 1762 innovait déjà en débattant sur la pédagogie, prônant une «manière naturelle» d'apprendre. C'est vrai que jusqu'alors il n'y avait qu'une forme assez brute de pédagogie, et notre utopiste ouvre la voie à des Pestalozzi, Père Girard, Claparède ou Piaget, au même siècle que l'instruction publique obligatoire (enfin). Presse, sociétés de lecture, bibliothèques, l'écrit s'est trop répandu pour que l'alphabétisation soit sujette à polémique. L'Etat, pauvre et divisé en ce XIX^e siècle, se rend compte que l'instruction permet de



France, la seconde combattant l'ingérence de la première. Un arrêté ministériel simplifie l'enseignement de la syntaxe en admettant des tolérances dans les examens ou concours, mais sans changer les règles qui continuent de figurer telles quelles dans les grammaires, puisque l'idée révolue l'Académie. En Suisse, les directeurs

de l'instruction publique à Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel, en Valais et Vaud envoient la liste des tolérances à leurs écoles où la plupart des enseignants continue à enseigner selon l'ancienne graphie et leurs manuels restés inchangés. Déjà la guerre faisait rage entre helvético-latinistes conservateurs et par-

qui montrent que les cantons urbains, protestants et libéraux gagnent la compétition de l'alphabétisation, font ouvrir des classes dans les casernes. C'est en faisant de l'éducation une affaire étatique et fédérale, et en interdisant légalement le travail des moins de 14 ans dans les fabriques, que l'on rend la fréquentation



impôts, avec des maîtres formés, inspecteurs, médecins scolaires et matières variées. On doit à cet homme intelligent un état des lieux de l'éducation: en 1799, Stapfer s'informe par un questionnaire à toutes les écoles, montrant que les débats sur le danger de l'alphabétisation, bien que clairvoyants, sont alarmistes. Les communes n'ayant la plupart du temps pas d'école, la salle de paroisse ou la maison de l'instituteur (celui qui sait lire et est jugé bon chrétien) accueillent des élèves pour le moins irréguliers. Dans les campagnes, l'école ne se donne qu'en hiver, et le nombre d'heures quotidiennes d'enseignement est fluctuant. Le plus important est la lecture et le catéchisme, viennent éventuellement ensuite l'écriture et l'arithmétique, sans notes ni degrés. Apparemment tout cela n'est pas gratuit: il faut payer (un peu) l'instituteur, les fournitures, et quelques redevances en nature. L'instruction est meilleure dans les cantons protestants, car les Huguenots

lutter contre l'indigence, la mendicité et le vagabondage, et se doit de convaincre les parents du bien-fondé d'éduquer leurs enfants plutôt que de les faire travailler. Dans la campagne genevoise, le taux d'alphabétisation varie en 1816 entre 75% dans l'ancien territoire cantonal et un chiffre beaucoup plus bas dans les communes cédées par la Savoie et la France.

L'Etat reprend la main

Avec l'industrialisation, les motifs économiques et politiques devançant les motifs religieux. Conserver le peuple sous tutelle ne passera plus par l'ignorance, mais par la maîtrise de l'information. En Suisse, les examens cantonaux des recrues,



tion de l'école régulière: dans la nouvelle Constitution de 1874, l'instruction primaire est rendue obligatoire, gratuite, laïque et placée sous l'autorité civile. L'école continue d'être investie d'un rôle "missionnaire" et sanitaire qui permet de lutter contre l'obstacle de la précarité, dans le cadre duquel déjà en 1880 les cuisines scolaires et classes gardiennes à Genève, Lausanne, Bâle ou La Chaux-de-Fonds accueillent un grand nombre de nécessiteux. Selon les examens devenus fédéraux des recrues de 1879, il y a 1,6% d'analphabètes parmi les jeunes gens aptes au service, et plus que 0,04% en 1913. Régionales, dues au sexe ou à la confession, les disparités peuvent commencer à s'estomper; on découvre aussi les troubles de l'apprentissage, et les débats sur la langue se popularisent...

Un débat qui fait couler beaucoup d'encre

Une pétition de 1896 des Sociétés de réforme orthographique de France, d'Algérie et de Belgique adressée au Ministre français de l'instruction publique et non à l'Académie «parce que c'est dans les écoles que doivent commencer les changements d'orthographe» lance de houleux échanges en 1901 entre Gouvernement et Académie en

tisans d'une orthographe phonétique, avec entre deux toutes sortes de gradualités s'accrochant tout de même toutes à l'espoir que «l'Etat va trancher dans le vif et que l'orthographe, fléau de l'éducation grammaticale, va être réformée». La première guerre mondiale va suspendre ces hostilités-là, qui reprendront bien sûr, la Suisse cumulant qui plus est avec ses quatre langues nationales des débats toujours bien vivants.

Il y a cent ans, on avait ainsi depuis moins d'un demi-siècle posé les fondements d'une alphabétisation réellement obligatoire dépassant le simple apprentissage de la lecture et accessible aux classes moins aisées. Les conditions idéales au développement massif de la presse, livrant une information écrite populaire restant intimement liée même aujourd'hui à l'image. Il y a donc toutes les chances que vous ayez été en mesure de lire notre journal dès son premier numéro, même si vous êtes une fille! Il y a en revanche beaucoup moins de chances dans ce dernier cas que nous ayons pu en écrire les articles. ■

Clarisse Miazza



© Lancy d'Autrefois

La BD dans la tourmente

En 1915, la bande dessinée est un art naissant. Rares sont les magazines spécialisés. Les petits Mickeys sont alors considérés comme puérils et ne sont en aucun cas intégrés à la culture populaire. Il existe néanmoins une tradition naissante de dessins publiés dans la presse.

Aux Etats-Unis, par exemple, la plupart des grands journaux commencent à publier des bd sous forme de strips qui deviendront rapidement quotidiens. C'est le cas du célèbre *Yellow Kid* de Richard Outcault publié dans le *New York World* depuis 1895, les *Katzenjammer kids* (connus en France sous le nom de *Pim Pam Poum*) de Rudolph Dirks depuis 1897 ou *Little Nemo* de Windsor McKay dès 1905. La France avait opté, elle, pour des standards plus conservateurs sous forme de cases accompagnées des textes et dialogues rédigés en bloc au bas des dessins dans la lignée de l'œuvre de Töpfer. C'est le cas de la *Famille Fenouillard* dessinée par Christophe dès 1889. C'est sur ce modèle que se déclineront les premiers magazines spécialisés avant que, peu à peu, le texte des dialogues se déplacent au dessus des personnages agissants.

Ces séries qui participeront à la Grande Guerre...

Née dans un magazine pour les enfants, *La Semaine de Suzette*, un hebdomadaire catholique conservateur, *Bécassine* est une domestique bretonne, qui deviendra au fil du temps une héroïne très populaire. Trois albums seront publiés au cours de la guerre, entre 1915 et 1918. Les



Dessin paru dans *The New York World*, le 6 octobre 1914.

auteurs y trouvent une source inépuisable de bons mots et de situations burlesques qui participent à la popularisation de la guerre auprès des plus jeunes. *Bécassine pendant la Grande Guerre* est le premier album sorti en 1915. Il débute par l'entrée en guerre de la France au mois d'août 1914 et la mobilisation des hommes qui entourent l'héroïne. Il sera suivi de *Bécassine chez les alliés*, puis de *Bécassine mobilisée*. Dès les premières pages, le ton est donné: *Bécassine sert la France*. Loin d'aborder la guerre de manière critique, la candeur de l'héroïne sert

la nation et, d'une certaine manière, participe à l'effort de guerre en propageant la figure héroïque du futur poilu et la grandeur de son sacrifice.

Le même esprit anime paradoxalement le journal *L'Epatant*. En pleine guerre, ses éditeurs, les frères Offenstadt, accusés d'espionnage et de démoralisation de l'opinion publique en raison de leurs origines allemandes, demandent à Forton, de faire entrer *Croquignol*, *Filochard* et *Ribouldingue*, les *Pieds-Nickelés* dans la guerre, afin de donner des gages d'engagement aux autorités, paradoxe pour ces personnages plutôt reconnus pour leur comportement anarchisant et gageure pour l'auteur, celui-ci étant un antimilitariste notoire. Ce fut ardu, mais dès janvier 1915 sortait la seule aventure du trio subver-

sif devenu chantre de la violence légale: *Les Pieds-Nickelés s'en vont en guerre*, histoire si éloignée de l'esprit de son créateur qu'il ne connaîtra une publication en album que cent ans plus tard dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre.

La bande dessinée profitera de cette guerre qui, propulsant des héros populaires dans la tourmente des tranchées, rend attrayant des personnages auxquels peuvent s'identifier les lecteurs, cela d'autant plus qu'elle en répercute, malgré le sérieux de la situation internationale, une vision décalée et cocasse.

Cette même année, enfin, la bande dessinée connaissait une révolution qui, pour une fois, n'a rien à voir avec la guerre. Aux Etats-Unis, William Randolph Hearst qui utilisait la bande dessinée pour fidéliser les lecteurs de ses journaux depuis une vingtaine d'années crée le *King Features Syndicate* qui rassemblera peu à peu tout ce que la BD américaine offre de meilleur: *Yellow Kid*, *The Katzenjammer kids*, *Blondie*, *Flash Gordon*, *Denis the menace*, *Mandrake* ou *Popeye*, pour ne citer qu'eux, appartiendront pour les années à venir au puissant syndicat et déferleront sur l'Europe durant l'entre-deux-guerres pour notre plus grand plaisir. ■

Stephan Bruggmann



Publicité

Un seul toit
pour tous
vos traitements
prodigués
par une équipe
multilingue!



Ouvert 7/7
lun - ven: 7 - 21h*
sam: 8 - 16h*
dim et jours fériés: 14 - 17h**

* Consultations et urgences
** Urgences uniquement

Nouvelle adresse depuis le 12 janvier:
Av. de Frontenex 34 • 1207 Eaux-Vives

Espace moderne,
équipement dernier cri

022 700 81 00

Adent
Cliniques Dentaires

consultations | hygiène | urgences



www.adent.ch

Cent ans plus tard... ou lorsque la science-fiction s'invite au Chênois

Comment sera votre journal communal une fois arrivé à l'âge canonique de 200 ans? Ce premier centenaire est l'occasion de tirer des plans sur la comète et de faire un bond dans le temps.

Cent ans, voilà qui n'est pas si mal pour un petit journal comme *Le Chênois*. Il a traversé les crises, les deux conflits mondiaux, vu défiler des générations de rédacteurs, des tonnes de politiciens tout en restant proche de son lectorat: vous, les habitants des Trois-Chêne!

A l'heure du grand bilan, un chiffre rond en plus (quel hasard!), amusons-nous à parier sur ce qu'il sera dans cent ans. Ainsi, les rédacteurs de la postérité pourront reprendre cet article et comparer avec ce que sera leur *Chênois* de 2115, en espérant, bien sûr, que votre journal perdure encore aussi longtemps. C'est parti pour un voyage spatio-temporel!

2115, une belle année

Selon les observations scientifiques, la Terre n'a pas de deuxième soleil, ni même d'anneaux planétaires. Dommage... Cependant, le réchauffement climatique a bel et bien eu lieu. Plusieurs mégapoles se situent sous le niveau de la mer. New York, entre autres, mais aussi d'innombrables villes et villages situés sur les côtes n'existent plus, enfin si, mais sous l'eau. Dans les

Trois-Chêne, par contre, il fait beau, mais un peu chaud.

Les crises écologiques qui ont eu lieu en même temps que le réchauffement climatique ont fait que le papier est devenu très coûteux, en eau, notamment. Ainsi, vous ne lisez pas votre numéro spécial *200 ans du Chênois* sur une feuille de papier (quoique la rédaction aurait quand même pu faire l'effort pour l'occasion...). *Le Chênois* est passé d'abord à une version internet. Ceci dans les années 2035, une fois que les générations nées avec internet sont entrées en masse en politique communale. Sachant que depuis 2030 l'accès à internet est garanti à vie dès la naissance, il n'aurait plus été très utile de garder ce canard sur papier. La livraison des journaux se fait donc par le moyen d'emails, qui ont complètement remplacé les boîtes aux lettres.

Les nouveaux rédacteurs

Selon certains spécialistes, après l'arrivée du numérique dans nos foyers, c'est la robotique qui allait tout changer. Ils ont eu raison. En 2014, une étude prévoyait que d'ici 2035, 47% des emplois allaient être effectués par des robots à la place

des hommes. Comme on est sur du communal, cela aura pris 20 ans de plus, questions budgétaires obligent. Ainsi, depuis les années 2055, *Le Chênois* est complètement rédigé par des machines. Et le contenu n'est pas moins bon. Les machines ont su capter des styles d'écriture en analysant les archives mondiales de la presse et savent mieux que personne quel sujet plaît ou non au lecteur, grâce aux analyses de statistiques... Plus de salaires à payer pour la rédaction, mais des coûts fixes communaux qui augmentent légèrement pour avoir pris l'option "Journal" à l'achat des robots de la Mairie.

Moins de longueurs

Si en 2015 personne n'avait jamais le temps, en 2115, c'est encore pire. Pour cette raison, les contenus du *Chênois* ne s'affichent pas en pleine page. Non, l'Homme utilise depuis quelques temps des méthodes de lecture rapide, histoire de gagner du temps! Des bouts de textes, quelques mots à la fois, se marquent au travers du texte global. Cette méthode permet à notre cerveau de reconnaître plus facilement les mots, les parties de phrases et

cela accélère la vitesse de lecture sans la rendre compliquée pour autant. C'est ainsi que l'on lit, en 2115, sur des écrans dont la "texture" visuelle ne fatigue plus nos globes oculaires.

Retour en 2015

Les diverses hypothèses ont été imaginées avec une base bien réelle. Rien de trop fantastique: tout cela pourrait arriver au *Chênois*. Quant à l'aspect de rentabilité du journal, qui s'illustre aujourd'hui par de la publicité, il n'en est pas mention. Pourquoi? Parce que les modèles d'aujourd'hui ont l'air de souffrir passablement et qu'il n'y a, actuellement, aucune piste sur ce que sera la pub dans les médias dans le futur.

Au fond, l'avenir ne fait pas si peur que ça, n'est-ce pas? Mis à part, peut-être, la présence massive de robots dans notre quotidien, mais d'ici que cela devienne une réalité, tout le monde y sera habitué. Il ne reste qu'à souhaiter un bon centenaire à ce journal tout en espérant qu'il continue à exister encore un petit siècle de plus. ■

Romain Wanner

Publicité

Tous les mardis, de 9h00 à 18h00

Catherine Clément vous attend à l'Institut MM, place de la Gare 2 à Chêne-Bourg

épilation cire tiède ~ maquillage ~ soins du visage produits Peggy Sage ~ massage du corps ~ manucure et beauté des pieds

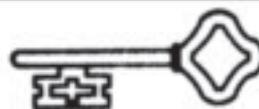
Téléphone: 076 506 86 64, sur rendez-vous.



ENTREPRISE
A. BAUDUCCIO

PEINTURE ET PAPIERS PEINTS
travail soigné – devis sans engagement

6, ch. Deluc – 1224 Chêne-Bougeries
Tél. + fax: 022 349 55 26 agribau@bluewin.ch
Natel: 079 459 36 81 www.bauduccio.ch



SERRURERIE
Renato LAZZARONI

DÉPANNAGE
ENTRETIEN • PORTES BLINDÉES
POSE SERRURES DE SÉCURITÉ FICHET
COFFRES-FORTS

Avenue de Bel-Air 47A
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349 37 39
Fax 022 349 52 72

Atelier:
Tél. + fax 022 781 56 26
Natel 079 431 66 29
lazzaroni.r@bluewin.ch

Mémoire des Trois-Chêne

C'est toujours avec un énorme plaisir que nous recevons vos photos et documents pour publication dans cette rubrique du Chênois qui connaît un succès grandissant. Nous laissons cette fois-ci la parole à M. Bernard Brestaz, de Chêne-Bourg.

«Je suis un vrai Chênois depuis plus de soixante ans, ayant habité toute ma jeunesse à Chêne-Bourg sauf quelques années sur la commune voisine de Thônex; depuis plus de 15 ans, j'ai repris la maison familiale, là où je suis né. C'est pour cela que je vous envoie 2 photos.

La 1^{ère} date de 1952 classe de Mme Dechevrens, Ecole du Petit-Senn. Après quelques recherches auprès de mes camarades de classe qui habitent encore dans la commune, j'arrive à identifier presque tous les élèves de cette volée 1952:

Assis de g. à dr.: Jean-Pierre Dillier, Edwige Pérolat, François Rieben, Danielle Stettler, Pierre Desjacques, Françoise Elia, Bernard Brestaz, Jacques Tempel, Josette Varcher, Alain Stoll;

Debout 1^{er} rang: Denise Rossier, Charles Gallay, Eliane Parisoz, Monique Basset, Clairette ???, Geneviève Vuadens, Nanette Elia, Bernard Roth, Renée Jacquet dite Toutoune, Steeven ???, Jean-Jacques Dombald;

Debout 2^{ème} rang: Charly Bracher, Pierre Guénat, Martine et Michel Forny, Jean-Pierre Nicollin, Pascal Nicolini, Daniel Gay, David ???, et Jean-Paul Biffiger.



La 2^{ème} photo date de l'année scolaire 1953/1954, classe de Mme Renée Stoll, Ecole du Gothard (ex-Couvent). Elle est assez rare, car après cette année ou celle d'après, cette école a été fermée et remplacée par celle du Plateau.

1^{er} rang: Serge Progin, Raymond Basset, ???, Guy Annen, Monique Sandoz, ???, ??? Ruckstuhl;

2^{ème} rang: Charly Bracher, ??? Ruckstuhl, ??? Vuadens, Michel Sandoz, ???, Jean-Pierre Nicolin, ???, Charly Rosset;

3^{ème} rang: Luc Chatenoux, Anglais ou Américain?, Geneviève Vuadens Bernard Brestaz, Margo ???, ???

Voilà presque tous les noms des élèves de ces 2 classes enfantines».



Reconnaissez-vous quelqu'un? Avez-vous d'autres photos à nous transmettre? Nous serons très heureux de les publier, encore plus si elles sont accompagnées d'une anecdote! Vous connaissez l'adresse:

Journal *Le Chênois*, CP 145, 1225 Chêne-Bourg
ou par courriel: lechenois@bluewin.ch

Kaarina Lorenzini

Publicité

SANITAIRES - FERBLANTERIE

DALLAIS SA

Depuis 1928...
"Au delà d'un nom,
une famille,
une signature..."

26, av. Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91 - F : 022 348 20 28
www.dallais.ch

nos véhicules roulent au gaz naturel

Cours, stages et heures individuelles de
céramique, modelage et sculpture sur argile
pour adultes, enfants et personnes avec un handicap

Atelier des 4 terres
Ute Bauer

4 ter route de Jussy 1226 Thônex
(arrêt tram 12 et 16 et 17, Graveson)
www.utebauer-art.eu
e-mail: ute.bauer@bluewin.ch Tél: 022 349 89 79

Plongée dans l'univers d'Autrefois Genève

L 8 février 1985, ce jour-là, je devais me rendre impérativement au bureau et les rues de Genève étaient recouvertes d'une épaisse couche de neige. Rien à voir avec les quelques flocons que nous connaissons aujourd'hui: toute la circulation était bloquée. Pas un chasse-neige en vue car, paraît-il, suite à une série d'hivers particulièrement doux, la Ville de Genève avait eu la bonne idée de vendre tout son équipement à un autre canton. C'est donc avec mes skis de fond, que je me suis rendu du quartier de Plainpalaïs à la place des Nations. C'était un spectacle féérique, une Genève transformée en station de ski avec des voitures ensevelies sous des monceaux de neiges. Pourquoi ces vieux souvenirs refont-ils brutalement surface? Tout d'abord parce que cela fera exactement 30 ans que cet événement a eu lieu et qu'en plus, j'ai eu le très grand plaisir de le redécouvrir en regardant une émission de Léman Bleu que je vous recommande vivement: *Autrefois Genève*.

Pour vous en parler, j'ai rencontré un homme aussi passionné que passionnant, l'un de ses pères fondateurs, Stéphane Thiébaud qui est aussi le présentateur de l'émission depuis avril 2005.

Comment est née Autrefois Genève?

Par un curieux concours de circonstances. Ma femme travaillait à l'époque pour Léman Bleu. Un jour, la station a reçu, des mains de Jean-Claude Brussino, une boîte contenant de nombreux films en super 8. Il s'agissait de documents d'archives en tous genres filmés par Raymond Brussino, le père de ce dernier. À la rédaction, personne ne savait trop quoi en faire. C'est alors que ma femme a mentionné le fait que depuis ma plus tendre enfance, j'étais passionné par tout ce qui avait trait à l'histoire de ma ville et que je pourrais être intéressé par ces images du temps passé. Elle m'a donc mis en relation avec David Charrier, chef d'antenne à l'époque et tout aussi passionné par le passé de Genève que moi. C'est comme ça que Léman Bleu m'a proposé d'essayer de «faire quelque chose» avec ces souvenirs



de famille. Nous avons longuement discuté des possibilités et, devant la richesse du matériel, nous avons décidé avec Jean-Claude Brussino et David Charrier de faire une sorte de rétrospective historique sur la ville de Genève. Bien sûr, il ne s'agissait pas de présenter les photos et les films retraçant la vie de famille de celles et ceux qui nous les avaient remis, mais plutôt d'extraire de ces films les séquences qui avaient une valeur historique. Avec les quelques bobines que nous avions récoltées, nous espérions pouvoir faire une petite série d'émissions. Ce que nous n'avions pas prévu, c'est l'effet boule de neige que cette série allait provoquer. Après les premières émissions, et d'une façon totalement spontanée, de nombreuses personnes ont commencé à nous faire parvenir des documents familiaux. Et c'est ainsi que 10 ans plus tard, nous sommes toujours là et que nous continuons à utiliser ce que nous fournit le public.

Qu'est-ce qui pousse les gens à vous donner ces films?

Plusieurs choses, tout d'abord le plaisir de participer à une œuvre commune et de voir leurs documents à la télévision. Ensuite, nous digitalisons les films qui nous sont remis et nous remettons en guise de remerciements une copie aux personnes qui nous ont donné les originaux. C'est un travail assez impor-

tant, parce que la qualité de ces originaux est très inégale et leur format très différents. Nous traitons ainsi aussi bien des images en 8 mm, en Super 8, en 9,5 mm, en 16 mm, en VHS, mais aussi des photos, des négatifs ou des diapositives.

Les personnes qui vous donnent ces documents familiaux, ne sont-elles pas inquiètes de voir leur vie de famille ainsi étalée au grand public?

Pas du tout, car l'un des principes de l'émission est justement de ne pas dévoiler le côté privé de ces films, mais de se concentrer sur des thèmes et d'utiliser certains morceaux de film pour les illustrer. Une autre originalité de cette émission est de compléter les images par des témoignages, soit de personnes qui ont assisté à l'événement en question soit qui l'ont étudié.

Quel genre de thèmes abordez-vous?

Les thèmes sont très différents. Ils peuvent concerner par exemple l'aviation avec la visite du dirigeable Graff Zeppelin à Cointrin en 1930 ou celles du Concorde en 1976. Ils peuvent se focaliser sur l'urbanisme comme la construction du Centre commercial de Balexert en 1969. Ou des grands moments de la vie genevoise comme la rade gelée en 1956, la fin de la Seconde Guerre mondiale et la façon dont elle a été fêtée à Genève, ou bien encore un historique du Salon de l'Auto qui grâce, à des films mais aussi à des photos, a pu remonter le temps jusqu'en 1905.

De quand datent les plus vieux documents filmés qui vous ont été prêtés?

Il s'agit d'un film qui nous a été remis par les pompiers genevois et qui a été tourné en 1927. Il retrace une simulation d'un incendie au Grand Théâtre. Le plus ironique dans l'histoire, c'est que nous avons eu un autre film qui date de 1951 et qui relate l'incendie, cette fois réel,

du même édifice. Il est intéressant de noter que ces mêmes pompiers, nous ont fourni un grand nombre de documents d'une valeur inestimable, car ils ont été filmés depuis leurs camions et donnent une vue d'ensemble des rues genevoises. Ils nous ont aussi fourni des films sur de grands incendies comme celui de l'hôtel Résidence en 1929, celui du magasin Bon Génie en 1964 ou d'un grand événement tel que l'anniversaire de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers en 1970.

N'est-ce pas un peu lassant à la longue d'être toujours plongé dans le passé?

Pas du tout, car chaque émission est l'occasion de retrouver un aspect de la vie genevoise qui autrement aurait pu être oublié. Nous faisons un travail de mémoire et nos téléspectateurs sont toujours aussi fidèles et enthousiastes à nous regarder. Quant à moi, cette émission satisfait une passion que j'ai depuis ma plus tendre enfance: celle de suivre l'évolution de ma ville. C'est quelque chose de totalement fascinant de voir comment des quartiers comme par exemple Meyrin sont entièrement sortis de terre, ou comme certains autres quartiers ont pu changer. Il ne s'agit absolument pas de nostalgie, mais plus d'une plongée dans mon passé et celui de ma famille.

Avez-vous l'intention de vieillir avec votre émission?

Tout d'abord, je ne fais pas que ça! Je suis animateur sur Option Musique et j'anime également, sur la 1^{ère}, la *Ligne de cœur* les vendredis de 22h00 à 24h00. En outre, je propose depuis peu une nouvelle émission sur Léman Bleu télévision, nommée *Lieux communs*. De plus, je suis toujours aussi passionné par les documents que nous découvrons sans cesse. Donc, je ne vois pas pourquoi, j'arrêteraient pour l'instant!

Propos recueillis par Jean Michel Jakobowicz

Les gagnants de notre concours du n°507

Dans notre dernier numéro, nous vous proposons de gagner des DVD et des coffrets d'Autrefois Genève. Voici donc le nom des gagnants:

Coffret

Liliane Crivelli-Voramwald, Chêne-Bourg et Augustin Perez, Thônex.

DVD volume IV

Frédéric Gabioud, Chêne-Bougeries, Mario Edouard Gallina, Chêne-Bougeries, Laurent Marti, Chêne-Bourg, Henri Nerfin, Thônex et Henriette Debraz, Thônex.

Pour les passionnés d'histoire ou tout simplement pour faire un beau cadeau, un coffret de 4 DVD qui retracent les dix ans d'histoire d'Autrefois Genève vient de paraître. Il est en vente au Centre Commercial La Praille (stand info), Fnac (Rive et Balexert), Mediamarkt (Meyrin et Acacias), Manor (Genève et Gare), Librairie du Cinéma, Aker DVD, Disque Plain Chant, Musée International de la Réforme (MIR) ou par correspondance: info@autrefoisgeneve.ch



Charte des Jardins

Chêne: se reproduire pour la première fois à 100 ans



Crédit: modifié d'après Jim Champion, license Creative Commons

Chêne pédonculé.

Le chêne figure en tout ou partie sur les armoiries de nos trois communes: l'arbre en entier pour Chêne-Bougeries; un rameau sur fond de feuilles d'argent pour Chêne-Bourg; et quatre feuilles d'or pour Thônex. C'est un bel emblème de longévité, car un chêne peut vivre plus d'un demi-millénaire. Et il attend parfois d'avoir 100 ans avant de produire ses glands: sur tous les chênes que compte nos communes, il y en a sûrement un qui est né en même temps que ce journal, et qui va donner ses premières fleurs au cours du printemps...

Le chêne est aussi un bel emblème de biodiversité. C'est l'arbre de nos régions qui abrite le plus d'espèces vivantes, avec son épaisse écorce rugueuse qui conserve l'humidité, sa ramure tortueuse qui offre de nombreuses cachettes, et son opulente frondaison qui offre à la fois le gîte et le couvert. Rien que pour les insectes, on recense plus de 400 espèces qui peuvent vivre à son contact. Auxquelles on peut ajouter quantité d'autres invertébrés, oiseaux, petits mammifères, reptiles et amphibiens – sans oublier les plantes grimpantes, les mousses, les lichens et les champignons.

Même dépérissant ou mort sur pied, un chêne continue de nourrir nombre de représentants de la biodiversité, tels le grand capricorne ou le lucane cerf-volant – ces coléoptères spectaculaires, devenus rares en Suisse, mais qui survivent encore dans nos communes.

Bien sûr, il n'est pas toujours facile de planter un chêne, qui peut dépasser 30 mètres, au milieu d'un jardin. Mais, pour favoriser la nature en ville, il faut tout faire pour préserver ceux qui sont en place lors des travaux d'aménagement et des nouvelles constructions – y compris les arbres qui sont vieillissants, en veillant bien sûr à la sécurité publique. Et lorsque les glands tombent en abondance – ce qui arrive seulement tous les 4 à 6 ans – il faut voir ces "glandées" comme un cadeau du ciel pour les écureuils, les geais, les pigeons ramiers et quantité d'autres amis des jardins qui se nourrissent de ces fruits riches en amidon.

Ainsi, lorsqu'on veut se débarrasser des glands tombés sur la pelouse, plutôt que de les mettre avec les déchets verts, il est judicieux de les repousser sous la haie ou dans un coin du terrain, selon les bonnes pratiques de la *Charte des Jardins*. C'est aussi une occasion de se souvenir qu'en temps de disette, ces mêmes glands ont servi autrefois à nourrir nos ancêtres, et que, durant les pénuries des deux dernières guerres, on les a utilisés pour fabriquer un succédané du café.

Pierre-André Magnin

Renseignements sur
la Charte des Jardins:
www.charte-des-jardins.ch
ou tél. 022 809 40 59

Baussant

paysages sa

Haies à remplacer ?

Demandez une offre, c'est la saison pour les plantations.

Ch. de Sous-Ville 36
1226 Thônex

Tél. 022 347 04 05
Fax 022 347 51 47

www.baussant.ch
christian.schwegg@baussant.ch

meubles BARBEY

Décoration Fils S.A.

Au Paradis Du Sommeil

022 349 02 18

95-97 Rue de Genève
CH-1226 Thônex-Genève
www.meublesbarbey.ch

Fax 022 349 01 72

Tram 12 arrêt
Graveson
info@meublesbarbey.ch



Fini les réveils difficiles ! Action Garant "Set"

Exemple : 90 x 200 cm (livrable aussi dans toutes les tailles standards)

Matelas mousse HR 43 kg/m³, déhoussable +

Sommier lattes flex avec zone médiane réglable, le "Set" CHF 978.-

Prix action "Set" maintenant seulement CHF 585.-



Action du 01.02 au 28.02.2015



Les Trois-Chêne

Vacances scolaires

Du lundi 9 février au vendredi 13 février. La rentrée est fixée au lundi 16 février.

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

imad est chargée d'assurer des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement et de répit pour favoriser le maintien à domicile des personnes, tout en préservant leur autonomie. Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches. **L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.**

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter **imad** au:

Centre de maintien à domicile Eaux-Vives - Rue des Vollandes 38 - 1207 Genève - Tél. 022 420 20 13
Horaires: du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la permanence téléphonique qui répond 24h sur 24h.
www.imad-ge.ch

Foyer la Seymaz

Les foyers de jour pour personnes âgées participent à la politique publique du maintien à domicile. Ils permettent de rompre l'isolement, d'accompagner et soutenir les proches, de favoriser le bien-être, de surveiller l'état de santé en collaboration avec le réseau de soins et de participer à des activités adaptées. La fréquentation est possible à partir d'un jour par semaine.

Pour tout renseignement:
Foyer la Seymaz
 Chemin du Pont-de-Ville 26

1224 Chêne-Bougeries
 022 348 54 27
seymaz@laseymaz.ch
www.laseymaz.ch

Action Trois-Chêne pour l'emploi

Chemin De-La-Montagne 136
 1224 Chêne-Bougeries
Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.
Horaires: du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00. Les après-midi sur rendez-vous. Fermé le vendredi.
 tél. 022 348 45 72
 fax: 022 348 45 92
3cheneemploi@bluewin.ch

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général, Centre d'action sociale des Trois-Chêne
 Chemin De-La-Montagne 136
 1224 Chêne-Bougeries
 tél. 022 420 44 00 • fax 022 420 44 01
Ouverture: lundi-vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
 Les collaborateurs du Centre vous accueillent:
 - ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
 - ils vous conseillent et vous orientent.

Si vous avez besoin d'aide:
 - ils peuvent vous soutenir dans votre gestion administrative et financière;
 - ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
 - ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
 - ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général. Pour plus d'informations: www.hospicegeneral.ch.

Feux de déchets Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets

Art. 15B⁽¹⁷⁾

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite.
2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immissions ex-

cessives, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière soient respectées:

- a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;
- b) l'incinération de déchets agricoles, tels que les cepes de vignes ou de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3m³. Dans la mesure du possible, le bois naturel non contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.

3. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM10) a excédé 100 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a été dépassé sur le territoire d'au moins deux autres cantons romands, une interdiction temporaire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

Incendies dans les bois

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du

feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.

Fumées et odeurs

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodantes qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.

Tondeuses à gazon, machines de jardin

Art. 10B (Législation F 3 10.03)

1. L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:
 - a) de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi;
 - b) les dimanches et jours fériés.
2. L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1^{er} octobre au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage:
 - a) de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi;
 - b) les dimanches et jours fériés;
 - c) sur les chemins forestiers.
3. Il peut être dérogé, à titre exceptionnel et sur autorisation, à la restriction d'usage prévue à l'alinéa 2.

Tronçonneuses et souffleuses de feuilles

Par analogie avec les tondeuses à gazon, et par respect pour le voisinage, on s'abstiendra d'utiliser les tronçonneuses et souffleuses de feuilles à moteur à explosion avant 8h00 et après 20h00, ainsi que les dimanches et jours fériés. Souffleuses autorisées du 1^{er} octobre au 31 janvier de chaque année.

En hiver, je déneige

Le devoir des propriétaires

En cas de neige et conformément aux dispositions de la loi cantonale F 3 15.04 (règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publique), les propriétaires, locataires d'arcades, concierges ou toute autre personne remplaçante, ont le **devoir de déneiger les trottoirs** jouxtant les immeubles privés. S'il n'existe pas de trottoir, le déblaie-

ment sera effectué le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2m.

Lorsque les propriétaires font **enlever la neige de leurs toits**, ils doivent placer une barrière devant leurs maisons pendant la durée du travail. La neige enlevée des toits doit être immédiatement évacuée aux frais et par les soins du propriétaire et déversée aux endroits désignés par l'autorité compétente. ■

Publicité

PFG Genève
POMPES FUNÉBRES GÉNÉRALES
 Maison Funéraire - Prévoyance
 CAROUGE - ST-GEORGES
 022 342 30 60
www.pfg-geneve.ch

4^e Prix littéraire des Trois-Chêne

Les Editions Chênoises et 3Chêne Culture partagent depuis 2014 la belle Villa Vincent. La commune de Thônex leur loue ce bâtiment classé: outre leurs contributions respectives complémentaires à la vie culturelle des trois communes, ces deux associations collaborent à rendre possible l'attribution et la publication du fameux prix littéraire chênnois, attribué par 3Chêne Culture et publié par les Editions Chênoises. Il y a d'ailleurs un représentant des Editions Chênoises dans le jury du 5^e Prix, en la personne de M. Favarger, conseiller municipal de Chêne-Bougeries et juré déjà lors des 3^e et 4^e Prix.

Le Prix littéraire des Trois-Chêne

3Chêne Culture organise le concours et remet le prix, tandis que les Editions Chênoises publient et promeuvent les lauréats. Fin 2014, tandis que les derniers manuscrits pour l'attribution du 5^e prix venaient de parvenir au jury du 4C, Comité de Coordination Culturel Chênnois, le 4^e prix littéraire des Trois-Chêne était diffusé par les Editions Chênoises. Depuis 2008, les trois premiers prix se sont déclinés en différents genres littéraires: le récit romanesque, les nouvelles, puis le conte. Le 4^e et dernier prix attribué a innové en proposant, au lieu d'un genre littéraire, un sujet: la clef. Le lauréat, Cédric Tonoli, a ainsi été invité par les Editions Chênoises le 18 novembre 2014 pour la promotion de son livre, intitulé *Le choix des clefs*.

Les Editions Chênoises

A cette occasion, le président des Editions Chênoises, Jean-Luc Boesiger, a souligné les valeurs de l'association, dont une surtout qui la singularise: écarter le critère commercial de ses critères de sélection. En effet, les ouvrages édités par les Editions Chênoises sont, et il l'avoue sans embarras, rapidement écartés des devantures des librairies au profit des abondants succès commerciaux, dont la quantité peut prêter à douter de la qualité. Le Président a donc relevé dans son discours l'importance des lecteurs, même peu nombreux, et des échanges autour de la lecture, qui constituent la véritable consécration des livres. Il en a profité pour remercier chaleureusement sa collaboratrice et ancienne lauréate, Laura Etienne, pour organiser et



De droite à gauche, MM. Tonoli et Boesiger.

structurer l'Association qui espère déployer sa présence sur le net et la diffusion de ses livres en général. Un souhait de développer à l'aide de moyens électroniques leurs capacités d'atteindre un plus large public que les Editions Chênoises exprimaient déjà dans un précédent interview par dans notre journal, numéro 495 de mars 2013. Les parutions étant rendues possibles grâce à la collaboration de Gérald Bruderlin, directeur de l'imprimerie Slatkine, le président des Editions Chênoises n'a pas manqué de mentionner également cette collaboration essentielle pour permettre aux projets en général d'être concrétisés au plus près de la façon dont les imagine l'Association.

Le choix des clefs

Le président des Editions Chênoises, outre remercier le soutien des trois communes, a salué le travail des écrivains. Il a qualifié leur démarche, celle d'entamer un processus d'écriture et en présenter le résultat à un prix littéraire, de «courageuse» et humble, face à une production devenue «pléthorique» et à la durée de vie limitée. Il a bien sûr complimenté l'ouvrage de M. Tonoli, dont la densité et la variété du texte offrent selon ses propres termes enjoués «de nombreuses clefs de lecture». L'écrivain, originaire à la fois de Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries a lui aussi témoigné sa reconnaissance aux trois communes et aux engagements tels que

ceux des Editions Chênoises et de 3Chêne Culture. Laissant le suspense entier quant au contenu de son récit, il a décrit avec sensibilité sa réflexion devant le constat du nombre croissant de livres et d'écrivains, face à un nombre décroissant de lecteurs. Un constat qui n'a pas entamé son plaisir d'écrire découvert à l'occasion du concours: il avoue sa difficulté à mettre un point final même à son récit, dont il rédige presque malgré lui la suite!

L'abondance de l'offre, et dans celle-ci des livres à scandale, est un symptôme de l'intérêt général porté aujourd'hui plus sur la rentabilité par certains éditeurs, diffuseurs, ou médias, voire même écrivains, et sur la célébrité de ces derniers. Consommerait-on les livres comme tout le reste à l'ère capitalo-consumériste? Ce n'est en tout cas pas une mode partagée par M. Boesiger, qui en a profité pour digresser sur sa passion de la lecture en insistant sur son importance, en tant qu'activité à la fois individuelle et sociale. A nous de remercier et encourager les structures passionnées et marginales de promotion culturelle, dont les initiatives combattent l'appauvrissement de la diversité et de la qualité de l'offre découlant de son homogénéisation, d'un nivellement culturel causé par la concurrence économique et la course à un «audimat» littéraire. D'ici le lancement du site et une plus large diffusion des ouvrages, que vous soyez écrivain, lecteur, l'un et l'autre ou ni l'un ni l'autre, soutenez déjà les Editions Chênoises en mettant un *like* sur: www.facebook.com/editionschenoises.

Clarisse Miazza

Publicité

MAX LOCATELLI SA

swisscom
Partner

VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHENE

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg

Téléphone 022 348 33 55

Fax 022 860 80 19

Email: info@locatellimax.ch

Chêne-Bougeries



Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries - Voirons

L'état civil Chêne-Bougeries-Voirons ouvre ses portes selon l'horaire suivant:

Lundi, jeudi et vendredi	8h30-12h00
Mardi	13h30-16h30
Mercredi	7h30-16h00
	Fermé le matin
	13h30-18h00

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant des mois de novembre et décembre 2014:

Mariages:	5
Naissances:	128
Décès:	21

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

Salle communale J.-J. Gautier

Route du Vallon 1

- spectacles: 500 places
 - banquets: 400 places
- Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:
- le carnotzet: 20 places
 - la salle de société: 50 places

Espace Nouveau Vallon

Route du Vallon 8

Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions (40 places).

Salle polyvalente école du Belvédère

Chemin De-La-Montagne 71

- spectacles: 100 places
- banquets: 80 places

Salle de la Colomba

Ecole de Conches

• 70 places pour réunion uniquement. Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Carte journalière commune

Le Conseil administratif vous informe que depuis le 5 janvier 2015, 10 cartes journalières sont mises à disposition au guichet de la mairie au prix de CHF 40.- la carte (au-

cune réservation, échange ou remboursement possibles, merci de votre compréhension).

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24h. avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

Les avantages qui vous sont offerts:

- Vous pouvez voyager en 2^{ème} classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant.

Pour connaître les disponibilités des cartes journalières:

www.chene-bougeries.ch

Transports publics genevois - Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.-, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries, ont décidé de poursuivre cette action.

Depuis le 5 janvier 2015, 120 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. Toutefois, ces dernières sont réservées **exclusivement aux communiens en âge AVS**, ceux-ci ne bénéficiant plus d'un quelconque tarif senior de la part des TPG. Une seule carte sera vendue par ménage.

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, **munies d'une pièce d'identité**. ATTENTION: aucune réservation ne sera effectuée.

Taxe professionnelle communale

Mise à jour du rôle des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C), ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A). Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

- les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;
- les personnes morales qui ont une

activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;

- les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective. Le formulaire de déclaration est disponible sur le site de la commune: www.chene-bougeries.ch/taxeprofessionnelle

Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50^{ème}, 60^{ème} ou 70^{ème} anniversaire de mariage, sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Anniversaires des aînés

Le maire a le très grand plaisir de fêter les communiens atteignant leur 80^{ème} anniversaire et de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90^{ème} anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80^{ème} anniversaire sont:

Pour le mois de novembre:

Mme Jeanne-Marie Maiullari, MM. Michel Bonini, Pierre Chevallay.

Pour le mois décembre:

Mme Jacqueline Petrovitch-Candevau, M. Boris Raphoz.

Les personnes ayant célébré leur 90^{ème} anniversaire sont:

Pour le mois de novembre:

Mme Georgette Rouge, M. Roger Balzaretto.

Pour le mois de décembre:

Mme Liliane Riondel, M. Richard Hüttenmoser.

Mme Yvonne Dubrit a fêté ses 104 ans le 17 novembre 2014.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Requêtes en construction et démolition

APA 40517-APA – M. Nino Kjellman – transformation et rénovation d'une maison de maître – pose de quatre jours inclinés en toiture – installation d'un ascenseur – chemin de la Garance 9

DD 106013/2-3 – Mme et M. Ivonne et Duncan Letchford p.a. Atelier K Architectes SA – réaménagement intérieur et extension d'une villa existante – modifications diverses du projet initial + suppression de la piscine – chemin de Grange-Bonnet 16

DD 107347-3 – Hoirie Schenkel p.a. Schenkel architecte – construction de quatre villas en ordre contigu + couvert à voitures – panneaux solaires en toiture – chemin Monplaisir 11, 13.

DD 107336-3 – Amaldi-Neder Architectes Sàrl – construction d'une villa (HQE) avec piscine et couvert à voitures – chemin de Fossard 4A

DD 107333-3 – M. Pierre Paley p.a. Paley architectes Sàrl – construction de trois villas contiguës avec garages et panneaux solaires en toiture – chemin de Fossard 24

DD 107322-3 – M. et Mme Antonello – construction de deux villas jumelées et d'un couvert à voitures – chemin Saladin 6

DD 107300-3 – M. et Mme H. Chraiti – agrandissement d'une villa – construction d'une annexe – chemin du Vieux-Clos 18

DD 107165-3 – M. Alexis Minkoff – ensemble d'habitats groupés de 8 logements THPE – garage souterrain – panneaux solaires – route de Florissant 131

DD 107375-3 – Bureau d'architecte Pierre Steiner SA – transformation et extension d'une villa existante – suppression garage existant – chemin Chapeaurage 3

DD 107389-3 – M. Eric Flandinet p.a. J.-P. Niederhauser architecte SA – agrandissement d'une villa contiguë – route de Malagnou 157B

DD 107398-3 – M. et Mme M. Kirsch – construction de deux villas mitoyennes THPE avec piscines, garage et couvert à voitures – panneaux solaires en toiture – mur – chemin J.-F. Dupuy 9

M 7283-3 – M. et Mme Antonello – démolition de deux cabanons de jardin – chemin Saladin 6

(suite en page 20)

M 7308-3 – M. et Mme Kirsch – démolition villa – garage – cabane de jardin et d'un mur – chemin J.-F. Dupuy 9

M 7313-3 – M. Eric Flandinet c/o P. Niederhauser architecte SA – démolition d'une villa – route de Malagnou 153.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du jeudi 18 décembre 2014

Lors de sa séance du 18 décembre 2014, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a:

Approuvé par 12 voix pour, et 7 abstentions

- le rapport de gestion 2013 de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries.

Approuvé par 18 voix pour et 1 abstention

- le bilan et le compte de pertes et profits 2013 de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries ainsi que le rapport de contrôle y relatif établi par la Société Fiduciaire Antoine Gautier SA.

Décidé par 15 voix pour, et 4 abstentions

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement de CHF 150'732.– TTC pour couvrir les frais d'études et d'analyses effectuées en lien avec l'assainissement de l'ancienne déchetterie intercommunale située sur la

parcelle N° 5407 du cadastre de Thônex;

- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;
- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement de ces travaux sur les disponibilités de la trésorerie communale;
- d'amortir la dépense nette prévue de CHF 150'732.– TTC au moyen de 5 annuités qui figurent au budget de fonctionnement de 2015 à 2019.

Décidé par 9 voix pour, 7 voix contre et 3 abstentions

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement de CHF 357'000.– TTC soit 1/3 de CHF 1'071'000.– TTC pour couvrir les frais d'études liés au projet de rénovation complète des vestiaires du stade des Trois-Chêne;
- de comptabiliser la dépense indiquée, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;
- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement de ces travaux sur les disponibilités de la trésorerie communale;
- d'intégrer les frais d'étude engagés dans le crédit d'engagement relatif à la réalisation du projet qui devra être ouvert par le Conseil municipal et amorti au moyen de

20 annuités, lesquelles figureront au budget de fonctionnement de 2015 à 2034;

- de subordonner cette délibération à l'acceptation d'une délibération similaire par les communes de Chêne-Bourg et de Thônex.

Décidé par 10 voix pour, 5 voix contre et 4 abstentions

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit complémentaire de CHF 27'000.– TTC pour l'acquisition de parcomètres et d'un horodateur dans le cadre de la mise en zone bleue "macaron";
- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;

- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement de ces travaux sur les disponibilités de la trésorerie communale;

- d'amortir la dépense nette prévue de CHF 27'000.– TTC au moyen de 10 annuités qui figurent au budget de fonctionnement de 2015 à 2024.

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Jeudi 26 février 2015

Toutes les séances ont lieu à 20h30 à la villa Sismondi, rte du Vallon 4.

Médailles de chiens

Le 27 novembre 2011, une nouvelle législation sur les chiens est entrée en vigueur à Genève. Avec cette réforme fiscale, la commune ne se charge plus de la perception de l'impôt.

Du lundi 5 janvier au mardi 31 mars 2015

Tout détenteur de chien devra se présenter à la mairie de sa commune de domicile afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours (médaille) en présentant les documents suivants:

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données ANIS;
- l'attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour "détenteur de chien" pour l'année 2015;
- le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours théorique ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV;
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours pratique ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV.

La médaille sera remise même en cas de document(s) manquant(s).

Le chien devra également être porteur d'une plaquette à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmet les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale. Cette dernière établit des borde-

reaux d'impôt et les notifie directement par poste aux détenteurs de chiens.

Exigences ANIS – formation pratique – TMC

Tout détenteur doit s'assurer que son chien est identifié au moyen d'une puce électronique, enregistrée à ANIS SA (Animal Identity Service AG). Il doit aussi annoncer tout changement d'adresse et de détenteur ainsi que la mort du chien dans les 10 jours à cette banque de données.

Pour les nouveaux chiens acquis après le 1^{er} septembre 2008, une formation pratique de quatre fois une heure doit être suivie auprès d'un éducateur canin agréé dans les douze mois suivant l'acquisition.

Pour les chiens de grande taille (plus de 25 kilogrammes et 56 centimètres au garrot) et âgés de moins de huit ans, un test de maîtrise et de comportement (TMC) doit être réussi auprès d'un éducateur canin agréé dans un délai de 12 mois, ce en sus des formations pratiques. Le chien doit avoir au moins dix-huit mois au moment du passage du TMC. ■

Autres informations:
www.ge.ch/chien

Jardin d'enfants de Chêne-Bougeries

Le jardin d'enfants **Le Petit Manège**, situé 4, place de l'Etrier (Tour de la Gradelle) à Chêne-Bougeries, est ouvert du lundi au vendredi matins, de 7h45 à 12h15, pour les enfants de 2 à 5 ans.

NOUVEAUTÉ: depuis début janvier 2015, il est également ouvert les lundi, mardi et jeudi après-midis, de 14h00 à 17h00 (il reste encore des places disponibles).

Le jardin d'enfants **Les Castagnettes**, situé 42/44 route J.-J. Rigaud à Chêne-Bougeries, est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi matins, de 8h00 à 12h00, dès 3 ans (il reste encore des places disponibles), ainsi que les lundi, mardi et jeudi après-midis dès 2 ans, de 14h00 à 17h00.

Ces deux jardins d'enfants sont gérés par une association. Ils sont subventionnés par la ville de Chêne-Bougeries, laquelle détermine les critères prioritaires d'accueil suivants:

1. la domiciliation sur le territoire
2. la domiciliation professionnelle à Chêne-Bougeries

Pour tout renseignement:

Le Bureau de la Petite Enfance

Mme Valérie Farey
Route du Vallon 6bis • 1224 Chêne-Bougeries
v.farey@chene-bougeries.ch • Tél. 022 869 17 87
www.chene-bougeries.ch



29 et 30 novembre 2014

Le marché de Noël de Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg

Le nouveau périmètre et les nouveaux horaires pour le marché conjoint de la ville de Chêne-Bougeries et la commune de Chêne-Bourg ont su séduire exposants et visiteurs. En effet, pas de flocons au rendez-vous cette année, mais une nouvelle organisation visant à créer un vrai cœur de fête autour des succulentes raclettes des Sauveteurs auxiliaires de Chêne-

Bougeries, installés pour l'occasion sur la place du Gothard.

Quelque 40 stands proposant de l'artisanat local, tels que peinture sur verre, bijoux, doudou-bouillottes en tissus, bougies, articles de Noël, biscuits, macarons, confitures et bien d'autres, ont attiré un large public. Puis, c'est à la lumière des guirlandes et décorations lumineuses de Noël que la

soirée du samedi a réchauffé les cœurs des petits et grands jusqu'à 20h00 autour du carrousel Sissi, d'animations diverses et des délices culinaires de saison.

Le dimanche a permis à tous de flâner dans le marché, de se réchauffer avec un bon café, un vin chaud ou des marrons grillés, tout en écoutant les chants de la Chorale Coup de Cœur ou l'orgue de Papy

Jo, de rire avec le clown Kinou de faire maquiller les enfants ou tout simplement de faire ses petits achats, en pensant à toutes les personnes chères à nos cœurs en cette période de Noël.



Afin de marquer la Journée mondiale de lutte contre le SIDA

Inauguration officielle d'un arbre de lumière



Pour marquer la Journée mondiale de lutte contre le sida (1^{er} décembre), la ville de Chêne-Bougeries et le Groupe SIDA Genève ont invité la population à un moment convivial à proximité

du Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries, au cours duquel a été illuminé un arbre de Noël particulier paré du célèbre ruban rouge.

Cette décoration de Noël symbolique a permis de rappeler que 33 millions de personnes sont infectées ou affectées par le VIH/sida de par le monde, dont 25'000 personnes en Suisse. Une occasion de saluer le travail du Groupe sida Genève en matière de prévention, de soutien aux personnes concernées, de lutte contre les discriminations et de sensibilisation au VIH/sida.

Suite aux allocutions des autorités et de la présidente du Groupe sida Genève, les participants ont été chaleureusement invités à partager vin chaud et thé.



M. Mauro Poggia, Conseiller d'Etat en charge du DEAS, entouré de M^{mes} Béatrice Grandjean-Kyburz, Conseillère administrative, et Heide Jimenez Dávila, Présidente du Groupe Sida Genève.

Fête de Saint-Nicolas 2014



Arrivés sur l'esplanade derrière la mairie, les enfants ont pu appeler Saint-Nicolas qui les a rejoints, accompagné de son compère Le Père Fouettard, de l'âne et d'un poney. Distribution de friandises, soupe aux légumes, marrons grillés, vin chaud et collation attendaient tous les acteurs de la fête pour un rassemblement familial et amical animé par les chants du groupe *Notre Genève*.

Photos prises, souvenirs gravés, c'est certain, les enfants se réjouissent déjà d'accueillir Saint-Nicolas l'an prochain à Chêne-Bougeries. ■

C'est depuis la salle communale Jean-Jacques Gautier que le magnifique cortège de la fête de Saint-Nicolas s'est formé, ce vendredi 5 décembre 2014. Equipés de flambeaux, plus de 300 enfants et parents ont défilé à travers les parcs Sismondi et Stagni, dans une ambiance intime et chaleureuse, au son des percussions de l'école de La Lyre de Chêne-Bougeries.

1^{er} janvier 2015

Concert de l'An

Salle Jean-Jacques Gautier, le 1^{er} jour de l'an à 17h00. Le public attend, est impatient, s'installe et se prépare à être bercé par plus de 40 musiciens de l'Orchestre Buissonnier installés sur scène. Ça y est, le concert commence pour le plus grand plaisir de quelque 450 personnes, sous la direction de Pierre Bleuse l'*Ouverture de La Chauve-Souris* de Strauss donne le bon ton pour la suite. Entre en scène Clément Dami avec son violoncelle pour nous interpréter un solo de Tchaïkovski, *Variations Rocooco*. Eblouissant. Après une courte pause, le concert reprend

par l'*Ouverture de La Force du Destin* de Verdi, puis *Habanera* et *Bourrée Fantasque* de Chabrier, suivi de *Tanguera* de Mores ainsi que du traditionnel *Beau Danube Bleu* de Strauss. Sous un tonnerre d'applaudissements, l'Orchestre Buissonnier nous fait l'immense plaisir de revenir pas moins de trois fois sur scène, pour terminer avec un incroyable tango argentin!

Ebloui par tant de talent, c'est un public ravi qui partage le verre de l'amitié, encore sous le charme musical de l'Orchestre Buissonnier, si cher au cœur des mélomanes fidèles à ce concert de l'An. ■



Publicité

Durlermann SA
Installations thermiques & Energie renouvelable

Installation

Rénovation

Entretien

Dépannage 24h/24

• 36, rue Peillonex
1225 Chêne-Bourg

• T: 022 348 18 03
• F: 022 348 69 81
• E: info@durlermann.ch

www.durlermann.ch

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima sont à votre entière disposition pour:

- Pressing
- Rideaux – voilages
- Blanchisserie
- Tapis
- Retouches
- Daim – cuir – fourrures

Travail artisanal soigné effectué par des professionnels

Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum)
Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg

Spinelli & Fils

maçonnerie - béton armé - gypserie - peinture - décoration

9, ch. du Pâquier
1231 Conches
T 022 347 20 22
info@spinelli-ge.ch
www.spinelli-ge.ch

Apéritif des vœux

Mardi 6 janvier 2015, les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries ont présenté leurs vœux aux nouveaux résidents de la commune, aux représentants de la population ainsi qu'aux corps constitués et associations venus fort nombreux à cette traditionnelle cérémonie placée sous le signe de l'ouverture, de l'accueil et de la convivialité, mais aussi de la musique avec L'Harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries.

M. Jean-Michel Karr, Maire, en présence des Conseillers administratifs, Mme Béatrice Grandjean-Kyburz, et M. Jean Locher, ainsi que de bon nombre de Conseillers municipaux, a reçu les invités en prononçant une allocution portant sur l'espoir!

Discours de M. Jean-Michel Karr, Maire

Vœux du Conseil administratif de Chêne-Bougeries
6 janvier 2015

«Au nom des autorités de Chêne-Bougeries, soit le Conseil municipal et le Conseil administratif, nous vous souhaitons une cordiale bienvenue en notre salle communale Jean-Jacques Gautier.

Pour celles et ceux qui auront reçu la carte de vœux du Conseil administratif, vous aurez constaté que nous avons cette année été inspirés par un illustre barbu...

Celles et ceux qui se seront même penchés sur le verso de la carte sauront que l'homme à barbe n'était autre que Victor Hugo, qui avait notamment écrit: «L'espoir est aussi important dans la vie d'un être humain que les ailes pour un oiseau».

Et dans la vie de notre Commune, quelles formes prend l'espoir?

Il y a d'abord l'espoir de permettre à nos concitoyennes et concitoyens de vivre en paix et en sécurité – l'espoir que dans un monde parfois brutal et chaotique, le cadre de vie que nous entretenons soit le théâtre discret de vies variées, intéressantes, toujours et à tout âge dignes d'être vécues.

L'espoir aussi que les générations montantes puissent apprendre ici à voler de leurs propres ailes; l'espoir vivace qu'il nous reste, loca-

lement, des oiseaux à contempler et écouter...

Très concrètement, pour notre estimée collègue Béatrice Grandjean-Kyburz, l'espoir pourrait être celui d'une vie, à partir de juin 2015, encore plus palpitante que durant ses seize années au Conseil administratif, dont six en qualité de maire, ce dont je tiens vigoureusement à la féliciter et la remercier.

Pour M. le Conseiller administratif Locher et moi-même, l'espoir peut-être est de pouvoir continuer à vous servir, de parvenir à conjuguer nos forces avec créativité au service d'une ville qui compte déjà plus de 11'000 habitants.

Pour les femmes et les hommes qui s'investissent pour vous au Conseil municipal, l'espoir est qu'ils s'écoutent, qu'ils dialoguent et s'entendent pour redonner enfin du lustre à Chêne-Bougeries, à son cœur de Village notamment; et plus largement, que l'engagement envers

la communauté, par-delà les stériles étiquettes de parti, ait un sens non pas affaibli mais bien renforcé.

Pour notre administration, l'espoir est qu'elle ait toujours le souci de faire l'usage le plus judicieux de vos impôts, et offre avec confiance un service de qualité au public.

Au service de la population, nous espérons aller dans le sens du calme et de la stabilité dans la vie de nos quartiers, malgré tant de chantiers...; et que la Chêne-Bougeries que nous préparons ait dans 50 ans non seulement une histoire, mais aussi un avenir et une identité. Certes, contrairement à Carouge par exemple, Chêne-Bougeries n'a jamais été rattachée au grand-duché de Savoie; elle ne s'est jamais étendue jusqu'à la Sardaigne... mais cette commune à un parcours tout à fait singulier qui mérite aussi d'être connu. Notre espoir est que nos nouveaux habitants s'en imprègnent et prennent agréablement racine.

Pour conclure et bien démarrer l'année, voici une raison de préférer Hugo à Paul Valéry. Selon Valéry, «L'espoir fait vivre, mais comme sur une corde raide» alors que pour Victor Hugo «Le devoir a une grande ressemblance avec le bonheur d'autrui».

C'est donc sur cet espoir, et avec ce sens du devoir, que nous vous souhaitons une vivifiante et heureuse année 2015».

Toujours en musique, les convives ont pu ensuite échanger leurs vœux autour d'un buffet, et découvrir, pour les nouveaux résidents, les associations qui présentaient leurs activités dans la salle Jean-Jacques Gautier.

Vous pouvez retrouver le discours prononcé par M. Jean-Michel Karr, en ligne sur notre site www.chene-bougeries.ch



Publicité

pharmacie gouda
HORAIRES NON STOP
 lundi au vendredi: 8 h à 19 h – samedi: 8 h 30 à 18 h
LIVRAISONS RAPIDES À DOMICILE
 Centre commercial / Ch. De-La-Montagne 136 / Chêne-Bougeries
 Tél. 022 348 35 68 / Fax 022 348 03 67 /
www.pharmaciegouda.ch / goudahome@bluewin.ch

RÉPARATION ET POSE DE STORES ET DE TENTES
BG STORES
 S.A.
 24, rue de Chêne-Bougeries
 1224 Chêne-Bougeries
 Tél. 022 349 06 29
 Natel 079 200 20 48
 Fax 022 349 05 69

«Rigueur, réalisme, service à la collectivité. Un défi face à la croissance de Chêne-Bougeries»

Pour le Conseiller administratif Jean Locher, «allier rigueur, réalisme et service à la collectivité» résumant les principaux axes de son action au sein du Conseil administratif depuis son élection en 2011. Coups de projecteur sur les réalisations et les projets menés dans le cadre de ses dicastères.

Finances et administration

En charge des finances et de l'administration, Jean Locher est particulièrement préoccupé depuis son arrivée par l'insuffisance des investissements et l'excédent de revenus qu'il juge trop important. Il relève tout d'abord que les investissements bruts réalisés en 2013 représentent 33% des investissements prévus au budget 2013 alors que l'excédent de revenus, tel qu'il ressort des comptes 2013, est supérieur de 3 millions à celui budgété. Dès lors, poursuit le magistrat, «il est, à ce jour, raisonnable de penser que l'exercice 2014 se soldera à nouveau par un excédent de recettes, la valeur de rendement du centime additionnel retenue (34 centimes) étant vraisemblablement toujours trop basse, ainsi que par des investissements chroniquement insuffisants.» D'autant, note-t-il, «que nos rentrées fiscales vont continuer de progresser. Dans les immeubles des Hauts-de-Malagnou par exemple, il y a beaucoup de nouveaux contribuables dont les impôts nous seront versés dès 2014.» Or, souligne-t-il, ces excédents de revenus successifs ne peuvent pas être mis de côté. C'est de l'argent de nos contribuables qui part dans le cadre de la péréquation intercommunale et ne profite pas à nos communiens.»

Fondation communale pour le logement

Après avoir remis à plat le fonctionnement de l'administration communale, la réforme du statut du personnel, en cours de négociations, et celle de la Fondation communale pour l'aménagement, sont ses prochains objectifs. «Cette Fondation, créée à l'époque pour rénover le "goulet", est inadaptée pour relever les défis d'une ville de près de 11'000 habitants qui va considé-



blement se développer dans les dix ans à venir. Pour y répondre efficacement, insiste-t-il, nous devons la transformer en une véritable fondation communale pour le logement qui générerait l'ensemble des immeubles locatifs de la Commune, tout en assurant plus particulièrement leur entretien et procéderait à l'attribution des logements, de manière professionnelle et indépendante.»

Bâtiments et infrastructures

A noter, par ailleurs, que Chêne-Bougeries a de nombreuses réalisations à son actif ainsi que plusieurs projets en cours dont certains sont très avancés. Responsable des bâtiments et des infrastructures, Jean Locher cite ainsi l'assainissement de l'ancienne décharge communale (3,6 millions) dans le secteur Jean-Jacques Rigaud et la si-

gnature d'une convention avec les SIG en vue de l'implantation de sondes géothermiques sur les terrains communaux du centre de la Grabelle qui permettra, à terme, de rénover la centrale de chauffe privée de l'ensemble des immeubles de la résidence. Ou encore les travaux effectués, ou en phase d'études, sur différents collecteurs dans le cadre du Plan général cantonal d'évacuation des eaux. Sans oublier la réfection de l'enveloppe extérieure de l'école de la Grabelle (11 millions) et le projet d'extension de l'école de Conches, avec la construction d'une salle de gymnastique, mené en partenariat avec l'Etat.

Jean Locher est, par ailleurs, particulièrement fier de la rénovation du jardin d'enfants "Le Petit Manège" (1,1 million) et du réaménagement de son espace de jeux. Ces nouvelles installations complè-

tent l'Agorespace aménagé à l'école de Chêne-Bougeries et la refonte complète du parc attenant au Centre de rencontres et de loisirs de la Grabelle, avec l'aménagement de jeux et d'une installation fitness senior. Des réalisations qui, comme celle prévue dans le préau de l'école de Conches, s'inscrivent dans la politique de mise aux normes progressive de l'ensemble des places de jeux de la commune décidée par le Conseil administratif. Il est important de noter que ce ne sont là que quelques exemples emblématiques de l'activité déployée par le magistrat.

A chacun, son rôle

A la veille des élections d'avril prochain, Jean Locher souhaite surtout, qu'il soit réélu ou pas, que «le nouveau Conseil municipal ait une meilleure compréhension du rôle du Conseil administratif. Si les crédits demandés ne lui sont pas accordés au terme du processus normal d'examen en séance de commissions, le Conseil administratif ne peut rien entreprendre. Cette situation – où il faut parfois un an de tractations pour obtenir un crédit finalement voté sans modifications par le Conseil municipal – entrave tant le développement de Chêne-Bougeries que la simple adaptation des prestations en fonction de l'accroissement constant de sa population. Gérer une commune, conclut notre interlocuteur, c'est pouvoir étudier sans attendre ses besoins et les moyens d'y répondre. Pour y parvenir, il est impératif de mettre en place une planification, à l'horizon d'au moins une décennie, permettant de concrétiser les objectifs retenus pour qu'ils soient opérationnels au moment où la population en aura besoin.»

Frédéric Montanya

Publicité



AMBROSIO S.A.

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS

Route de Jussy 2
1225 Chêne-Bourg
info@ambrosio.ch

POMPES À CHALEUR Tél. 022 349 85 77
PANNÉAUX SOLAIRES Fax 022 349 46 28

Pharmacie de
Chêne-Bougeries

Ivan Harnag, pharm.

PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE

OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00
38, rue de Chêne-Bougeries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61

Le premier hameau de studios mobiles voit le jour à Chêne-Bougeries

Après des années à la rue, une quinzaine de sans-abri ont emménagé en novembre dernier dans les studios mobiles du Hameau Eureka à Chêne-Bougeries.



L'inauguration du hameau a eu lieu le jeudi 13 novembre 2014 au 154, route de Malagnou. Initié et porté par l'association Carrefour-Rue à Genève, l'aboutissement du projet a été célébré en présence de nombreuses personnes, des autorités cantonales de Genève et communales de Chêne-Bougeries, des représentants de Carrefour-Rue, ainsi que des nouveaux résidents qui ve-

naient d'intégrer leur nouvel environnement. Certains résidents ont ouvert leur studio afin de permettre aux personnes intéressées de les visiter "de l'intérieur", agrémentant ce moment de partage par des explications et des réponses aux nombreuses questions des visiteurs.

Un concept innovant

Le hameau *Eureka* repose sur le principe du logement relais, qui

permet à des personnes sans-abri de retrouver un chez-soi, afin de mieux rebondir et repartir dans la vie active. Il compte neuf studios simples, de 14 m², pouvant accueillir deux personnes, et un studio familial, créé à partir de deux éléments. Les deux derniers conteneurs servent de salle commune et de buanderie. Tous les logements sont équipés d'une salle de bain complète et d'une cuisine.

Ce hameau provisoire occupe une surface de 6'000 m². Située dans un quartier résidentiel, la parcelle arborisée est aussi occupée par des bâtiments habités par les membres des associations *Xenope* et *La Ciguë*. Elle a été rachetée par l'Etat de Genève à l'Université en janvier 2013, en vue d'y réaliser des logements. Dans l'attente de l'autorisation de construire, Carrefour-Rue loue les lieux.

Contribuer au "bien vivre ensemble"

La Conseillère administrative de Chêne-Bougeries, Béatrice Grandjean-Kyburz, a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants. Elle a souligné qu'il pouvait arriver à chacun, au regard des aléas de la vie, de se retrouver dans une situation momentanément difficile. Elle espère que ce passage à Chêne-Bougeries sera serein, agréable, et surtout qu'il leur permettra de rebondir et de repartir sur des bases plus solides.

Les autorités communales se réjouissent de l'implication de Carrefour-Rue dans ce beau projet et sont convaincues que la présence de l'association ne pourra que contribuer au "bien vivre ensemble" avec tous les riverains, dans un esprit de solidarité et de lien. Un remerciement particulier a également été adressé à tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin à la mise en place de ce magnifique projet. ■

Publicité

Duret sa
 CHARPENTE
 MENUISERIE

t. 022 703 40 90 | f. 022 703 40 98
 107, avenue de Thonex - 1231 Conches
 www.duret.ch

EMS LE PRIEURÉ EMS Le Prieuré
 Chemin du Pré-du-Couvent 3
 1224 Chêne-Bougeries / Genève
 Tél. 022 869 52 00
 Fax 022 869 52 01
 info@emsleprieure.ch
 www.emsleprieure.ch

ASSOCIATION SOAS - LE PRIEURÉ

Pierre Del Bon
 ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE

1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards
 e-mail: info@delbon.ch • TEL. 022 348 56 06

MARIONNETTES & CIE

SALLE COMMUNALE JEAN-JACQUES GAUTIER
RTE DU VALLON 1 - CHÊNE-BOUGERIES

Samedi 7 mars **Dimanche 8 mars**

Spectacles . oilets

Pas de réservation par téléphone.

Vente des billets à la salle communale J.-J. Gautier
Samedi 7 mars de 11h à 12h et de 13h30 à 17h
Dimanche 8 mars de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Entrées à CHF 10.-

Ateliers : inscriptions indispensables

dès le 20 février

en ligne sur le site : www.chene-bougeries.ch

ou par téléphone les vendredis matin uniquement au 022 869 17 37
Payement le jour même, directement auprès de l'artiste.

Spectacles

Ateliers

Trésors dans la glace

Marionnettes

Par les Croquettes, dès 4 ans, 45 minutes
Samedi 7 mars à 14h00
Dimanche 8 mars à 11h00

Au pays des glaces, Naruk et Youpit découvrent un trésor. L'avidité de leurs parents provoque une catastrophe.

La princesse et la balle d'or

Marionnettes

Je vais te dire ce que j'aimerais Costanza Solari, dès 3 ans, 45 minutes

Deux histoires autour de cadeaux particuliers, de promesses à tenir et de princes à gagner !

Pop-up circus

Livre-spectacle et figures animées

Par le Théâtre l'Article, dès 2 ans, 30 minutes
Samedi 7 mars à 15h30
Dimanche 8 mars à 15h00

Un spectacle de cirque qui se feuillette et se déplie. Au fil des pages et de la musique, les numéros se succèdent.

Les chaudoudoux

Théâtre d'ombres et marionnettes

Par la Cie Deux fois rien, dès 4 ans, 40 minutes
Samedi 7 mars à 16h00
Dimanche 8 mars à 16h00

Une histoire chaleureuse et pétillante sur le vivre ensemble.

Le juke-box de la forêt

Comptines et marionnettes

Par Les Bamboches, dès 2 ans, 30 minutes
Samedi 7 mars à 17h00
Dimanche 8 mars à 14h00

C'est frais, c'est gai, ça chante, ça danse, ça participe...

Atelier de pop-up, cartes en 3D

CHF 25.- matériel compris

Avec Capucine Mazille, illustratrice de livres pour enfants. Dès 6 ans

Samedi 7 mars atelier 1 14h00 à 15h30
Samedi 7 mars atelier 2 16h30 à 18h00
Dimanche 8 mars atelier 3 10h00 à 11h30
Dimanche 8 mars atelier 4 14h00 à 15h30

Grenouilles, lézards, serpents et autres animaux vont naître du papier, en 3D et ceci de tes mains expertes! Adultes bienvenus !

Atelier papionnettes

CHF 25.- matériel compris

Avec Caroline Savoy, animatrice d'ateliers d'expression. Dès 5 ans

Samedi 7 mars atelier 5 14h00 à 15h30
Samedi 7 mars atelier 6 16h30 à 18h00
Dimanche 8 mars atelier 7 10h00 à 11h30
Dimanche 8 mars atelier 8 14h00 à 15h30

Des papiers de toutes les couleurs et pleins d'autres merveilles t'attendent pour créer et manipuler une marionnette en papier

Atelier sacs magiques, inventons des histoires

CHF 15.-

Avec Anne Compagnon, Cie Deux fois rien, dès 5 ans

Samedi 7 mars atelier 9 14h00 à 14h50
Dimanche 8 mars atelier 10 14h00 à 14h50

Un sac magique qui fait jaillir des histoires surprenantes, poétiques, drôles de nos bouches ! Adultes bienvenus !

DEJA PLUS DE 10'000 SPECTATEURS !

D'ENFANTS THÉÂTRE ET D'ADOLESCENTS
THÉÂTROCHAMP
présente sa création

« Ça me saoule ! »

Texte : Stéphane Machel
et l'atelier écriture des aînés et jeunes de Théâtrochamp
Mise en scène : Anouchka Charvost Semmataga

Le 3 et 4 mars 2015
à 19h30

Salle Communale de Chêne-Bougeries
Jean-Jacques Gautier

Logos: fagpa, BARRAZZ

La Peinture Suisse

Les chefs-d'œuvre des collections privées

Espace Nouveau Vallon

Du 13 au 29 mars 2015

ENTRÉE LIBRE

Lundi au vendredi: 15h à 19h
Samedi-Dimanche: 11h à 17h
Visites commentées à 15h30

Vernissage jeudi 12 mars à 18h30

Rte du Vallon 1 - Chêne-Bougeries
Tél: 022 869 17 37
www.chene-bougeries.ch

Chêne-Bougeries

Conférences Jean-Jacques Gautier 2015 « Prix Nobel et droits humains »



Mardi 31 mars 2015 à 20h00
TABLE RONDE
Prix Nobel de la Paix: mérites, controverses et perspectives

CINÉ-CONFÉRENCES:
 Mardi 21 avril à 20h00: **Henri Dunant et les Croix Rouges: son combat, son héritage**
 Mardi 13 octobre à 20h00: **Aung San Suu Kyi: son combat, son devenir**
 Vendredi 20 novembre à 20h00: **Prix Nobel de la Paix 2015**

Salle Jean-Jacques Gautier
 Route du Vallon 1 - Chêne-Bougeries

ENTRÉE LIBRE
 Tram 12, arrêt Grange-Falquet - Bus 34, arrêt Vallon
www.chene-bougeries.ch - www.diverscites.ch




Orchestre Buissonnier
 CONCERT DE PRINTEMPS
Mardi 28 avril 2015, à 20h

Salle Jean-Jacques Gautier
 Route du Vallon - Chêne-Bougeries

Ensemble de cordes
 préparation, Gábor Takács-Nagy

Wolfgang Amadeus Mozart
 Quatuor KV 458 en Si bémol majeur «La chaise»

George Enescu
 Octuor op.7 en Do Majeur

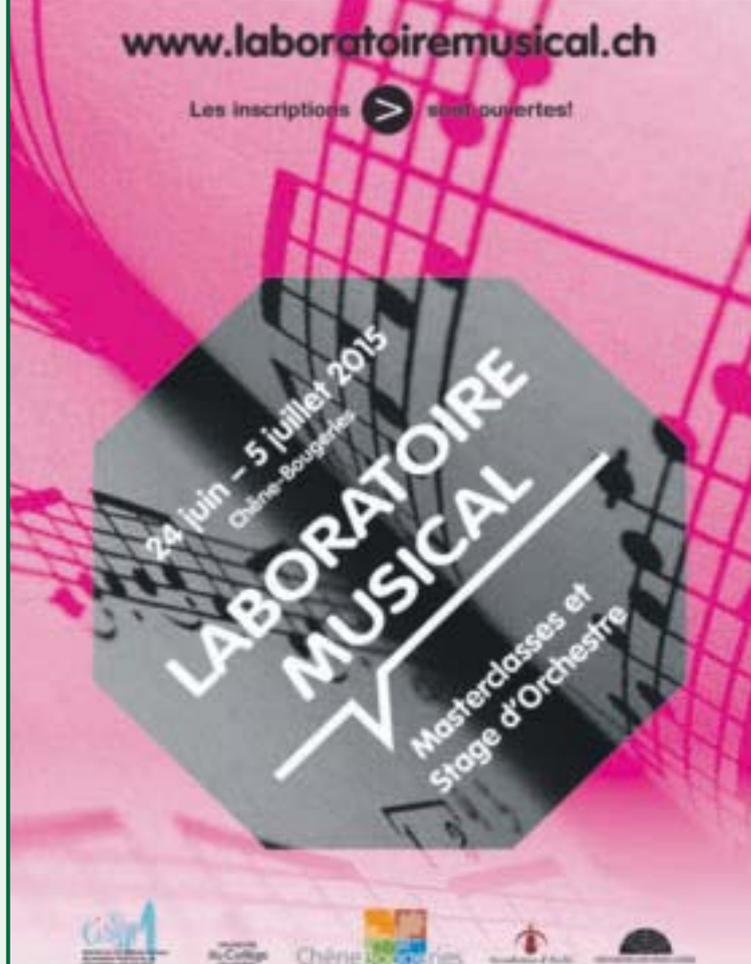
Billetterie:
 Mairie de Chêne-Bougeries - 196, route de Chêne
 et salle Jean-Jacques Gautier, le soir du concert
 CHF 15.- et CHF 10.- (AVS-Al-étudiants)
 Uniquement francs suisses acceptés

Tram 12, arrêt Grange-Falquet
 Bus 34, arrêt Vallon
www.orchestrebuisonnier.ch
www.chene-bougeries.ch



www.laboratoiremusical.ch

Les inscriptions  sont ouvertes!



24 juin - 5 juillet 2015
 Chêne-Bougeries

LABORATOIRE MUSICAL

Masterclasses et
 Stage d'Orchestre



Du 24 juin au 5 juillet 2015
 Prenez part au Laboratoire Musical !
 Inscriptions jusqu'au 17 mai 2015

ORCHESTRE DU LABORATOIRE
 Direction : Elena Schwarz et Ferran Gil-Millera
 Du mercredi 24 juin au samedi 4 juillet 2015
 Répétitions le soir et le week-end
 Au programme: Les Planètes de G. Holst ainsi qu'un concerto pour violoncelle et orchestre

MASTERCLASSES

- Flûte par M. Jacques Zoon
 (du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet)
- Violoncelle par Mme Iseul Chuat
 (du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet)
- Harpe par Mme Chantal Mathieu
 (du dimanche 28 juin au vendredi 3 juillet)

Renseignements et inscriptions sur
www.laboratoiremusical.ch




Chêne-Bourg

Conseil municipal du 16 décembre 2014

Communications du Conseil administratif

Personnel communal

Service de la comptabilité

Après une vingtaine d'années passées au sein de notre administration communale, dont 15 ans en tant que chef du service de la comptabilité, M. Michel Croisier a terminé son activité professionnelle. Dorénavant, c'est M. Olivier Christin qui assumera la responsabilité de ce service.

Poste de civiliste

Suite à notre accréditation comme établissement d'affectation, le Conseil administratif a engagé M. Timothée Riotton en tant que civiliste pour une période de 6 mois.

Nouvelle patrouilleuse

Suite à la démission pour cause de déménagement de Mme Sonja Lutz, patrouilleuse scolaire à la place Favre, nous avons engagé Mme Marthe Ikombe pour la remplacer dès la rentrée scolaire du 5 janvier 2015.

Urbanisation du quartier de la gare – concours d'architecture

Les deux concours d'architecture organisés par l'Etat de Genève et CFF Immobilier, en collaboration avec notre commune, ont permis de désigner les lauréats pour la réalisation des deux futurs bâtiments du périmètre de la gare. Tous les projets ont été exposés au Point favre du 19 au 29 janvier.

Conférence sur la gestion de l'eau

Eco label a organisé, en partenariat avec notre Commune, l'Etat de Genève et les SIG, une conférence sur la gestion de l'eau destinée aux entreprises et communes genevoises qui s'est tenue le 12 décembre dernier au Point favre.

Actions de Noël

Vu le succès rencontré les années précédentes, les travailleurs sociaux hors murs ont à nouveau mené une action en faveur de la population des Trois-Chêne durant la période des fêtes de fin d'année afin d'offrir des espaces chaleureux pour partager des moments de convivialité et de partage. Cette opération s'est déroulée les 23, 26 et 29 décembre.

Par ailleurs, l'action *Chêne-Bourg a du cœur pour Noël* a réuni près de 260 Chênois pour un repas le samedi 20 décembre à midi à la salle Point favre.

Enfin, comme chaque année, les employés communaux ont distribué les traditionnels cornets de Noël à nos aînés et aux élèves de nos écoles.

Naturalisations

Depuis la dernière séance du Conseil municipal, le Conseil administratif a préavisé favorablement 14 dossiers de candidature à la naturalisation genevoise.

Décisions

Dans sa séance du 16 décembre 2014, le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes:

1. ouvrir au Conseil administratif un crédit complémentaire de CHF 42'028.15 pour couvrir le dépassement relatif à la mise en séparatif des collecteurs de la rue François-Jacquier, secteur compris entre le chemin des Deux-Communes et les nos 11-16, rue François-Jacquier (bassin versant intercommunal avenue de Thônex).

Arrondissement de l'état civil des communes de Chêne-Bourg - Thônex - Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 4 novembre 2014 au 6 janvier 2015:

Mariages:	20
Naissance:	1
Reconnaissances:	9
Décès:	72
Déclarations de nom:	9

Requêtes en construction et démolition

M 7213-3 – 3317 – Rolex SA – démolition d'une habitation, d'un logement, de deux hangars, d'un garage privé et d'une petite annexe – 5-7, route de Jussy

M 7290-3 – 2249, 2563 et 2250 – Commune de Chêne-Bourg – démolition d'une villa et de deux annexes – 35, avenue des Grands-Monts
 APA 41088 – 3084 – Immolab SA – ajout de 2 jours en toiture, ouverture d'une porte-fenêtre sur façade Sud, nouvel accès voiture, installation d'un deck en bois dans le jardin – 2, avenue du Simplon

APA 41099 – 3450 – M. Daniel Metzger – aménagement d'une terrasse – 46, rue de Genève
 APA 41195 – 3995 – M. Brice et Mme Sylvie Lechevalier – aména-

gement d'un cabinet médical – 8, rue de Genève

APA 41199 – 3491 – M. Marc et Mme Gabriella Tappolet – construction d'un couvert à voiture – 17, chemin des Lilas-Blancs

APA 41342 – 4135 – Mme Anne et M. Philippe Grandjean – installation d'une pompe à chaleur avec sonde géothermique, pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture – 32, avenue du Vieux-Bourg

APA 41433 – 3868 – Lithos fondation de placement immobilier – réfection complète d'un appartement au 4^e étage – 7, rue François-Jacquier
 APA 41442 – 3438 – Mme Verena et M. Marc Gaillard – changement d'affectation d'une succursale bancaire en surface commerciale, création d'une vitrine en façade – 70, rue de Genève

DD 103738/3-3 – 2703, 4114 – I. Frangi SA – construction de 3 immeubles de logements avec arcades (HSE) et parking souterrain – aménagement d'une crèche dans les arcades, abri poussettes, abris vélos, suppression parking extérieur et modification locaux en sous-sol – 35 A-B-C, rue Peillonex.

Objets encombrants

Nous rappelons que la commune organise un ramassage mensuel des déchets encombrants, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., selon le calendrier suivant: **mardis 10 février, 10 mars et 14 avril tôt le matin**. Pour les immeubles exclusivement, un deuxième ramassage sera effectué les **mardis 24 février, 24 mars et 28 avril**.

Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures **au plus tôt le lundi au soir précédent**. De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police mu-

nicipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Déchets ménagers

Les habitants qui souhaitent se procurer une poubelle verte de ménage (17 l.), ont la possibilité de l'acquérir à la réception de la Mairie, au prix de CHF 15.-.

Musée Suisse des transports et des communications

La commune de Chêne-Bourg met gracieusement à la disposition de ses habitants des cartes d'accès au Musée suisse des transports et des communications.

Les entrées gratuites peuvent être retirées à la réception de la Mairie

Elagage des arbres - taille des haies

«Les propriétaires, locataires ou fermiers sont tenus de couper à une hauteur de 4m50 au-dessus du sol les branches s'étendant au-dessus de la voie publique (routes cantonales, chemins communaux).

Les haies doivent être taillées à 2m de hauteur. Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Entre propriétés voisines, les arbres, arbustes et haies vives ne peuvent dépasser 2m de hauteur que s'ils se trouvent à 2 mètres au moins de la ligne séparant les deux fonds.»

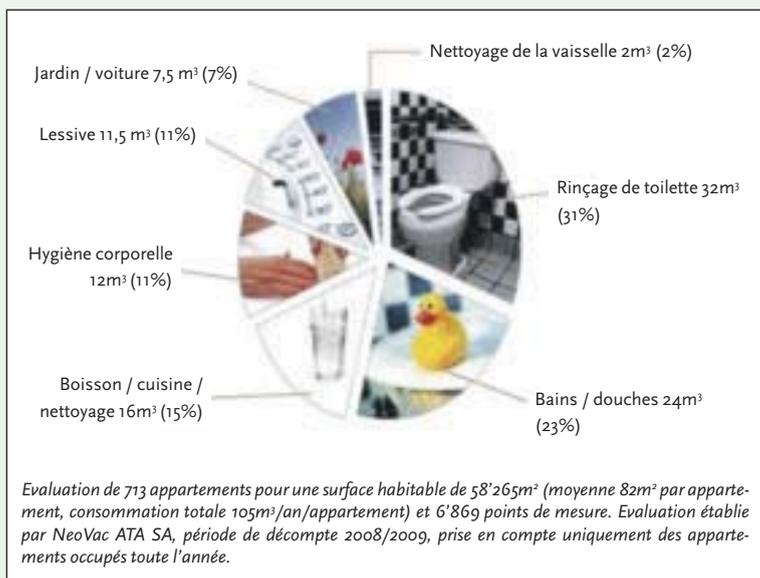
CHÉQUIER CULTURE *La commune de Chêne-Bourg offre des chéquiers culture*

6 chèques de CHF 10.-, à utiliser en déduction du prix d'un billet de cinéma, théâtre, musée, concert, exposition, etc. (liste des partenaires à disposition à la mairie) **à retirer gratuitement au guichet de la mairie contre pièces justificatives.**

Conditions d'obtention:

Résider à Chêne-Bourg – Avoir entre 21 et 64 ans – Etre au bénéfice de subsides de l'assurance maladie – Ne pas bénéficier d'autres mesures de réduction (étudiants, chômeurs, AVS, AI).

Renseignements: Mairie de Chêne-Bourg • ☎ 022 869 41 15



les bains et les douches (24%). Le nettoyage de la vaisselle vient en dernière position avec 2% de la consommation. Ceci s'explique grâce à l'amélioration technologique des machines qui sont plus performantes et moins gourmandes en eau.

Nappe ou Léman?

Genève dépend à 80% du lac Léman, qui se porte plutôt bien aujourd'hui, pour son approvisionnement en eau potable. Cela résulte d'un effort conjoint de la Confédération, de l'Etat, des communes, des entreprises à risque de pollution ou non et des particuliers. L'eau est précieuse, c'est une ressource naturelle fragile indispensable au quotidien et dont notre santé et notre bien être dépendent directement.

Economiser l'eau dans les ménages et les petites entreprises

Il est commun de penser que prendre une douche consomme moins que de prendre un bain. Cela est vrai si l'on n'excède pas 8 minutes. Au-delà de ce temps, le bain devient moins gourmand en eau. La solution pour prolonger son temps sous la douche serait donc d'installer des brises jets.

Les mesures qui restent efficaces sont d'avoir des chasses d'eau à 2 flux (6 et 9 litres), d'investir dans de l'électroménager moderne donc moins gourmand en eau et surtout d'éviter d'arroser son herbe ou son gazon en été.

D'autres moyens existent pour économiser l'eau, comme par exem-

ple la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage. M. de Siebenthal a toutefois souligné que cette solution doit être mise en place avec prudence car elle peut poser le problème de la qualité de l'eau avec notamment la présence de métaux lourds lessivés sur le toit qui se concentrent ensuite au sol.

On parle aussi souvent de récupération de l'eau des lavabos, douches, etc. pour les utiliser dans les chasses d'eau. Cette solution soulève de nombreux problèmes, entre autres l'eau qui tourne et qui dégage de mauvaises odeurs. Cette solution n'est donc pas recommandée.

En ce qui concerne les SIG, il serait impossible pour eux de fournir autre chose que de l'eau potable pour l'approvisionnement des toilettes, le dédoublement des conduits étant interdit.

La consommation d'eau en baisse

La consommation totale par habitant est en baisse depuis 1995 à un rythme d'environ 1% par an, alors que la démographie est en hausse. Aujourd'hui, consommer moins d'eau c'est diminuer sa facture d'électricité car 1m³ d'eau potable nécessite 0.66kWh.

Les questions sans réponse

La table ronde a permis de mettre en lumière des solutions et de clarifier certaines interrogations. Il reste néanmoins encore des zones d'ombres. Le fait que l'installation de sous-compteurs pour les particuliers ou les petites entreprises est techniquement très compliqué et

très cher, ne permet pas d'avoir une vue réelle sur sa consommation d'eau au même titre que celle de l'électricité. Il a également été souligné que si les entreprises recevaient facilement de l'information sur la sécurité, elles regrettaient de ne quasiment rien recevoir sur les problématiques de développement durable et plus particulièrement de l'eau de la part de l'Etat. Aujourd'hui, l'éducation pour les économies d'eau est faite avant tout aux enfants et par les enfants, ce qui exclut malheureusement toute une partie de la population.

En conclusion, il est bon de rappeler que la gestion de l'eau si importante pour notre santé et notre qualité de vie passe malheureusement souvent au second plan dans nos préoccupations. Nous avons l'habitude de l'utiliser sans réfléchir et nous trouvons cela normal. N'ayant pas de restrictions particulières dans le canton et peu ou pas de visibilité sur notre consommation, ce sujet est peu débattu. Malgré cela il est important de souligner deux points positifs: la consommation d'eau baisse régulièrement et sa qualité est jugée bonne, par l'Etat, par les SIG et par la CIPEL. Il faut toutefois rester vigilant et se rendre compte que la gestion de l'eau aujourd'hui à Genève est déficitaire et que cette chance se paie. Les habitants et les entreprises ne sont donc pas à l'abri d'une augmentation supplémentaire du prix de l'eau à l'avenir. ■

La commune de Chêne-Bourg accueille la Commission du Fonds Energie des collectivités publiques

A l'occasion des 15 ans du Fonds Energie des collectivités publiques, la commission d'attribution présidée par Mme Beatriz de Candolle, Maire, a tenu sa séance commémorative à la mairie de Chêne-Bourg en présence de M. Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat en charge du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) et de M. Christian Brunier, directeur général des Services industriels de Genève (SIG).

Ce fonds, qui est issu de la suppression du rabais qui était octroyé par les SIG à la Ville de Genève, aux communes genevoises et à l'Etat de

Genève, est destiné à subventionner les projets à temps de retour rapide et octroyé sous forme de subvention pour des travaux tels que par exemple la diminution des besoins en énergie, la valorisation des rejets de chaleur, le remplacement d'installations ou l'assainissement de bâtiments. ■



Aménagement urbain du périmètre CEVA

Les deux projets lauréats sont un gage de qualité

On connaît aujourd'hui de manière détaillée les contours de l'aménagement des alentours de la future halte CEVA de Chêne-Bourg. Le public a en effet pu prendre connaissance le 19 janvier, en présence du Conseiller d'Etat Antonio Hodgers*, des projets des lauréats des deux concours d'architecture lancés simultanément par le Canton et les CFF. Le premier, le projet UNTITLED, porte sur les deux immeubles situés dans le prolongement de la place de la Gare; le deuxième, intitulé SARA, concerne la construction d'une tour de 19 étages, côté est, à proximité du chemin de la Gravière. D'ici à 2020, ce sont ainsi 250 logements qui devraient voir le jour.

Une opportunité pour Chêne-Bourg

«Au-delà de la halte CEVA, la planification de ce nouveau quartier représente, une opportunité pour Chêne-Bourg», s'est réjoui le conseiller administratif Pierre Debarge devant un parterre de personnalités.

Revenant sur les enjeux communaux de cet ambitieux projet, le magistrat a rappelé «que la liaison souterraine du CEVA permettra enfin de relier le nord et le sud de la commune auparavant séparés de manière quasi hermétique par la ligne de chemin de fer.»

Par ailleurs, s'il est vrai que le quartier va être densifié, une large place sera faite aux espaces verts. Comme le prouve le programme *Palimpseste*, lauréat du concours sur les espaces publics de 2012, dont la demande d'autorisation de construire vient d'être déposée.

«En outre, a poursuivi Pierre Debarge, ce n'est plus une infranchissable barre de 140 mètres de long, tel que le prévoyait le Plan

Localisé de Quartier initial, qui verra ici le jour mais bien deux bâtiments distincts. Situés dans le prolongement de la place de la Gare, ils structureront l'espace et adouciront l'esplanade menant vers la tour, sise chemin de la Gravière, qui, en son temps, avait suscité de nombreuses discussions.»

De par la mixité prévue, le programme fixé pour ce nouveau quartier est dans son ensemble prometteur: près de 250 logements aux typologies bien réparties (PPE, loyer libre, LUP) viendront compléter d'importantes surfaces destinées aux activités et aux commerces conformément aux souhaits de la Commune. Pierre Debarge a par ailleurs relevé «l'importance que revêt la construction d'un immeuble intergénérationnel, avec des logements pour les étudiants et pour les personnes âgées». Cette idée, issue de la démarche Agenda 21 communal, tenait particulièrement à cœur des autorités.

Une démarche exemplaire

Rappelant que les lois et règlements en vigueur** favorisent la création de pôles urbains denses et de qualité, reliés entre eux par des axes de transports publics performants, le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers a souligné que «Chêne-Bourg est le parfait exemple de la mise en œuvre intelligente de cette politique, avec des projets d'urbanisation et d'espaces publics intégrés autour de CEVA. Dès la mise en service du nouveau Réseau express régional, la place de la gare entamera sa transformation en noyau urbain vivant qui bénéficiera de liaisons directes avec les principaux quartiers du centre de Genève et une importante partie de l'agglomération».

«Cette position et cette évolution stratégiques, a-t-il poursuivi, expliquent l'enjeu des concours: après avoir présenté en 2012 le projet d'espaces publics qui seront réalisés autour de la halte CEVA, nous découvrons aujourd'hui à travers

deux concours les trois bâtiments qui permettront d'accueillir quelque 250 nouveaux logements, des activités, des commerces et d'autres services de proximité au caractère résolument urbain».

Dans ce contexte, le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers est par ailleurs revenu, concernant les terrains appartenant à l'Etat, sur le choix, inédit pour Genève, de réaliser des logements en propriété par étage (PPE) en droit de superficie, ce qui permet d'en baisser les prix d'achat d'environ 20%. «Nous avons ici anticipé, ce que voulons faire de manière plus générale et quantitative, notamment dans le cadre du PAV», a-t-il souligné. ■

Frédéric Montanya

* Chef du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie

** Plan directeur cantonal 2030, schéma d'agglomération et loi sur l'aménagement du territoire récemment révisée

(suite en page 32)



Monsieur Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat, en présence du Conseil administratif de la commune de Chêne-Bourg et des équipes lauréates et primées.

Les projets lauréats

Conçu par le bureau parisien Lacaton et Vassal Architectes, le projet **SARA** porte sur la réalisation d'une tour de 19 étages qui a la particularité de ne comporter que des façades vitrées sans éléments porteurs visibles. Appartements et bureaux jouiront ainsi largement de la lumière naturelle. En effet, dans les étages destinés aux bureaux, la façade vitrée est située en périphérie tandis que pour les logements, elle est placée en retrait, permettant d'aménager des balcons de dimensions généreuses pouvant se transformer en jardin d'hiver sur le pourtour du bâtiment. Le grand avantage de cette option est que, loin de constituer un bloc opaque scindant l'espace en deux, cette tour s'intègre dans la continuité des deux premiers immeubles et des espaces publics prévus. L'immeuble accueillera des commerces au rez-de-chaussée, des bureaux sur les 5 premiers étages et 90 logements, à loyer libre, dans les étages supérieurs.

Elaboré par le bureau genevois Group8 architectes, le projet **UNTITLED** prévoit, de son côté, la construction de deux immeubles de 7 étages abritant des commerces dans des rez-de-chaussée conçus en partie sur deux étages, et 150 logements (subventionnés, en loyer libre ou destinés à la vente) dans les étages. Le grand atout de ce



SARA © Lacaton & Vassal, Paris. Projet lauréat du lot B.



projet est d'avoir su tirer le meilleur parti des contraintes imposées.

Le jury a particulièrement apprécié le plan d'aménagement transversal des étages, l'alignement des pièces de jour, la position de noyaux sanitaires qui structurent l'espace, les cloisons mobiles qui expriment une nouvelle socialisation et les balcons sud qui augmentent le sentiment d'espace. Sans oublier l'organisation du rez-de-chaussée où les commerces, installés dans les angles sud du bâtiment, sont valorisés sur des surfaces à deux niveaux leur offrant une visibilité optimale depuis l'espace public.

F.M.

UNTITLED © Group8, Genève
Projet lauréat du lot A.

Publicité


G. BUSULINI

123B, rue de Genève
1226 Thônex-Moillesulaz
E-mail : thonexopti@bluewin.ch

**OPTIQUE
THONEX**

Tél. 022 348 26 10
(près de la douane)
www.optiquethonex.ch

MENUISERIE - CHARPENTE - AGENCEMENT - ESCALIERS - USINAGE CNC



GUY FRACHEBOUD SA

Atelier Thônex
022 860 90 10

Bureau Plan-les-Ouates
022 794 58 55

guy.fracheboud@bluewin.ch

Campagne de prévention Alcool, cannabis et respect des espaces publics

L'action *Lâche pas ton pote* prend de l'ampleur

A la suite des botellón (sic), régulièrement organisés en 2012 au parc Stagni de Chêne-Bougeries, les travailleurs sociaux hors-murs des Trois-Chêne ont mis en place, en collaboration avec la police municipale de cette commune, une campagne de prévention spécifique intitulée *Lâche pas ton pote* ciblant les 15-25 ans. Devant le succès rencontré par cette démarche auprès des jeunes, Mme Beatriz de Candolle, Maire, en charge notamment de la sécurité et de la prévention, a décidé de l'étendre à Chêne-Bourg dès l'été 2014. Bilan et évolution d'une action passionnante dont la troisième édition commencera en mars prochain.

Un concept évolutif

Axée principalement à ses débuts sur les problèmes d'alcool et de respect des espaces publics, l'action *Lâche pas ton pote* a été étendue à la consommation de cannabis et aux comportements consécutifs à la consommation d'alcool ou d'autres substances psychotropes. Tous les jeunes participant à cette action – 16 en 2015 dont une moitié d'"anciens" – bénéficient d'une formation spécifique composée d'une partie théorique sur la réduction des risques et d'une partie pratique comprenant des jeux de rôles, ainsi

que d'une formation sur la consommation d'alcool et de cannabis, désormais complétée par un cours "premiers secours" dispensé par le corps des samaritains.

«Ce temps de formation, où l'accent est également mis sur les compétences élargies dont sont dotés aujourd'hui les policiers municipaux et les sanctions pénales qu'encourent les jeunes ayant ces comportements à risques, est riche en échanges et en prises de conscience», relève Sandrine Queiroga, coordinatrice de l'équipe TSHM des Trois-Chêne.

Un vrai travail de terrain

Concrètement, des groupes de 2 à 3 jeunes encadrés par un moniteur (qui assure un débriefing en fin de tournée et une supervision mensuelle) tournent deux à trois fois par semaine en divers points des communes de Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries. Ils se rendent dans les préaux, les parcs publics, les entrées d'immeubles, les différentes fêtes mais sont également présents aux abords des cycles d'orientation qui sont des lieux de rencontre et d'échange désormais privilégiés. «Nous expliquons le

projet aux jeunes rencontrés et distribuons à ceux qui étaient alcoolisés ou ayant pris des substances illicites des boîtes de préservatifs, des bouteilles d'eau et des fruits», explique la coordinatrice des TSHM Trois-Chêne.

«Nos interventions, précise-t-elle, évitent tout discours moralisateur et portent plutôt sur les dangers inhérents à l'alcool et au cannabis: les conduites sexuelles à risque, l'accroissement des risques de bagarres ou ceux liés à la sécurité routière notamment». C'est aussi l'occasion de discuter de leur consommation mais aussi de distribuer des sacs poubelles et des cendriers portables pour sensibiliser les utilisateurs des espaces publics au respect des lieux et de l'environnement.

Des jeunes très motivés

«Cette action a rencontré un vif succès. Les jeunes avouent être touchés que les communes s'intéressent à eux. Ils nous disent aussi, souligne notre interlocutrice, que cette action a modifié leur regard sur les consommateurs, mais aussi leur comportement envers leurs proches rencontrant ce genre de problèmes qu'ils suivent dorénavant avec vigilance». En outre, tous veulent continuer à s'impliquer dans ce travail de prévention dont ils ont perçu l'importance, soulignant ainsi la pertinence de cette action. ■

Frédéric Montanya



Permanence juridique à la mairie de Chêne-Bourg en 2015

Cette permanence est destinée aux habitants de Chêne-Bourg qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, telles que baux à loyer, procédures de divorce, droit du travail, successions et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc.

Les consultations se feront sans rendez-vous, dans l'ordre d'arrivée et une participation forfaitaire de CHF 30.- sera encaissée sur place.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent les **jeudis**:

- 19 février
- 5 et 19 mars
- 16 et 30 avril
- 7 et 21 mai
- 4 et 18 juin
- 2, 16 et 30 juillet
- 13 et 27 août
- 17 septembre
- 1, 15 et 29 octobre
- 12 et 26 novembre
- 10 et 17 décembre

de 16h00 à 18h00 à la mairie de Chêne-Bourg.

La fête de l'Escalade à Chêne-Bourg

Dans les rues de la commune

C'est le jeudi 11 décembre dernier que la commune de Chêne-Bourg a commémoré l'Escalade.

La population s'est rassemblée sur la place de la Gare où les commerçants du quartier offraient vin chaud et friandises. A 19 heures, le cortège aux flambeaux conduit par les tambours de l'Aiglon, les trompettes de l'Escalade et la clique de fifres et tambours *les Vétérans* s'est élancé pour traverser les rues de la commune afin de rejoindre le Vieux-Bourg où se déroulaient les festivités.

Sur la place du Gothard, petits et grands ont pu déguster la traditionnelle soupe aux légumes confectionnée par la compagnie des sauveteurs auxiliaires et admirer les nombreuses animations proposées, entre autres, par des jongleurs et musiciens de rue, des escrimeurs ou encore un orgue de Barbarie. Une brève cérémonie officielle a permis à Mme le Maire Beatriz de Candolle de lire la Proclamation accompagnée des sonneries de trompettes et à la population de se joindre au chœur des Trois-Chêne pour chanter le *Cé qu'è lainô*. Enfin, selon la tradition, la marmite a été brisée par les autorités en compagnie d'un petit citoyen chênois.

Avec les élèves des écoles

Selon une tradition bien établie, la directrice, les élèves et les enseignants déguisés des écoles Petit-Senn, Floraire et place Favre



se sont déplacés en cortège jusque devant la mairie pour venir chanter l'Escalade au Conseil administratif et aux employés communaux. Mme Christiane Nicollin, Conseillère administrative, les a accueillis avec bonbons et friandises pour les remercier et les féliciter. ■



L'immeuble pour personnes âgées a fêté l'Escalade et Noël

Comme chaque année à pareille époque, les habitants de l'immeuble pour personnes âgées de la commune a fêté l'Escalade autour de la soupe aux légumes. Mme Christiane Nicollin, Conseillère administrative, a participé à ce moment festif pour partager un moment convivial et chaleureux et casser la marmite en chocolat avec les résidents.

Quelques jours plus tard, le temps des fêtes a donné une fois de plus l'occasion à nos aînés de partager un repas en commun dans l'esprit de Noël autour des lumières et des chants de circonstance. ■



Chêne-Bourg a du cœur pour Noël

Le 20 décembre passé s'est déroulé le traditionnel repas de Noël destiné aux personnes qui se sentent seules organisé par les autorités de Chêne-Bourg. Ce moment chaleureux et solidaire a rencontré un franc succès puisque ce ne sont pas moins de 255 convives qui ont pris plaisir à participer à

cette rencontre festive. Les participants ont été accueillis par Mme Christiane Nicollin, Conseillère administrative en charge des affaires sociales, et ont pu ainsi profiter d'un excellent repas musical, servi par une équipe d'une vingtaine de bénévoles, qui a enchanté petits et grands. ■



Grafficity à Chêne-Bourg

Durant les vacances de février, venez participer à la réalisation d'un film d'animation!

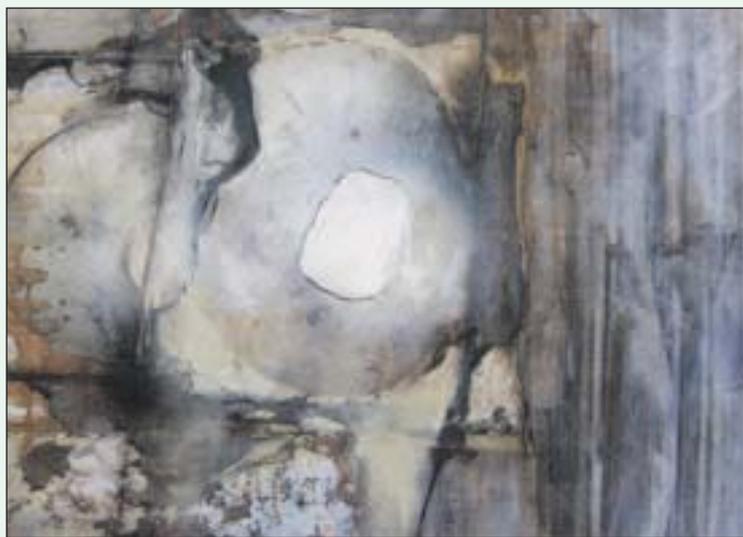
Rendez-vous les lundi 9, mardi 10 et vendredi 13 février de 16h00 à 20h00 à l'accueil du Spot: rue

François-Perréard 2, Chêne-Bourg! Sans inscription, cette activité est destinée à tous les âges et est coordonnée par l'artiste Simon Buisson (www.347films.com) en partenariat avec FBI Prod et l'équipe de la Maison de Quartiers! ■



Exposition Paroles de Florence Ghafour

La commune de Chêne-Bourg organise, du 16 au 28 février, à la Dépendance Floraire une exposition intitulée Paroles des œuvres de la peintre Florence Ghafour.



Détail d'une œuvre de Florence Ghafour.

Florence Ghafour est une artiste qui n'a pas vraiment choisi son art, les choses sont venues peu à peu à elle, l'influence de son père lorsqu'elle était enfant et vers 12 ans ses premières gouaches qu'elle envoyait pour correction et avis d'expert à une revue parisienne qui lui répondait bien gentiment.

Les choses ont évolué pour devenir une nécessité. Elle tient au terme de plasticienne, qui semble mieux convenir à ce qu'elle fait, puisque son intérêt se porte non plus seulement vers la peinture mais sur toutes formes de matériaux et de matière également.

Florence cherche vraiment à communiquer, mais surtout à partager... le partage est important après tant de temps passé dans la solitude de l'atelier. Ses œuvres se portent elles-mêmes à celui qui les regarde, les écoute ou qui est touché par elles.

Son acte est le geste, son expression est vivante, très proche de notre présent, de ses tourments, de ses horreurs, de ses bonheurs... elle vit au présent et souvent son regard

peut être noir. Il n'y a pas nécessité de communiquer mais il y a nécessité d'exprimer. Il n'y a pas de nécessité d'expliquer, il y a nécessité de ressentir. Elle se tourne de plus en plus vers des matériaux divers, avec d'autres contraintes, toujours sans projet défini de départ, les choses viennent à elle doucement et s'élaborent au fil de son imaginaire.

L'exposition de février présentera ses Paroles, celles qui viennent de son silence, paroles d'écriture plastique, autour de matériaux récupérés, de papiers éclairés, paroles parcheminées (terme qu'elle affectionne), de petites séquences peintes, de plus grandes séries... Paroles comme autant de déclinaisons de son imaginaire, autant de portes ouvertes sur le lien profond entre la main et le geste.

Ses travaux les plus récents seront exposés mais aussi de plus anciens comme son court métrage et ses humanités.

Son atelier, situé au 35, rue Peillonnex est le lieu où elle travaille, ainsi ses travaux sont visibles en permanence. ■

L'exposition sera visible en présence de l'artiste, selon les horaires suivants:

Lundi, mardi et mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Vendredi et samedi de 17h00 à 20h00 • Dimanche de 11h00 à 16h00

www.florenceghafour.ch

Ateliers musicaux à Pâques!

"Au fil des sons"



La roulotte "Au fil des sons" revient à la Place Favre, pour 4 jours d'ateliers musicaux pour les enfants de 4 à 12 ans pendant les vacances de Pâques, du 7 au 10 avril 2015.

Danse avec les sons, de 4 à 12 ans, par Camille Chaslot

La Roulotte a la bougeotte cette semaine! Expression corporelle, danse, jeux de voix, de sons ou de gorge; viens danser avec les sons et explorer le potentiel créatif de ton corps en mouvement et en musique.

Planètes de sons, de 4 à 12 ans, par Julia Sallaberry

Chaque note a sa propre texture, sa couleur, son ambiance... Chanter et fabriquer ensemble des planètes de sons en se basant sur notre système solaire et sur l'œuvre musicale de Gusta Holst, voilà ce qui nous réunira pour cette semaine!

Renseignements pratiques:

Atelier du matin: de 9h00 - accueil dès 8h00 à 12h15

Atelier de l'après-midi: de 14h00 (accueil dès 13h00) à 17h15

Oui, les enfants sont bienvenus à la journée! • Pour 4 demi-journées: CHF 193.-

Chaque atelier a un programme à mi-temps. Les buts sont variés et les enfants ont plaisir à participer aux deux groupes. Si vous désirez que votre enfant reste plus longtemps, proposez-lui de partager la pause de midi à la roulotte: apportez un pic-nic et 20 francs, ainsi il pourra profiter du lieu sous la surveillance de l'animateur présent.

Inscriptions: contact@aufildessons.ch • www.aufildessons.ch • tél. 079 934 93 83



Comme chaque année, la commune de Chêne-Bourg et le Centre de loisirs organiseront sur la place Favre et au Point favre

la Fête de la musique: le vendredi 19 et le samedi 20 juin 2015



Vendredi: réservé aux groupes locaux

Samedi: musiques diverses sur scène à l'extérieur musique classique, chorale et chœurs au Point favre



La scène et les dispositions techniques et scéniques seront mises à disposition des artistes.

Si vous êtes intéressés à participer, seul ou en groupe, merci de prendre contact avec M^{me} Catherine Origa au 022 869 41 15 ou M. Joël Perriraz au 022 348 96 78 d'ici au 15 février 2015 au plus tard.



Dans le cadre de la 1^{ère} partie de la saison culturelle 2015, les prochains spectacles proposés se dérouleront:



Le mercredi 18 et jeudi 19 février à 20h00

Les Métamorphoses d'Ovide

Icare, Midas, Echo, Narcisse et quelques autres: dix légendes parmi les plus belles de l'Antiquité.

Icare, Orphée, Midas... D'où viennent ces histoires éternelles? Le plus souvent d'Ovide, de ses *Métamorphoses*. Les légendes rassemblées ont toutes un trait commun: la transformation d'un être en un autre, en animal ou en objet. Elles ont imprégné les arts durant des siècles.

La Compagnie STOA en a retenu dix. Elle en a fait des sketches hauts en couleurs, ponctués de musique et de rires, où l'Antiquité apparaît plus vivante que jamais.

Durée: 60 minutes

Le samedi 28 février à 20h00

Concours Jeunes Solistes 2015

Edition instruments à vents et percussions

Ce quatrième concours jeunes solistes, ouvert aux jeunes musiciens de la région âgés de moins de 21 ans, sera consacré aux instruments à vent et aux percussions. De quoi vous promettre une première partie de soirée haute en couleurs avec l'audition des finalistes.

En deuxième partie, nous aurons le plaisir de retrouver les lauréats des trois premières éditions réunis dans une œuvre unique de répertoire, le *Triple concerto* de Beethoven.

Ludwig van Beethoven: Triple concerto pour piano, violon et violoncelle en Do Majeur, op.56

Entrée libre.

Concert offert par les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex.



Le dimanche 1^{er} mars à 17h00

Quatuor Alliages

Quatuor à cordes

Le Quatuor Alliages est né de l'envie de musiciens complices depuis de nombreuses années de partager leur passion du quatuor à cordes.

Enrichis par leurs expériences dans diverses formations réputées, de la musique ancienne à la musique contemporaine, ils décident de se consacrer à une intégrale des quatuors de Joseph Haydn, fil conducteur de leur démarche.

Pour ce concert, dédié à Boccherini et à Schubert, ils seront accompagnés de Pascal Desarzens au violoncelle.

Programme:

Luigi Boccherini: Quintette en sol mineur op. 29, n.6

Franz Schubert: Quintette en Do majeur op. 163



Le mercredi 4 mars à 20h00

Conférence illustrée

Peuples et paysages du Tadjikistan...

Des steppes des hauts plateaux du Pamir aux glaciers abreuvent l'Asie Centrale, le Tadjikistan est une mosaïque de peuples et de paysages uniques et intrigants.

Le visiteur y découvre une hospitalité universelle contrastant avec un confort matériel minimal.

Avec son regard de photographe et son cœur de voyageur au long cours, Nicolas Pernot vous présentera sous forme d'une conférence illustrée cette région du monde qu'il connaît bien pour y avoir séjourné près de deux ans.

Durée: 75 minutes + questions • www.nicolaspernot.com (suite ci-contre)



Le jeudi 12 mars à 20h00

Ciné-conférence

**Russie éternelle
De Moscou à Saint-Petersbourg**

Ce film est une promenade dans la Russie des Tsars.

Des lieux magiques visités en été comme en hiver; une croisière dans le temps et dans l'espace, menant de Moscou à Saint-Petersbourg.

Une présentation alliant la qualité des images, une bande sonore de toute beauté et un talent de conteur reconnu.

Moscou-Kremlin, Moscou-moderne, Saint-Petersbourg l'impériale avec ses palais et ses canaux, les cités historiques de Souzdal à Novgorod, la Russie profondément orthodoxe et parfois nostalgique d'un empire soviétique autrefois respecté, autant de sujets présentés avec brio par un conférencier dont les racines plongent dans sa terre d'origine.

Un spectacle à voir et à entendre...

Durée: 100 minutes avec entracte • www.drachoussoff.com

Le dimanche 15 mars à 17h00

En concert!

Le Duo N'importe Quoi

Le duo N'importe Quoi a été conçu en 2004 par Koko Taylor et Sylvain Fournier afin d'abolir l'idée selon laquelle «on ne peut pas faire n'importe quoi».

Dès lors, ils se sont consacrés à cette mission authentique: faire n'importe quoi, mais correctement.

Les concerts sont réalisés sur au moins vingt-sept instruments et ne comprennent strictement aucune barrière de genre ou de style.

Durée: 70 minutes • www.duonpq.com



Le dimanche 22 mars à 17h00

Jazz – quintet et voix

Bopster & Yael Miller

Le quintet Bopster dirigé par le saxophoniste Maurizio Bionda et le pianiste Evariste Pérez propose une musique puissante et groovy issue des diverses déclinaisons du Bop en passant par quelques musiciens peu connus comme le Jamaïcain Joe Harriott.

Le swing moderne de ce quintet de très haut niveau invite la magnifique voix de Yael Miller, ambiance Blue Note assurée et aussi quelques arrangements de Dee Dee Bridgewater.

Yael Miller: voix • Danilo Moccia: trombone • Maurizio Bionda: sax alto
Evariste Perez: piano • Cédric Gysler: contrebasse • Luigi Galati: batterie

Durée: 75 minutes

<http://www.evaristoperez.com/projets-musicaux/bopster/>



Le dimanche 29 mars à 17h00

Musique '50 – '60

Swing Crooners

A l'origine, il y avait Brel Unplugged groupe genevois qui a repris le répertoire de Jacques Brel à sa manière. Après de nombreux concerts et deux disques salués par la presse, Christophe Leu et Claude Delabays décident de s'orienter vers de nouveaux défis plus jazzy.

Swing Crooners a vu le jour en 2015. Ils ont décidé de reprendre les grands standards de F. Sinatra, L. Prima, D. Martin, E. Presley, etc., dans un langage léger: trio basse-batterie-guitare avec saxophone et chanteur.

Claude Delabays: chant • Christophe Leu: guitare • Gérard Zihlmann: saxos • Thierry Hochstätter: batterie • Christian Kleiner: basse/contrebasse

Durée: environ 60 minutes



Le dimanche 19 avril à 17h00

Musique de chambre

Trio Vançin

Le Trio Vançin réuni autour de la passion de la musique et du goût d'explorer, est fondé par les premiers prix du Conservatoire de Genève. Cet ensemble homogène qui offre une palette sonore riche en couleurs, a un répertoire original sortant des sentiers battus allant du classique à l'avant-garde.

Programme:

Felix Mendelssohn, Bellini-Klose, Frédéric Chopin, Heinrich Sutermeister, Jan Masseus, Ayser Vançin, Vittorio Monti

Ayser Vançin: hautbois • Eric Schmid: clarinette • Joanna Brzezinska: piano

Durée: environ 70 minutes



Le jeudi 23 avril à 20h00

Théâtre

Resestence!

Par la Compagnie La Ruche

Un groupe clandestin se réunit dans une cave mal éclairée pour... parler.

On a breveté le vivant, privatisé le langage, l'écriture et même les trottoirs! Quand on ne peut plus payer de licence pour tout, il reste la résistance. Mais les voyelles sont payantes, alors il ne reste plus que la "resistance": la partie cachée d'un monde inspiré de 1984 d'Orwell et de *La Disparition* de Percec où le pouvoir est dans les mains d'une entité mystérieuse: "l'Industrie"...

Jeu:

Dario Brander, Christophe Delesques, Manuel Hofmann, Sami Khadraoui, Thaïs Venetz

Texte et mise en scène: Nicolas Vivier

Durée: 70 minutes • <http://resestence.net>

Le samedi 25 avril à 20h00

Danse classique et contemporaine

Pas de d'Eux

Lejeuneballet.ch vous présente un spectacle autour des pas de deux, au fil du temps, et de l'évolution de la danse. Le pas de deux se développe pleinement au XIX^e siècle dans le ballet classique. Il symbolise alors l'amour du couple et illustre les moments les plus poétiques du ballet romantique. Comme dans *Don Quichotte* de Marius Petipa.

Le XX^e siècle perpétue cette tradition du pas de deux, tout en la détournant et en accentuant les mouvements acrobatiques poussés à l'extrême. Les pas de deux sont alors néoclassiques.

Les chorégraphes contemporains réinventent également de grands classiques. Aujourd'hui les nouveaux pas de deux appelés *Duo* ne racontent plus d'histoire mais laissent à chacun le choix d'interprétation.

Au travers de plusieurs pas de deux et créations, nous vous ferons découvrir ce cheminement au long de la soirée.

Durée approximative: 75 - 90 minutes



Thônex

Bibliobus

Le bibliobus stationne au chemin de Marcelly (angle av. Tronchet) tous les vendredis de 14h00 à 17h00, sauf les jours fériés et les jours de fermeture annuelle.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en appelant le service des bibliobus au 022 418 92 70 ou en consultant le site des bibliobus. <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/bibli-o-bus/>

Médailles de chiens

Dès le 1^{er} janvier 2015, les détenteurs de chiens devront se présenter à la mairie de leur commune de domicile afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours en présentant les documents suivants:

- > La confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données ANIS;

- > L'attestation d'assurance RC spécifique pour "détenteur de chien" pour l'année 2015;

- > Le carnet de vaccination (vaccination contre la rage valide);

- > L'attestation de suivi des cours théorique et pratique ou le justificatif de leur dispense délivrée par le SCAV (si nécessaire).

Le chien devra également être porteur d'une plaquette à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Le service culturel de Thônex vous propose

Pièce de théâtre "Sur le Fil"
par les Compagnons de la Tulipe Noire, comédie.
Vendredi 27 février
et samedi 28 février à 20h30
Entrée libre.

Tim, un homme amoureux qui fait tout pour que le père de la fille dont il est amoureux lui accorde sa main; mais une ancienne petite amie de Tim lui rend la tâche plus difficile que ce qu'il croyait...

Concert classique (accordéon/piano) par le duo "Accordiano"
Dimanche 15 mars à 17h00.
Adultes CHF 20.-
AVS/Étudiant/Chôm. CHF 15.-

Ces spectacles ont lieu à la Salle des Fêtes. Les portes ouvrent une heure avant le spectacle.

Informations et renseignements:
www.thonex.ch

Comité des fêtes et du jumelage

Tournoi de Jass

Le comité des fêtes et du jumelage de Thônex organise son 6^{ème} tournoi de jass par équipe, atout imposé, le vendredi 13 février. Inscriptions sur place, le soir même, dès 18h30. Début du tournoi à 19h30 précises.

Thônex Live et Opus One présentent

Simple Minds,
lundi 16 février à 20h00
Marlon Roudette,
mardi 17 février à 20h30
Macy Gray,
vendredi 20 février à 20h30
La Rue Kétanou,
samedi 21 mars à 20h30
Letz Zep,
vendredi 27 mars à 20h30
Julien Doré,
mercredi 1^{er} avril à 20h30

Ces concerts ont lieu à la Salle des Fêtes de Thônex.

Informations et renseignements:
www.thonexlive.ch

Requêtes démolition et construction

APA 41149 – parcelle 4311 – fe 23 – Société Privée de Gérance pour SI Campanule C – rénovation d'un appartement au 2^e étage – chemin du Foron 5
DD 106134 – parcelle 2939 – fe 16 – Atelier 3BM3 SA pour Mme Marie-Claude Maunoir – construction d'une piscine – chemin du Bois-Des-Arts 69

APA 41217 – parcelle 5429 – fe 25 – M. Pascal Jaquet pour M. José et Mme Marie-Josée Lopez – création de jours en toiture – chemin du Foron 20b

APA 41147 – parcelle 5843 – fe 23 – Mme Maria Kreslo pour elle-même – création d'un accès extérieur et installation de brise-vue sur la terrasse et balcon – chemin du Foron 12e

APA 41169 – parcelle 5487 – fe 24 – M. Pascal Lhoneux c/o Scrasa pour M. Bruno Reolon c/o Fondation des parkings, pour Etat de Genève "Cycle d'Orientation du Foron" – création d'un accès supplémentaire au parking – chemin du Foron 43
DD 107387-3 – parcelle 6322 – fe 34 – M. S.-D. Mazgarean, architecte c/o Atelier SDM Architecture, pour Mme Lydie Monico – construction de 4 villas avec garages en Minergie panneaux solaires en toiture – chemin du Chamoliet 5

DD 107418-3 – parcelle 3976 – fe 25 – M. Thomas Früh, architecte c/o F. Baud et T. Fruh atelier d'architecture pour M. François Baud et Mme Isabelle Rinaldi Baud – habitation individuelle en contiguïté, remise, couvert et capteurs solaires en toiture + places de parc extérieures et aménagement extérieur – chemin Emile-Bressler 5
APA 41298 – parcelle 4411 – fe 36 – M. Jean-Pierre Kast, architecte c/o Bilfinger HSG FM pour Bilfinger Real Estate pour Zurich Fondation de placement – rénovation d'un appartement au 8^e étage – route de Mon-Idée 49

DD 107459-3 – parcelle 3668 – fe 28 – M. Thomas Bregman, architecte pour M. Bertrand Kiefer et Mme Isabelle Moncada – agrandissement et transformation de la toiture, remplacement de l'isolation et crépissage des façades d'un bâtiment d'habitation – chemin des Hirondelles 6
DD 106492-3 – parcelle 4939 – fe 24 – M. Eric Dunant, architecte pour M. Jean-Jacques Oltramare – construction de 2 villas mitoyennes – vérandas – chemin du Foron 33

DD 105487 / 2 – parcelles 6436, 6437, 6438 – fe 29 – M. E. Carsana, architecte c/o Estravaganza SA pour M. Sébastien Mathieu c/o Edifa SA (1^{ère} demande reçue le 22.01.2013, autorisée le 09.09.2013) – construction d'habitations contiguës (HPE, 42,15%), couvert à toiture et panneaux solaires – création de 3 vélux, construction de 3 vérandas et transformation des salles de bain – chemin de la Mousse 109.

Visite des autorités de Graveson

Dans le cadre du jumelage, les autorités de Graveson dernièrement élues ont fait une visite de courtoisie à Thônex les samedi et dimanche 8 et 9 novembre derniers. C'était l'occasion pour les nouveaux élus de découvrir notre région et, pour les anciens, de retrouver leurs amis de longue date.

Arrivés en car le samedi en fin de matinée, ils ont été reçus comme il se doit à la mairie par les autorités thônésiennes; puis tous se sont retrouvés avec les "logeurs", lors d'un apéritif suivi d'un repas au restaurant scolaire de l'école du Bois-Des-Arts. Rappelons ici que cette courte visite anticipe la venue de nos amis gravesonnais au mois de mai prochain.

Le programme de ces deux jours a comporté notamment la visite des salles de l'Hôtel de ville et du site archéologique de la cathédrale Saint-Pierre.

Lors du dîner officiel du samedi soir, M. Philippe Decrey, délégué à

la culture et au jumelage, s'est réjoui, au nom du Conseil administratif, de recevoir les nouveaux élus dans le cadre de ce jumelage dont on fêtera le 14 novembre le 43^{ème} anniversaire.

Il a souligné l'importance de ce jumelage et sa valeur d'exemple, en ces temps difficiles dans nos pays respectifs en insistant sur la confiance mutuelle tissée au fil du temps et sur l'extraordinaire travail réalisé par les deux comités du jumelage.

De nombreux habitants de la commune ont déjà participé aux déplacements à Graveson ou aux réceptions organisées à leur intention et tous ont toujours le même plaisir à se rencontrer.

De tout cœur, il a souhaité longue vie au jumelage, qu'il perdure en apportant à chacun bonheur, joie et partage et a exprimé sa fierté de vivre cette fraternité qui unit Thônésiens et Gravesonnais! ■

José Fischer

Aux habitants de Thônex: Jumelage Thônex-Graveson



Madame, Monsieur,

**Nous avons le plaisir de vous informer
que la rencontre biennale Thônex-Graveson
aura lieu **du vendredi soir 1^{er} mai
au dimanche après-midi 3 mai 2015.****

Notre commune jumelle

(ses citoyens, ses clubs sportifs, ses sociétés locales, ses associations musicales, etc.)
est invitée à venir à Thônex pour 3 jours de réjouissances.

Afin de préserver un effet de surprise, nous ne pouvons pas vous dévoiler les animations prévues,
mais nous vous promettons d'ores et déjà un week-end qui restera
gravé dans la mémoire de tous les participants.

Alors, n'hésitez pas à vous inscrire pour loger des Gravesonnais!

Afin de permettre une parfaite organisation, les inscriptions sont indispensables,
même si vous avez des contacts directs avec nos amis français.

Afin d'étendre la fête également aux habitants qui ne peuvent pas héberger de Gravesonnais,
nous avons ouvert le repas du samedi soir à toute la population de la commune.

Pour cela, une inscription est nécessaire et une participation de CHF 20.– par personne sera demandée.
Un tout ménage a été distribué; vous pouvez toutefois télécharger le bulletin d'inscription sur notre site
internet: www.thonex.ch, il est également disponible auprès de notre réception.

En espérant vous voir nombreux participer à cette rencontre biennale,
nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Philippe Decrey,
Conseiller administratif
délégué au jumelage

Repas des personnes seules

C'est maintenant devenu une tradition, le 24 décembre à midi, les personnes seules de Thônex sont conviées à un repas de Noël préparé et servi par l'équipe de l'Auberge communale.

On a pu relever en ce Noël 2014 la présence du Maire, Pascal Uehlinger, du Conseiller administratif, Philippe Decrey, du Président du Conseil municipal, Marc Kilcher et de plusieurs Conseillers municipaux venus saluer les convives.

L'ambiance était assurée en chansons et à l'accordéon par le duo Bernard et Artémise (père et fille), ainsi que par le Père Noël!



Comme chaque année, les quelque 50 communiens inscrits ont été très gâtés par un menu fin et délicieux servi sur des tables magnifiquement décorées pour la circonstance et ont ainsi pu, grâce à la participation financière de la commune de Thônex, que l'on remercie ici chaleureusement, fêter dignement Noël loin de leur solitude. ■

José Fischer

Séance de présentation des correspondants de nuit

Une séance d'information sur les diverses activités des correspondants de nuit a eu lieu le lundi 8 décembre dernier à la Salle Valencien, en présence de M. Philippe Decrey, Conseiller administratif en charge des affaires sociales.

Ces collaborateurs, tous qualifiés, ont pour missions principales la médiation lors de conflits, la vigilance quant au respect des biens, la prévention des dégradations (tags et autres), incivilités et autres décharges sauvages, ainsi que le maintien de la tranquillité publique.

Ce groupe, appelé CdNT est composé de 5 membres (2 femmes et 3 hommes) travaillant actuellement à 50%, principalement la nuit et par groupe de 3 pour des raisons de sécurité; les heures de présence sont renforcées en fin de semaine et lors de manifestations.

Les CdNT sont joignables au 0800 12 1226 et, en cas d'absence,

sur www.thonex.ch/services/social, adresse du Service de la cohésion sociale placé sous la responsabilité de Mme Sandrine Fague.

C'est après avoir pu constater les résultats obtenus par la commune de Vernier, pionnière en la matière, que Thônex a décidé de créer ce nouveau service.

Depuis ses débuts au mois de mai, plus de 150 médiations ont déjà été menées à bien, en plus de la surveillance accrue dans



certaines zones sensibles de la commune.

Tournant à vélo dans les quartiers d'immeubles, sans oublier les zones villas, ils fournissent un rapport aux autorités communales chaque matin sur leurs activités de la veille. Ils travaillent ainsi en étroite collaboration avec les concierges d'immeubles, la police municipale et la police cantonale, en cas de nécessité.

Les problèmes rencontrés le plus souvent

sont liés à la consommation d'alcool ou de drogue, les incivilités, les problèmes de voisinage, l'insalubrité et les dégradations du domaine public.

Cette présentation a remporté un vif succès et les personnes présentes ne se sont pas retenues de poser toutes sortes de questions aux correspondants.

N'hésitez donc pas à composer le 0800 12 1226 en cas de besoin et mieux encore, enregistrez-le sur vos téléphones portables! ■

J.F.

Repas des représentants des administrations de Thônex

Le traditionnel repas des administrateurs de la commune de Thônex a eu lieu le 8 janvier à la Salle Louis-Valencien en présence des trois membres du Conseil administratif, Pascal Uehlinger, Maire, Philippe Decrey et Claude Détruche, ainsi que du Président du Conseil Municipal Marc Kilcher, et du Secrétaire général, Philippe Guex.

Cette réception a pour but de remercier les divers corps constitués,

pour leur engagement dans les diverses activités qu'ils mènent pour le bien de la commune de Thônex.

Nous avons ainsi relevé la présence (parmi les 38 personnes ayant répondu à cette invitation) de membres de l'administration communale, d'un député au Grand Conseil, d'anciens magistrats, de représentants de l'Etat major du poste de Chêne et de la Brigade du roulement, des Douanes suisses,

de la Compagnie des sapeurs-pompier, de l'ORPC Voirons, du Corps des sauveteurs auxiliaires, des autorités ecclésiastiques, du Cycle d'Orientation du Foron et des écoles communales.

Dans sa courte allocution, le Maire (ayant modifié celle-ci en fonction des graves événements qui s'étaient produits en France) a, entre autres, relevé quelques points de l'évolution de la vie dans la com-

mune il y a 30 ans et aujourd'hui, au niveau de la sécurité, du respect de l'autre, de l'incivilité, de la propreté, de la voirie, aussi bien que de la scolarisation.

Cette partie officielle a été suivie par un délicieux et convivial repas préparé et servi par l'équipe de Lorenzo Sofia. ■

J.F.

Vers une meilleure gestion de nos ressources en eau grâce au SPAGE

Lac Rhône Arve

En adoptant le quatrième Schéma de Protection d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SPAGE) *Lac Rhône Arve*, le Conseil d'Etat poursuit son action en faveur d'une gestion optimale des ressources en eau sur l'ensemble du territoire. L'objectif de cet outil de planification consiste à concilier, sur un territoire donné, les différents enjeux liés à l'eau: protection contre les crues, usages (eau de boisson, loisirs, production énergétique), assainissement des eaux usées, pratiques agricoles, protection des cours d'eau. Le SPAGE *Lac Rhône Arve* touche les bassins versants du Nant d'Avril, de l'en-

semble Merley-Nant de Goy, ainsi que des petits affluents du Rhône et des affluents de l'Arve. Il concerne directement la commune de Thônex sur la partie extrême sud, la plus grande partie du territoire a été traitée dans le SPAGE *Lac Rive gauche*.

Si l'eau ne manque globalement pas dans notre région, sa gestion s'avère de plus en plus complexe. En effet, sur un territoire densément pourvu d'équipements de toutes sortes, de fortes pressions s'exercent en permanence sur cette ressource. Afin de planifier et de coordonner une gestion optimale des eaux, le canton de Genève a décidé la mise en œuvre

de Schémas de Protection, d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SPAGE), en coordination avec les communes. Le quatrième de ces SPAGE – adopté le 8 octobre dernier par le Conseil d'Etat – est celui du bassin versant *Lac Rhône Arve*.

Caractéristiques du SPAGE *Lac Rhône Arve*

Les bassins versants concernés par le SPAGE *Lac Rhône Arve* sont caractérisés par des cours d'eau dont le potentiel écologique est important et dont la qualité de l'eau doit être surveillée et préservée. La protection des personnes et des biens face aux dangers liés aux crues constitue un objectif majeur, avant tout en milieu urbain.

Afin de gérer de manière optimale ces multiples enjeux, le SPAGE *Lac Rhône Arve* prévoit un plan de mesures à mettre en œuvre dans les 18 prochaines années.

Trente et une communes genevoises, dont Thônex, sont directement concernées par ce SPAGE.

Actions prioritaires sur le territoire de Thônex

- Mise en œuvre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et du plan régional d'évacuation des eaux (PREE);
- Extension et modernisation de la STEP de Villette;
- Création d'un delta du Foron dans l'Arve, aménager une passerelle et renaturer la rive de l'Arve. ■

Six SPAGE pour Genève

L'objectif des SPAGE – qui trouvent leur légitimité dans la Loi sur les eaux (L 2 05) – consiste à concilier, sur un territoire donné, les différents enjeux liés à l'eau: protection contre les crues, usages (boisson, loisirs, production énergétique), assainissement des eaux usées, pratiques agricoles, protection des cours d'eau. Un SPAGE constitue ainsi un outil permettant une gestion globale des eaux sur un bassin versant donné.

Conception et mise en œuvre

La conception d'un SPAGE se divise en quatre étapes successives:

1. description générale (diagnostic) du bassin versant examiné et de ses différentes masses d'eau (état des cours d'eau, eaux souterraines, loisirs, usages, etc.);
2. définition des objectifs permettant de garantir, sur le long terme, la préservation de la qualité de l'eau, la protection contre les crues, l'espace minimal nécessaire aux cours d'eau ou les objectifs naturels et paysagers;
3. plan de mesures répondant aux objectifs fixés, au travers d'actions concrètes à mettre en œuvre;
4. évaluation de l'efficacité des mesures prises effectuée au terme d'une période de six ans, avant d'entreprendre un nouveau cycle d'actions.

Une démarche concertée

L'élaboration des SPAGE s'effectue en partenariat entre les services de l'Etat, les communes, ainsi que les associations et milieux concernés (pêcheurs, association de protection de l'environnement, monde agricole, etc.). Cette démarche concertée permet au canton de Genève de se doter d'outils efficaces, afin de gérer ses ressources en eau dans une perspective de long terme.

Le bassin versant Lac Rhône Arve en chiffres

- Bassin versant du Rhône genevois: 48,9 km²
- Bassin versant de l'Arve genevois: 13,5 km²
- Bassin versant du nant d'Avril: 13,7 km²
- **Bassin versant total: près de 100'000 km² dont 282 km² sur territoire genevois**

32% de ces bassins versants se trouvent en zone agricole, 28% en zone urbanisée ou à bâtir et 36% en zone forestière, nature ou verdure.

- Les masses d'eau présentes sont de 4 types: les cours d'eau, les eaux souterraines, les plans d'eau et le lac.
Les cours d'eau du bassin versant du Rhône totalisent près de 44 km à ciel ouvert, ceux de l'Arve près de 13 km et le Nant d'Avril près de 7 km.

• 31 communes concernées

Aéroport de Genève (agissant comme une commune), Aire-La-Ville, Anières, Avully, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Dardagny, la Ville de Genève, Genthod, Grand-Saconnex, Hermance, Laconnex, Lancy, Meyrin, Onex, Pregny-Chambésy, Russin, Satigny, Thônex, Vernier, Versoix et Veyrier.

Pour en savoir plus

Anne-Marie Huismans,
cheffe de projet, direction
générale de l'eau, service
de la planification de l'eau
Tél. 022 546 74 25

Publicité



**PIERRE
MAGNARD**
OPTICIEN
LUNETIER

RUE DE GENÈVE 115
1226 THÔNEX • 022 349 32 71

FERBLANTERIE
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

PERUCCA SERGE
Successeur de Pierre Perucca

Chemin de Grange-Canal 4
1224 Chêne-Bougeries
Tel: +41 (0)22 736 46 96
Fax: +41 (0)22 736 47 17
info@peruccaserge.ch
www.peruccaserge.ch

Le Théâtreochamp a présenté *Virginie ou si le silence n'était pas d'or*

Ce conte théâtral et musical a été présenté à la Salle des Fêtes de Thônex le samedi 11 novembre dernier dans le cadre du programme de la mairie de Thônex *La culture avec vous!*

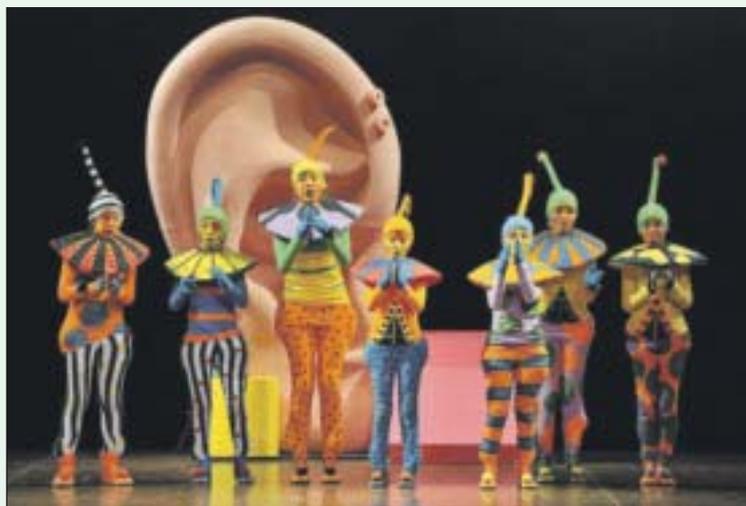
Sur la base du texte de Frank Gygli et de la mise en scène

d'Anouchka Chenevard Sommaruga, la pièce aborde un sujet délicat, l'agression sexuelle d'enfants par des adultes.

Sur scène, 13 petits lutins âgés de 7 à 18 ans se retrouvent devant une énorme oreille et, dirigés par un maître sur une planète ima-



Photo: © Joseph Carlucci



gnaire, ils apprennent qu'une sorcière encourage un homme à agresser sexuellement la petite Virginie.

Décidant de rompre ce silence «qui n'est pas d'or», ils interviennent et réussissent à maîtriser la sorcière et l'homme.

Ces jeunes comédiens entourés de cinq comédiens adultes, dont deux professionnels ont ainsi à nouveau permis aux Chênois de

voir ce spectacle, dont l'objectif est de sensibiliser le public à ce fléau afin de pouvoir le prévenir, en rompant le silence sur ce sujet tabou.

Merci donc à tous ceux qui y ont participé et également aux membres du Comité des Fêtes, qui ont assuré la buvette avant et après le spectacle.

José Fischer



8, chemin de Marcelly
1226 THÔNEX - 022 348 72 50
Cours de natation : 022 349 04 22

PARKING PUBLIC COUVERT (Entrée rte de Jussy, face Rolex)

HORAIRES D'HIVER 2015 du 5 janvier au 8 mai

BASSIN COUVERT

Lundi	Fermé (réservé aux écoles)
Mardi	11h30 à 20h30
Mercredi	9h à 20h30
Judi	11h30 à 18h30 (Clubs de 19h à 20h30)
Vendredi	11h30 à 20h30
Samedi	9h à 17h
Dimanche	9h à 17h

Pendant les vacances scolaires, la piscine est ouverte tous les jours à 9h, sauf le lundi (fermeture hebdomadaire).

L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées.

	TARIF GÉNÉRAL					HABITANTS DE THÔNEX UNIQUEMENT		HABITANTS DE THÔNEX ET DES COMMUNES AFFILIÉES (1)		
	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année
Adultes	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	4.-	30.-	24.-	64.-	110.-
16 à 18 ans	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
Enfants 5 à 15 ans	3.-	27.-	24.-	64.-	110.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
AVS-AI / Étudiants	4.-	38.-	24.-	64.-	110.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
Chômeurs	4.-	38.-	24.-	-	-	2.50	18.-	12.-	-	-
Carte gigogne	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-

(1) **Les habitants des communes affiliées:** Chêne-Bucgeries, Chêne-Bucq, Choulex, Coligny, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres souhaitent bénéficier d'un **abonnement à tarif réduit**, doivent présenter une carte de communalité établie par la Mairie de leur commune de domicile.

Les habitants de Thônex souhaitent bénéficier d'un **tarif réduit** doivent présenter une carte d'identité ainsi qu'un justificatif de lieu de domicile.

Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. **Pour les nouveaux abonnements**, une taxe forfaitaire de Fr. 5.- sera perçue en plus pour la carte magnétique.

ATTENTION ! DU 16 MARS AU 26 MARS 2015, FERMETURE ANNUELLE (Révision des installations)

Le Chœur Arte Musica chante le *Requiem* de Mozart

Le samedi 22 novembre dernier, à la Salle des Fêtes de Thônex, le Chœur Arte Musica a régalé tous les mélomanes en présentant le *Requiem opus 626 pour chœur, soliste et orchestre* de Wolfgang Amadeus Mozart, la *Kyrie* de Mendelssohn et une improvisation surprise de Niccolo Vacchi, sous la direction de Jean-Marc Aeschmann et accompagné de l'Orchestre philharmonique romand.

Le chœur était composé de 80 membres et une vingtaine de musiciens les accompagnaient; parmi eux, les solistes Varduhi Khachatryan, soprano, Mi-Young Kim, mezzo-soprano, Fabrice Farina, ténor, Seong-



Ho Han, basse et Niccolo Vacchi, trompette.

C'est un noble viennois qui avait commandé ce requiem à Mozart en 1791 et, malheureusement le compositeur était décédé avant d'en achever la composition.

C'est pour fêter les 25 ans du Chœur Arte Musica que sa Présidente, Mme Evelyne Hafner, était heureuse de présenter ce concert à Thônex dans le cadre du programme culturel de la commune.

Les nombreux spectateurs ont terminé la soirée en dégustant de délicieuses pâtisseries maison et en buvant un verre au bar tenu par les bénévoles du Comité des Fêtes. ■

J.F.

Le Noël de Saperlipopette

Le spectacle pour petits bouts de chou dès 4 ans proposé le 7 décembre dernier à la Salle des Fêtes de Thônex, dans le cadre du programme de *Thônex la culture avec vous* a manifestement remporté un franc succès, à voir les réactions des petits spectateurs!

Pour résumer l'histoire: un magicien découvre qu'un drôle de véhicule a atterri dans son jardin, rempli de sacs contenant les lettres envoyées par les enfants au Père Noël. Il s'aperçoit que 3 lettres manquent et part à la poursuite du lutin qui les a volées et apportées à sa Reine, dans son pays qui ne connaît par encore Noël!

Tout se termine bien lorsque le magicien et la factrice qui transportait les lettres leur expliquent ce



Photo: © Joseph Carlucci

qu'est Noël en décorant ensemble dans leur grotte un magnifique sapin plein de jolies boules. Finalement, toutes les lettres parviennent à temps au Père Noël pour qu'il prépare les cadeaux!

Le jeu de scène et les échanges entre le vrai personnage dans l'ombre et ceux sur l'écran était remarquable; ça aussi, c'est de la magie!

Une programmation adéquate à cette période, que nous nous réjouissons de découvrir à nouveau en décembre prochain! ■

J.F.



Publicité

Ecole Natation de Thônex
Cours de natation dès 4 ans
Cours d'aquagym
T. 022 349 04 22
info@ecolenatationthonex.com

**INSTALLATIONS SANITAIRES
DEPANNAGES**
Carballa
Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél: 022 349 66 70
ou: 079 467 92 80
Fax: 022 349 66 72

Auberge Communale de Thônex

Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
Tél. 022 348 76 70 - Fax: 022 348 00 15 - Mobile: 079 479 34 56
Alain Akar
e-mail: alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch
Ouvert 7/7 de: 7 h 30 à 1 h du matin
Service jusqu'à 23 h 30 - Parking assuré



**CARROSSERIE
DE SOUS-MOULIN**
Georges Real

**À VOTRE SERVICE DEPUIS 30 ANS.
VOITURE EN PRÊT PENDANT LES RÉPARATIONS**

Route de Sous-Moulin 35 1225 Chêne-Bourg
(face au stade)

Tél. 022 348 20 14 Fax 022 348 23 50

Institut de Beauté

Juanita

13, ch. de la Salamandre
1226 Thônex
Tél. 022 349 86 60

- Soins du visage et du corps
- Teinture cils et sourcils
- Maquillage permanent
- Beauté des pieds
- Epilation à la cire chaude et froide
- Epilation électrique
- Dépilation et réjuvenation à la lumière pulsée
- Massage classique
- Traitement vergetures
- Raffermisssement - amincissement par lipocavitation



Printanges
coiffure dames & messieurs

La coiffure pour tous au juste prix

140 Rue de Genève / 1226 THÔNEX / TEL. 022 348 67 66 / Service à domicile 078 817 45 04

Shamp. + Brushing (mise en plis) : 35.- AVS : 31.-

Shamp. + Coupe + Brushing : 55.- AVS : 51.-

Shamp. + Brushing + Couleur + Soins : 85.- AVS : 79.-

Shamp. + Coupe + Brushing + Couleur + Soins : 105.- AVS : 99.-

Shamp. + Coupe + Brushing + Mèches + Soins : de 130.- à 150.- AVS : de 124.- à 144.-

Homme : Shamp. + coupe : 32.-

Coupe cheveux secs (cheveux lavés du jour) : 29.-

Shamp. + coupe + coiffage enfant (-10 ans) : 20.-

Shamp. + coupe + coiffage ado (11-17 ans) : 27.-

Thônex La culture + **ANAC 2015**

DUO ACCORDIANO
Bojana Antovic & Julien Pallard



17h
Casse et portes 16h

Concert piano / accordéon
Dimanche 15 mars 2015

SALLE DES FÊTES

Informations et billetteries:
 • Mairie de Thônex 032 349 39 00 - www.thonex.ch
 • Service culturel Migros 032 319 61 11
 • Optique Magnard, Thônex 032 349 32 71

Thônex La culture + **ANAC 2015**

LES COMMUNES DE LA PLAINE SARINE présentent

Sur le fil
(The Cosmopolitan Cord)
inscrite de Trina Frel
avec en scène Sébastien Deront



20h30
Portes : 19h30
Entrée libre

Théâtre, comédie
Vendredi 27 & samedi 28 février 2015

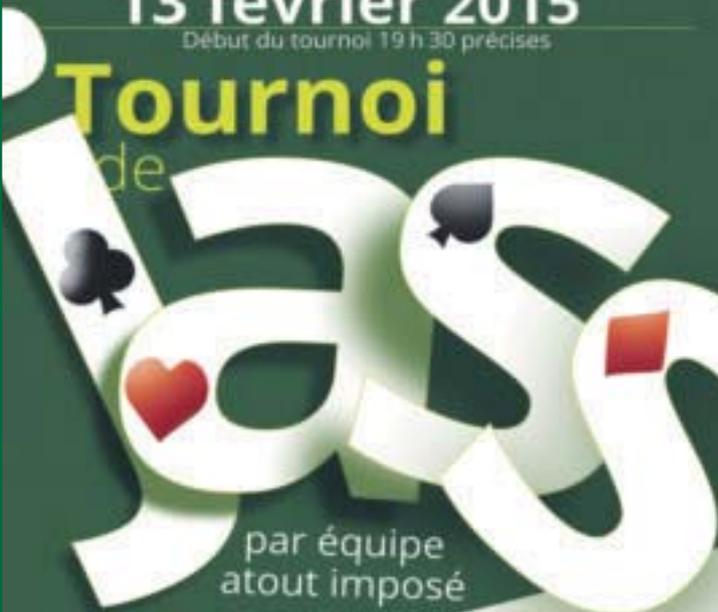
SALLE DES FÊTES

Informations et billetteries:
 • Mairie de Thônex 032 349 39 00 - www.thonex.ch
 • Service culturel Migros 032 319 61 11
 • Optique Magnard, Thônex 032 349 32 71

THÔNEX
Salle des Fêtes

Vendredi
13 février 2015
Début du tournoi 19 h 30 précises

Tournoi
de



par équipe
atout imposé

Lots pour les 12 premières équipes.
Tirage au sort de lots de consolation.
Petite restauration / buvette
Collation offerte à la fin du tournoi

Organisation :
Comité des Fêtes
et du jumelage de Thônex

Inscriptions Fr. 25,- par personne
sur place dès 18 h 30



Thônex
fête le
printemps

Le 30 mai 2015

Avenue Tronchet
Bourse fermée à la circulation pendant la fête
Vide-grenier

Parvis Salle des fêtes
Bourse aux gâteaux
Buvette - Restauration
Animations

Thônex

FELDSCHLÖSSCHEN

Organisation: Comité des Fêtes et du jumelage de Thônex

Voirie dans les Trois-Chêne

Dates des prochaines levées. Autres détails :
prière de consulter l'«Annuaire chênnois», rubrique
voirie, pages 124 à 135 de l'édition 2014-2015.

	Chêne-Bougeries	Chêne-Bourg	Thônex
Ordures ménagères 	Levée chaque lundi, mercredi et vendredi.		Lundi, vendredi. Capsules Nespresso: conteneurs à disposition au centre de voirie et à la route de Sous-Moulin. Déchetteries 2, 3, 10 et 11.
Levée des gros objets pour les particuliers exclusivement 	Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciochi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Ramassage du papier 	Levée les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis du mois. Centre de récupération: av. Mirany, La Gradelle: ch. de l'Eperon. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne, Conches, école: ch. de la Colombe, Conches, place de Conches, 14, ch. du Pont-de-Ville. ①	Tous les mardis à l'emplacement des poubelles + déchetteries.	Chaque mercredi dans les immeubles le 1 ^{er} et le 3 ^e mercredi de chaque mois dans les zones villas, et dans les mini-déchetteries 1 à 13 (selon liste ci-dessous).
Levée du verre 	Levée le 4 ^e jeudi du mois. ①	1 ^{er} et 3 ^e mardi du mois.	2 ^e et 4 ^e mercredi à l'emplacement des poubelles et dans les mini-déchetteries 1 à 13, (selon liste ci-dessous).
Levée de la ferraille 	Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciochi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Huiles végétales 	Petites quantités : à mettre dans une bouteille en plastique que l'on fermera avant de la déposer dans la poubelle ordinaire (max. 1 litre par sac). Grandes quantités : à déposer dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Chânats, ch. des Chânats, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge.		
Huiles minérales 	Ne doivent en aucun cas être déversées dans les canalisations ou dans la nature! A rapporter dans un brico-loisirs ou dans l'un des trois Espaces récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Chânats, ch. des Chânats, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge.		
Déchets de jardin 	Déchets de jardin: levées prévues chaque mercredi des mois de février et mars 2015. Déchetterie verte dans l'enceinte des Parcs et promenades, entrée route de Chêne 132. Horaires: (sauf jours fériés) du lundi au ven- dredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 + samedi de 14h00 à 16h00. Carte d'accès en vente à la mairie.	Les conteneurs seront relevés le mardi et le vendredi du 15 février au 15 décembre.	Centre de voirie: 54, ch. du Bois-Des-Arts (voir page 125 de l'«Annuaire chênnois») + du 01.03 au 15.12: levée le lundi et le jeudi dans les conteneurs livrés par la commune.
Piles 	Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches, école: chemin de la Colombe.	Déchetterie Plateau + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N°s 1 à 4, 6 à 12 (selon liste ci-dessous).
Aluminium et fer blanc 	Un container pour les capsules à café ① Nespresso est à disposition au centre de récupération, av. A.-M. Mirany, au chemin de l'Eperon à la Gradelle, ainsi que sur la place de Conches. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe.	Déchetterie Plateau. Un container pour les capsules Nespresso est à disposition.	Aluminium et fer-blanc: conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N°s 1 à 4, 6, 7, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).
Bouteilles PET 	Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânats, ainsi que chez les revendeurs.	Déchetterie Plateau + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N°s 1 à 4, 6 à 9, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).
Matériel électronique 	Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânats, ainsi que chez les revendeurs.	Retour vendeur.	Retour au vendeur ou au Centre de voirie de 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi.
Médicaments 	Les pharmacies reprennent volontiers les médicaments non utilisés ou échus.		
Ampoules économiques, vitres, miroirs 	Centre de voirie ou Espace récupération du canton.		
Textiles 	Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches: place de Conches	Parking école du Plateau – Rue J.-Pelletier.	Mini-déchetterie 1, 2, 6, 8 et 11 (selon liste ci-dessous).
Peintures diverses 	Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânats, ainsi que chez les revendeurs.	Brico-Loisirs MM parking sous-sol pour les particuliers exclusivement.	Retour vendeur, Centre de voirie ou Espace récupération du canton.
Déchets de cuisine 	Levée chaque mardi du mois.	Tous les mardis et vendredis dans les immeubles locatifs.	

Emplacements des mini-déchetteries de Chêne-Bougeries

Ch. de la Colombe: verre - piles - PET - papier - capsules
Nespresso - ordures ménagères
Ch. De-La-Montagne 136: verre - papier - alu, fer blanc - PET
Ch. de l'Eperon: verre - piles - papier - PET - textiles -
capsules Nespresso - ordures ménagères
Rondeau/Conches: verre - piles - papier - PET - alu, fer blanc
- capsules Nespresso - ordures ménagères

Emplacements des mini-déchetteries de Thônex

1 Route de Mon-Ideé (Denner) 8 Chemin des Mésanges
2 Centre de loisirs (39, rte de Jussy) 9 Chemin de la Pierre-à-Bochet
3 Chemin de Marcellly 10 Route de Sous-Moulin
4 Chemin des Deux-Communes 11 Centre de voirie
5 148, rue de Genève (54, ch. du Bois-Des-Arts)
6 Chemin des Cyprès 12 Chemin Edouard-Olivet
7 Villette 13 20, chemin du Foron

Ouverture du Centre de voirie les premiers samedis du mois de 9h00 à 12h00
pour le débarras d'objets en tous genres.

① Centre de récupération ch. De-La-Montagne
/ av. A.-M.-Mirany, réservé uniquement aux
habitants de Chêne-Bougeries,
ouvert selon l'horaire suivant:
hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)
du lundi au samedi (sauf jours fériés):
de 8h00 à 17h00
été (du 1^{er} avril au 30 septembre)
du lundi au samedi (sauf jours fériés):
de 8h00 à 19h00

Fruit de la collaboration du canton et des communes, le Grand projet Chêne-Bourg/Chêne-Bougeries avance

En prolongement du dossier du Chênois d'octobre 2014 consacré au développement urbain des communes des Trois-Chêne et pour clarifier certaines informations qui avaient été publiées, nous souhaitons ici faire un point de situation sur le grand projet d'urbanisme Chêne-Bourg – Chêne Bougeries, mené en collaboration entre les deux communes concernées et le Canton de Genève.

Lorsque le développement se conjugue avec la qualité

Le grand projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries vise à accompagner le développement de cette région dans une vision d'ensemble cohérente. Le secteur étant majoritairement construit et habité, il est indispensable que les réflexions tiennent compte de l'histoire, de l'identité et de la configuration des lieux (paysage, patrimoine).

Le grand projet poursuit ainsi les objectifs suivants:

- en termes d'urbanisation, étudier le développement des différents secteurs identifiés, avec l'objectif de créer un cadre de vie de qualité, des espaces publics intéressants, une mixité entre logements et activités
- concernant la mobilité, optimiser la desserte en transports publics autour de CEVA, encourager des parcours attractifs pour les cycles et les piétons, en lien avec la halte CEVA et la future voie verte d'agglomération, maîtriser l'impact de la mobilité de transit
- en termes environnementaux, prendre en compte le paysage et le patrimoine (bâti et naturel), préserver les milieux naturels (Seymaz) et intégrer les enjeux liés au bruit, à l'énergie, à l'eau.

L'évolution de ce territoire n'a de sens que s'il se fait au bénéfice de la qualité de vie de ses habitants. Dans ce sens, permettre aux jeunes, aux personnes isolées, aux aînés, issus au premier chef des deux Chêne, de trouver plus facilement un logement est une composante essentielle de la qualité de vie. De plus, la mise en place de projets d'urbanisme représente l'opportunité d'améliorer si nécessaire des situations existantes: amélioration des mobilités, création d'espaces publics, soutien au développement de commerces et services de proximité.

Un cadre fixé par le Plan directeur cantonal

Le grand projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries s'inscrit dans le cadre général fixé par le Plan direc-

teur cantonal 2030. Le canton et les communes travaillent conjointement au sein d'un Comité de pilotage commun. Le développement que connaît aujourd'hui le secteur est donc le résultat de projets et de planification initiés depuis dix à quinze ans. Il ne s'agit pas aujourd'hui de densifier outre mesure, mais de prévoir l'avenir afin de contribuer à résoudre la profonde crise du logement qui touche notre canton tout en préparant correctement l'arrivée de nouvelles infrastructures comme CEVA.

Où en est-on?

Les études lancées en milieu d'année 2012 ("plan guide") ont été élaborées en coordination entre le Canton et les deux communes. Elles servent à définir le concept d'ensemble du projet et les orientations à suivre pour l'avenir. Elles se sont achevées fin 2014, avec un accord sur la majeure partie des orientations à proposer sur chacun des trois secteurs.

Ce plan guide représente un bon point de départ pour la suite; il sert de base pour l'intégration dans la planification directrice cantonale et dans les planifications communales. Il définit ainsi deux temporalités:

- jusqu'en 2030 (qui est l'horizon de temps principal du plan directeur cantonal);
- au-delà de 2030 en montrant les potentiels au-delà de cet horizon.

C'est ainsi qu'à échéance de 2030, les trois secteurs appelés à se développer sont en priorité:

- le centre-bourg: potentiel théorique d'environ 1'000 logements
- Grange-Canal / Chevillarde: potentiel théorique d'environ 400 logements
- la Paumière: potentiel théorique d'environ 500 logements.

Des réflexions sont en cours sur ces aspects entre les communes et le canton pour tenter d'arriver à des solutions permettant de trouver des consensus. Ce travail fonde la suite du processus, notamment la mise en place des futurs plans localisés de quartier dans les secteurs concernés.

Un processus participatif

L'information et la concertation avec les habitants et les autres acteurs concernés font partie intégrante de tout grand projet. Une première séance d'information publique a été organisée au lancement du grand projet en avril 2012. La concertation a ensuite été développée courant 2013 avec la population, les associations, les conseillers administratifs et municipaux. Deux séances publiques ainsi que deux ateliers participatifs ont ainsi eu lieu entre février et mars 2013. Il faut encore ajouter la tenue de tables rondes (Conseillers administratifs, Conseillers municipaux, associations locales et cantonales) durant le mois de décembre 2013. Enfin, des séances spécifiques avec les propriétaires du secteur de la Mousse (Chêne-Bourg) ont été organisées en juin 2013 et mai 2014.

L'année 2014 a été consacrée à la mise au point technique du projet, qui s'est conclue par une présentation en comité de pilotage mi-janvier 2015. Une présentation plus large à la population, mais aussi aux conseillers administratifs et municipaux des communes est d'ores et déjà agendée pour 2015.

CEVA, bientôt une réalité

L'arrivée future de CEVA à Chêne-Bourg offre également l'opportunité de créer une nouvelle dynamique urbaine et de relier des quartiers des communes des Trois-Chêne aujourd'hui séparées par la voie ferrée. Pour réaliser un nouveau quartier urbain de qualité, le canton de Genève et les CFF se sont associés pour valoriser les terrains de la halte de Chêne-Bourg, d'une superficie de 31'000 m², en y accueillant des logements, des commerces et des bureaux. Les aménagements autour du pôle d'échanges de la halte ont d'ores et déjà fait l'objet d'un concours qui a été jugé en janvier 2012. Le plan localisé de quartier portant sur ces terrains a été adopté par le Conseil d'Etat le 26 juin 2013. Il s'accompagne d'un concept énergétique territorial et

d'une étude d'impact sur l'environnement.

Les résultats de deux concours d'architecture autour de la halte de Chêne-Bourg menés par le Canton et les CFF ont été dévoilés le 19 janvier 2015. Ils portent sur la réalisation de deux immeubles de logements et surfaces commerciales de 7 étages et attique et d'un bâtiment de 20 étages. Ces trois immeubles permettront la mise sur le marché de quelque 250 logements à l'horizon 2020.

Prochaines étapes

Dans les mois à venir, il s'agira tout d'abord d'informer et de communiquer sur les conclusions des études, par le biais de présentations aux nouveaux conseillers administratifs et municipaux suite aux élections communales. Une information sera aussi donnée à l'ensemble de la population au moyen d'une exposition publique. La réflexion devra aussi être approfondie sur différents aspects, comme par exemple les espaces publics. Il faudra finalement traduire concrètement ces études au travers de plans localisés de quartier. Les premiers plans envisagés concerneront le secteur de la parcelle du chemin de la Chevillarde n°11 à Chêne-Bougeries et le secteur de la Mousse à Chêne-Bourg, dès 2015 et 2016. Là encore, un processus d'information et de concertation adéquat sera mise en place au fur et à mesure de l'avancement de ces planifications, dans un souci constant de transparence et de dialogue.

Loger la population actuelle de nos communes et de notre canton n'est pas une gageure. Elle nécessite des efforts importants de part et d'autre. Notre responsabilité commune est de mettre en place les conditions d'un développement maîtrisé et profitant à toutes les catégories de la population. C'est le sens de notre engagement commun. ■

Pierre Debarge,
Antonio Hodgers,
Jean-Michel Karr,
membres du Comité de pilotage

Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries



Accueil

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h00 à 17h00.

www.crl-chenebougeries.ch

Actualités Agenda

Le 2 mars: ouverture des inscriptions pour le centre aéré de Pâques pour vos enfants de 1P à 8P.

Le mardi 3 mars de 17h00 à 19h00: **Apéro déco:** venez admirer notre décoration autour des oiseaux et boire un verre.

Le 20 mars: on brûle le bonhomme hiver. Venez fêter avec nous l'arrivée du printemps!

Le mardi 24 mars: Assemblée générale à 18h00.

A venir

Nous recherchons des lecteurs... pour un marathon de lecture qui aura lieu le jeudi 30 avril de 9h00 à 21h00.

Renseignements au 022 349 44 49 pendant les heures de permanence.

Les Activités

**Enfants 1P-4P
& Préadolescents 5P-8P**

Accueil sur inscription
Nous avons des **places libres**, n'hésitez pas à nous contacter!

Adolescents dès la 9P

Accueil libre les mercredis de 14h00 à 19h00, vendredis de 17h00 à 22h00, samedis de 16h00 à 21h00.

Snacks de midi

Accueil les mardis, jeudis, vendredis de 11h30 à 13h30.

Petite restauration ou possibilité de venir avec son repas, un micro-ondes est à ta disposition.

Aînés

Restoainés

Tous les lundis de 11h00 à 14h00. Venez partager un repas en toute convivialité. Ce moment chaleureux de rencontres et de partage, nourrit l'âme autant que l'estomac.

Problème de transport ou de mobilité? Le covoiturage est prévu par la solidarité bénévole!

Renseignements et inscriptions:

Mme Anne-Lise Denarie
tél. 022 348 00 75

**Association des Chênes
50 ans & plus**

Information aux membres

En étant membre de l'association, vous avez la possibilité d'aller librement à la ludothèque sur présentation de votre carte (sans emprunt de jeu). Des bénévoles dévoués organisent une belle palette d'activités: jeux, goûters, excursions, fêtes, anniversaires, visites de musées, repas, etc. tous les jeudis entre 14h00 et 18h00.

Renseignements:

Mme Doreen Möri
tél 022 348 36 65

Gym dos seniors

Les bons gestes et les bonnes habitudes pour épargner le dos, maintien, perception du corps, renforcement et détente.

Renseignements:

Mme Claudine Streiff-Favre
022 349 04 55

Rythmique

Méthode interactive fondée sur la musicalité du mouvement et l'improvisation.

Renseignements:

Institut Jacques-Dalcroze
022 718 37 60

Bridge

Pour les amateurs de cartes.

Renseignements:

Mme Antoinette Fayet

022 349 21 71

Cours

Gymnastique

Echauffement cardio-vasculaire doux, gymnastique posturale, stretching, tonification d'après la méthode Pilates, training autogène.

Renseignements:

Mme Cornélie Wirth
079 449 29 58

Eutonie

Une méthode corporelle sensitive qui associe la relaxation et le mouvement. Ses bienfaits: un assouplissement articulaire, une tonification de la musculature, une amélioration des fonctions neuro-végétatives (circulation, respiration, sommeil, nervosité). Un équilibre physique et psychique.

Renseignements:

Mme Rose-Marie Günther
022 345 47 60

Poterie

Technique du tour, modelage, travail à la plaque et avec moules. Tous publics.

Renseignements:

Mme Sandra Bueno
076 679 51 94



Maison de Quartiers de Chêne-Bourg

Rue François-Perréard 2
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 96 78
Fax: 022 348 96 75
e-mail: cl.chenebourg@fase.ch

Edito

L'hiver est là! Certes, pas celui d'il y a 100 ans, mais il est là!

Pour égayer vos froides journées nous vous proposons une sortie d'initiation au mushing (conduite de chiens de traîneau)!

Pour les moins téméraires, nous vous invitons à venir visiter notre exposition de peinture du mois de février proposée par Rosie Geninatt-Crich!

Nous proposons tous les mardis des repas communautaires matin et soir! N'hésitez pas à passer nous faire un petit coucou!

Horaires d'accueil au public

lundi: 14h00-20h00
mardi: 14h00-22h00
mercredi: 9h00-19h00

jeudi: 14h00-21h00
vendredi: 14h00-22h00
samedi: 14h00-18h00
dimanche: selon activités

Ouverture du secrétariat

lundi: 9h00-12h00
et 14h00-16h00
mardi: 9h00-16h00
jeudi: 10h00-12h00
vendredi: 8h30-12h00
(permanence téléphonique)

Spectacle enfants

**Sa Majesté Eugène
de la Demi-Douzaine**

Spectacle de conte et musique

Par la compagnie *La Pie qui Chante*
Tout public dès 5 ans.
Mercredi 18 mars à 15h00.
Réservations dès le 9 mars
au 022 348 96 78.

Spectacle des plus burlesques et pitoyables, ponctué de chansons rigolotes

lotes et d'airs clownesques, le tout accompagné à l'accordéon!

Prix des places:

Enfants: CHF 6.-, adultes: CHF 14.-. Les spectacles sont suivis d'un petit goûter gratuit et d'un moment d'échange et de partage entre les enfants, les parents et les comédiens.

Tous les enfants en deçà de l'âge requis ne seront pas admis dans la salle de spectacle.

Tout public

Repas des aînés

Tous les mardis à midi

Le mardi matin, la gourmande équipe de la Maison de Quartiers vous prépare un délicieux repas équilibré. Il ne vous reste plus qu'à venir à la MQ, mettre les pieds sous la table et savourer votre repas, dans une ambiance conviviale et décontractée.

Prix: CHF 10.-, comprenant entrée, plat principal et dessert.

Soirée femmes

Mercredi 25 février

Thème: Essai théâtral

Cette soirée s'adresse uniquement et à toutes les femmes.

Dès 18h30: accueil. 19h00-19h45. Suivie d'un repas canadien. 21h00: fin de la soirée. Entrée libre.

Manifestations

Bonhomme hiver

Vendredi 21 mars à 18h30

Devant la Maison de Quartiers

C'est le premier jour du printemps! N'est-ce pas une bonne occasion pour faire une petite fête et brûler le grand méchant bonhomme hiver?

La manifestation est organisée en collaboration avec l'arcade Jean Pelletier de la Fondation Claire Fontaine. Sur place: vin chaud et boissons.

(suite ci-contre)

Assemblée générale

Samedi 28 mars de 10h00 à 12h30
Une assemblée générale pour un début de journée phénoménal! Les membres de l'association sont conviés à un petit-déjeuner afin de faire le bilan de l'année et préparer la suivante... Suite à la délicieuse tartine de la présidente, le savoureux bircher du trésorier et la belle omelette de l'équipe d'animation, les

membres pourront s'exprimer et confirmer – ou non – les objectifs de l'association et les projets 2015. Ils éliront ensuite les membres du comité. Si vous voulez en savoir davantage sur notre association et/ou si vous êtes intéressé à vous présenter, n'hésitez pas à nous contacter. Nous existons pour et avec vous!

Troc de Chêne-Bourg

Samedi 25 avril de 9h30 à 12h30
Vente deuxième main de matériel bébé, de jouets et de vêtements d'enfants de 0 à 14 ans. **Pour la vente, inscription obligatoire à la MQ le jeudi 16 avril de 19h30 à 21h00.**

Expositions**Mary-Laure**

"Photos prises par les jeunes de la MQ" – Photographies
Exposition du 18 mars au 10 avril.
Vernissage le mercredi 18 mars dès 18h30.

Maison des Quartiers de Thônex



Route de Jussy 39
Tél. 022 348 75 32
Fax 022 348 31 90

Vous trouverez ci-dessous uniquement les manifestations et activités ponctuelles que nous proposons ces prochaines semaines. N'hésitez pas à passer nous voir ou à nous contacter pour de plus amples renseignements. Vous pouvez aussi consulter notre site internet: www.mqthonex.ch.

Enfants de 5 à 11 ans

Été 2015
Le centre aéré d'été des enfants 1P-7P

La Maison des Quartiers accueille votre enfant durant les quatre semaines du mois d'août, soit du 27 juillet au 21 août 2015. Début des inscriptions le jeudi 16 avril pour les personnes travaillant et habitant les Trois-Chêne. Renseignements et inscriptions à la MQ. Tarifs selon revenu familial brut.

L'Atelier de poterie enfants

Dans le local dédié à cette activité, notre potière Catherine propose aux enfants dès la 2P de participer à un atelier d'une semaine de poterie.

L'atelier du matin,

29 juin - 3 juillet, 9h00 - 12h00.

L'atelier de l'après-midi,

29 juin - 3 juillet, 14h00 - 17h00.

L'atelier du matin,

17 - 21 août, 9h00 - 12h00.

L'atelier de l'après-midi,

17 - 21 août, 14h00 - 17h00.

Début des inscriptions le jeudi 16 avril pour les personnes travaillant et habitant les 3-Chêne.

Renseignements et inscriptions à la MQ. Tarifs selon revenu familial brut.

Préadolescent(e)s et adolescent(e)s de 12 à 18 ans

L'accueil libre

Le mercredi de 14h00 à 19h30, le vendredi de 16h00 à 21h30, et le samedi de 14h00 à 17h30.

Pour toutes suggestions de sorties ou d'activités, contacter Sandra.

Les repas du vendredi soir

Inscriptions à la MQ jusqu'au vendredi 16h00. Prix: CHF 3.-.

Atelier d'impro

Atelier découverte tous les jeudis de 17h00 à 18h00. C'est gratuit.

Adultes - familles - aînés

Le Baby-Gym (parents-enfants)

Pour les enfants de 2 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents: tous les jeudis matin de 9h00 à 11h00, un moment d'échange entre parents et de socialisation pour les enfants. Cours de 9h45 à 10h30.

L'atelier cuisine

Les mardis de 18h00 à 21h30

Nous vous proposons un mardi par mois d'apprendre de nouvelles recettes et de les déguster ensuite tous ensemble lors d'un atelier collectif de cuisine de 18h00 à 21h30.

Cuisine indienne végétarienne

Mardi 3 mars

Tarif: CHF 15.- par personne (cours et repas compris sans les boissons). Places limitées.

La permanence informatique seniors

Souhaitez-vous savoir comment télécharger un logiciel, transférer des photos, envoyer un e-mail, découvrir internet ou tout simplement vous familiariser avec l'informatique?

Des bénévoles sont là **tous les jeudis de 14h00 à 16h00** pour vous aider. Tarif: CHF 5.-/heure sous forme de carnet de 10 bons à CHF 50.-.

Calendrier des événements

En famille

Dimanche 22 février à 15h00

"Petite poule blanche/ petite poule rouge"

Deux histoires de poules!

par la compagnie "Couleurs d'ombre". Tout public dès 3 ans.

Durée: env. 50 min.

Tarif unique: CHF 5.- par personne.

Un goûter est offert à l'issue du spectacle.

Réservation conseillée.

Dimanche 15 mars à 15h00

"Elles font quoi?"

Spectacle de marionnettes

par la compagnie

"Les Bamboches".

Tout public dès 4 ans.

Durée: 50 min.

Tarif unique: CHF 5.- par personne. Un goûter est offert à l'issue du spectacle. Réservation conseillée.

Samedi 28 mars de 14h30 à 17h30

Un grand jeu de Pâques! Surprise... Sur inscription uniquement.

Les concerts à la Barakason

Maison des Quartiers de Thônex**Festival Reggae Dub**

Vendredi 20 et samedi 21 mars

Co-organisé avec l'association "Ruten-Sushi". Ouverture des portes à 20h00. Entrée: CHF 10.- (CHF 5.- étudiant, chômeur, AVS/AI et moins de 18 ans).

10 ans de la Barakason

Vendredi 17 et samedi 18 avril

Co-organisé avec tous les acteurs de la musique à la MQT.

Ouverture des portes à 20h00.

Entrée: CHF 10.- (CHF 5.- étudiant, chômeur, AVS et moins de 18 ans).

Attention: le samedi est organisé à la Salle des Fêtes de Thônex. Manifestation en lien avec le service culturel de la Mairie de Thônex.

Publicité _____

ARCADE
les artisans parcellaires
Atelier créatif et boutique
de Claire Fontaines
Rue Jean-Pelletier 6
1225 Chêne-Bourg



Accessoires utiles et futiles
Bijoux et tableaux
www.fondation-ensemble.ch

Publicité _____

CIRQUENCHENE
COURS DE CIRQUE (DÈS 4 ANS)
Ecole de Chêne-Bougeries
STAGES SOUS CHAPITEAU
(EN ÉTÉ)
Renseignements : www.cirquenchene.ch
Tel : 079/213 54 13



Espace Nouveau Vallon du 20 au 22 février

Exposition Gilbert Künzi

Désireux de m'adonner à la peinture depuis des décennies, j'ai commencé (comme beaucoup) par être autodidacte pendant des années, "statut" qui me plaçait régulièrement devant mes insuffisances et mes limites par rapport à mes attentes. Souhaitant améliorer mon niveau technique et créatif, et dépasser ainsi quelque peu mes limites et mon dilettantisme, j'ai cherché et suivi sporadiquement des cours d'initiation à la peinture. Ces cours m'ont certes aidé à me perfectionner, mais ne m'ont pas permis de dissiper totalement mon insatisfaction relative à mes limites. J'avais besoin d'un enseignement structuré, s'apparentant à l'acquisition d'un véritable métier. J'ai continué à chercher.

Et puis un jour de 2008, j'ai franchi la porte de L'Artquarium à Genève, que je fréquente dès lors régulièrement chaque semaine tout en travaillant assidûment à domicile. C'est un atelier-école de pein-



ture et de dessin, et un espace de création qui correspond au besoin profond que j'avais et que j'ai encore d'apprendre l'art de peindre: le lan-

gage de la peinture, ses techniques fondamentales, les approches classiques et modernes de la couleur, l'art de la composition à travers l'apprentissage de nombreux systèmes de composition (l'utilisation du nombre d'or, par ex.). Certes, un art n'est pas une science, mais l'acquisition et la maîtrise de techniques variées me semblent indispensables pour apprendre à devenir peintre. Toutefois, cette boîte à outils, aussi remplie soit-elle, ne serait rien sans la mise en œuvre conjointe des éléments essentiels, vitaux, de la création, à savoir l'inspiration, l'imagination.

Mes peintures sont le résultat d'acquisitions techniques et le fruit d'un malaxage d'idées, d'un dialogue intérieur, de produits d'expériences, de sensations, qui sont transformés

en éléments de structures, de compositions, de mouvements, de formes, de rythmes et de couleurs, visant à exprimer des images qui susciteront peut-être, chez moi comme chez le visiteur, quelques bouffées d'émotion nous distrayant quelque peu, momentanément, des turpitudes de notre quotidien.

Mon exposition aura lieu à l'Espace Nouveau Vallon, route du Vallon 8, Chêne-Bougeries. Elle se tiendra du vendredi 20 (vernissage de 17h00 à 20h00) au dimanche 22 février. Les samedi 21 et dimanche 22: de 14h00 à 18h00. Le visiteur y verra des compositions abstraites, la plupart à tendance expressionniste et lyrique. Je serai présent pendant toute la durée de l'exposition. ■

Gilbert Künzi



LE FOYER DU VALLON

(EMS POUR PERSONNES ÂGÉES AVEUGLES OU MALVOYANTES)

Route du Vallon 16, 1224 Chêne-Bougeries

PRÉSENTE



"CONTRASTES"

PAR
SANDRA
ARMICI



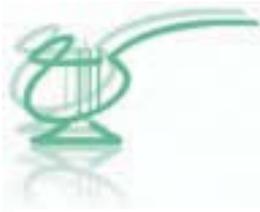
Exposition du 2 février au 31 mars 2015
Ouverture: tous les jours de 10h à 17h30

Derniers jours pour visiter l'exposition de photographies de
Nelly-Simone Chatelain

L'art de la rue à Berlin



au Groupe médico-chirurgical des Trois-Chêne
97-99 rue de Genève - 1226 Thônex
08h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30 - lundi à vendredi
Cette expo se termine le 27 février.



Un trésor près de chez vous...

Vous l'ignoriez? Vous passiez à côté sans le voir? Vous n'en aviez jamais entendu parler? Et pourtant c'est bien un trésor qui se trouve à deux pas de chez vous!

Non... il ne s'agit pas de lingots d'or... mais d'une école de musique! Avec l'arrivée en 2014 de son nouveau directeur, Francesco Grassini, l'école de musique de *La Lyre de Chêne-Bougeries* mérite d'être mieux connue!

La pédagogie de cette école s'articule autour de la musique d'ensemble.

Certes, comme dans toutes les écoles, les élèves travaillent individuellement leur instrument, mais cette partie musicale "solistique" se trouve très rapidement mise en lien avec la richesse de la musique d'ensemble!

Cette spécificité, l'école de musique de *La Lyre* la cultive pour plusieurs raisons:

- La première, c'est que l'élève en jouant avec d'autres, n'apprend pas seulement à jouer, à respecter la musique et les notes et à se surpasser, mais surtout à respecter les autres... les musiciens... le chef d'orchestre... le public! L'élève apprend à écouter, il découvre que les autres lui sont complémentaires et non concurrents. Chacun est important! Chacun a une place! Découverte de la cohésion, des liens,... de la richesse de l'harmonie musicale en somme!
- La deuxième raison tient au fait que cette école est la pépinière des futurs musiciens de *La Lyre*. Si notre Harmonie est vivante et dynamique aujourd'hui – le dernier concert de l'Avent au Temple de Chêne-Bougeries l'a magnifiquement démontré! – c'est grâce à l'arrivée périodique des nouveaux musiciens issus de notre école.



Concert de l'Avent au temple de Chêne-Bougeries avec les élèves.

Pour vous donner envie de découvrir ce "trésor près de chez vous" voici quelques renseignements:

Les élèves sont acceptés dès l'âge de 7 ans. Ils peuvent commencer à découvrir leur instrument en même temps que les cours de théorie musicale. La première année, ils participent déjà à "l'audition des ensembles" (soit avec des musiciens du même instrument, soit avec des musiciens d'autres instruments). Après deux ans, ils rejoignent l'orchestre de l'école qui se produit lors des concerts de *La Lyre* et des auditions. Le travail personnel n'en est pas moins oublié: après quatre ans les élèves pourront se présenter à l'examen cantonal des écoles de musiques (ACMG). Cet examen leur permettra ensuite de rejoindre les rangs de *La Lyre*.

Envie d'en savoir plus?

Lors des concerts (le prochain le 12 juin au Point Favre), lors des auditions à l'école du Belvédère à Chêne-Bougeries, venez découvrir les 32 élèves des classes de clarinettes, saxophones, trompettes, trombones, barytons, flûtes, hautbois, percussions! Les 7 professeurs enthousiastes de l'école vous accueilleront avec grande joie!

Vous pouvez aussi visiter notre internet (www.lyrecb.ch), contacter le directeur de l'école de musique (francesco.grassini@gmail.com) ou le président de *La Lyre* (president@lyrecb.ch).

L'un et l'autre vous diront quel trésor ils ont découvert au cœur des Trois-Chêne!

Laurent Marti

Publicité



Accademia d'Archi
ÉCOLE DE MUSIQUE
dès 4 ans et adultes

VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE
ALTO - INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE

153, route de Chêne
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 751 26 76
www.accademia-archi.ch

Avec le soutien de



Publicité



Si vous aimez chanter, en particulier des œuvres classiques, c'est le moment de rejoindre le Chœur des Trois-Chêne. Cet appel s'adresse principalement aux messieurs.

Au programme, deux œuvres, à savoir, le *Gloria en Ré* d'Antonio Vivaldi et une "surprise" qui sera exécutée en première partie.

Les répétitions ont lieu chaque mardi soir à la salle de réunions de l'École de la place Favre à Chêne-Bourg de 20h15 à 22h00.

Pour mieux nous connaître, nous vous invitons à consulter sans tarder notre site: www.choeur3chene.ch
Case postale 278 - 1225 Chêne-Bourg
chantachamp@bluewin.ch

Chantal Longchamp-Frézier,
présidente



Ecole de la Guitare
Même sans connaissance du solfège **Pierre Meister**
Cours individuels enfants et adultes
Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement
25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoi.ch

La Gradelle contre les leucodystrophies

Mobiliser et soulever des fonds autour d'une cause, voilà une tâche plus facile pour les grandes entités dont le combat correspond à des critères de médiatisation ou intéresse certains marchés. On peut donc dire que l'Association Européenne contre les Leucodystrophies, ou ELA, se bat pour une cause difficile: lutter contre des maladies rares (touchant vingt à quarante naissances par semaine en Europe) et mal connues. Professeure à la Gradelle, Elodie Réguer, à l'initiative de la directrice du cycle Caroline Desjacques-Privato, a choisi de vouer fin 2014 une partie de son travail avec les élèves à aider cette cause. Ce projet a commencé par la 11^e Dictée d'ELA, première phase d'une campagne baptisée: Mets tes baskets et bats la maladie.

Intelligent, sportif, solidaire

Cette campagne est menée depuis 1994 par l'association dans des établissements scolaires et a déjà pu compter sur l'appui de plus de 3 millions d'élèves et enseignants à ce jour. La professeure de français a été enthousiasmée elle aussi par ce projet lui permettant de sensibiliser, faire réfléchir et instruire autrement les élèves. La motivation principale de Mme Réguer a été d'enseigner aussi des valeurs, dont une fondamentale: la solidarité. Concrètement, les établissements scolaires peuvent s'inscrire et programmer un événement sportif à tout moment de l'année. Du matériel de sensibilisation leur est alors envoyé, et ils sont mis en relation avec un représentant de l'association ELA, notamment pour accompagner la phase essentielle de sensibilisation, la dictée. Chaque élève se mobilise ensuite pour trouver des parrains financiers et remplir son carnet de parrainage de l'événement sportif, les donateurs décidant librement d'un montant. Ne reste aux élèves plus qu'à mettre leurs baskets!

Matinée solidaire à la Gradelle: la dictée d'ELA

La dictée d'ELA représente une première phase axée sur la réflexion. La sensibilisation aux valeurs concernant les élèves de tous âges et de toutes sections, un échantillon d'une cinquantaine d'étudiants de 9R3, 10LC et 10CT, trois classes de Mme Réguer, ont participé le 18 novembre à cette première partie du projet solidaire. Une fois que M. Priamo, directeur d'ELA Suisse, et M. Melquiot ont été présentés par Mme Réguer, Pascal Priamo a exposé quelques points clés de l'association aux élèves. M. Fabrice Melquiot, directeur du théâtre *Am Stram Gram* et écrivain, choisi pour revêtir en tant que lecteur de la dictée le rôle du "professeur" pour la matinée, a ensuite introduit le texte écrit pour ELA par Marie Darrieussecq (Prix Médicis 2013): *La virgule*. Grammaire et orthographe ont pour une fois été reléguées au second plan au profit des entre-lignes sur la maladie et la solidarité. Un message souligné par le talent conjugué d'écriture de Marie Darrieussecq et de lecture de Fabrice



Melquiot, et aussi par l'émotion de M. Melquiot devant l'attitude impliquée et concernée des élèves. Le texte comme la rencontre touchant à la conviction et aux valeurs humaines, les échanges de cette matinée autour de la dictée et du combat d'ELA ont été teintés d'une touche philosophique qui a réussi à mettre à portée des jeunes des outils de développement personnels. Ce sont eux qui ont eu pour tâche de mobiliser le reste des élèves de 9^e pour la seconde partie du projet, axée sur l'action.

Le cycle d'orientation met ses baskets

Après la dictée ELA, les élèves de 9^e (180 élèves) se sont mobilisés plus de deux semaines et ont récolté CHF 6000.- de dons pour l'association. Une seconde phase conclue le mois suivant par le défi sportif parrainé qui a profité d'une occasion toute genevoise: l'Escalade. Dans le cadre de la fête de l'Escalade du cycle, les élèves ont couru déguisés en faveur d'ELA puis remis le chèque au directeur Pascal Priamo en présence de toute l'école. Le sport, fédérateur et valeur essentielle à véhiculer dans le domaine de la santé, est le pivot des campagnes et l'activité d'un grand nombre des plus de 400 personnalités parrains et marraines d'ELA. Notamment Zinédine Zidane, parrain emblématique de l'association depuis 2000, qui a mobilisé une partie de l'attention malgré son absence!

L'Association ELA

L'association créée en France en 1992 par deux papas d'enfants touchés par des leucodystrophies est di-

rigée aujourd'hui par des parents d'enfants malades. Maladies génétiques et orphelines affectant la myéline, gaine des nerfs, les leucodystrophies détruisent graduellement le système nerveux central et paralysent les fonctions vitales, conduisant trop souvent au décès. Difficulté supplémentaire: ce fonctionnement rend chaque cas différent. Symptômes ainsi que forme et vitesse d'évolution de la maladie sont imprévisibles, mais elle fait inévitablement perdre des fonctions vitales jusqu'à la paralysie. Poser un diagnostic est un cheminement d'autant plus long que les parents d'enfants touchés mettent souvent du temps à se confronter à la projection dans le futur de la maladie et à intégrer l'as-

sociation. La première mission d'ELA consiste à faciliter et améliorer le quotidien des malades et de leurs proches, l'association les regroupant, les informant, leur assurant un accompagnement humain et finançant ce qui n'est pas pris en charge par les assurances sociales. Les leucodystrophies intéressant peu les lobbies pharmaceutiques, ELA a aussi progressivement travaillé à les vaincre en finançant la recherche, à laquelle elle consacre l'autre partie des dons privés dont elle dépend principalement. Plus de 400 projets ont ainsi été financés depuis 1992, et une *Fondation de recherche ELA* a vu le jour en 2005, faisant de l'association le premier financeur de la recherche sur les leucodystrophies. Ces recherches ne se focalisent pas à guérir la maladie (il faudrait guérir les gènes malades), mais à la freiner, à en stopper l'évolution, voire à en réparer les dommages. La maladie est apparentée notamment à la sclérose en plaques, mais touche les enfants; loin d'être anodines, les avancées sont susceptibles de servir d'autres causes, par exemple en découvrant comment reboucher les trous de myéline! Aujourd'hui, l'association est présente en Suisse, Belgique, Espagne, Italie, Allemagne et au Luxembourg.

(suite en page 54)

La virgule

«Je suis une virgule, et je ne suis pas contente. Tout le monde dit que les virgules ne servent à rien. Je proteste: les virgules servent à respirer. Ce n'est pas rien. Les virgules offrent des pauses, et aussi des poses, écrivez-les comme vous voulez.

Si vous enlevez les virgules, les phrases seront comme des autoroutes, elles fonceront sans réfléchir. Et moi j'aime bien prendre mon temps. Je trouve que les virgules ressemblent à des oiseaux. Elles sont posées sur les phrases comme des hirondelles. Ou comme des escargots. Ou comme des limaces! Elles ne font pas autant de bruit que les points d'exclamation. Elles ne se prennent pas au sérieux. Elles sont plus discrètes que les points d'interrogation. Et quand les virgules rencontrent des points, parfois elles tombent amoureuses.

Les points croient qu'ils ont toujours raison: un point c'est tout! Mais avec les virgules, ils s'adoucissent. Ils se mettent à douter. Ça donne des points virgules. Les points virgules aussi vont lentement. Ils aiment bien ne pas être oubliés. Ils sont petits, ils ne sont pas très nombreux, et on ne pense pas souvent à eux. Mais ils sont là.

Il y a des gens comme ça. Des enfants, et des adultes aussi. Ils font partie du monde. Ils ne ressemblent pas à tout le monde. Mais sans eux, il nous manquerait une part d'humanité.»

Fabrice Melquiot a lui aussi noué à la Gradelle un premier contact avec l'association ELA, et a encouragé avec sensibilité les élèves du CO à ne pas oublier dans un tiroir de leur mémoire la réalité dont ils auront pris conscience grâce à cette action, les invitant au contraire à relayer ces informations et à continuer de s'en sentir responsables et ambassadeurs. Pascal Priamo quant à lui a remercié chaleureusement tous les participants au nom des familles pour l'espoir et le moral qu'entretient la mobilisation, en pensant à eux et agissant pour eux. Il paraît sûr que chaque participant (y compris les journalistes!) se souviendra de sa collaboration à la cam-



pagne citoyenne d'ELA, s'il entend parler ou doit se prononcer sur les leucodystrophies à l'avenir. Il y a justement quelques mois, une loi sur les maladies rares est passée au niveau fédéral: précisément parce que les obstacles à un diagnostic correct, à un traitement approprié et au remboursement de certains médicaments sont nombreux, et que les données scientifiques et médicales précises font défaut, le Conseil fédéral a adopté le 15 octobre 2014 un concept dont le but est d'assurer un suivi médical de qualité dans toute la Suisse pour les patients touchés. Un bon signe pour l'objectif d'ELA de développer son action internationale, et une reconnaissance qui on

l'espère aidera au succès d'une autre version de la campagne élaborée en 2011: *Mets tes baskets et bats la maladie dans l'entreprise.*

Clarisse Miazza

ELA Suisse
Route de Tramelan 7
2710 Tavannes
T: 032 481 46 02 • F: 032 481 46 06
www.ela-asso.ch
N'hésitez pas à cliquer sur le bouton "j'aime"!

Les conseils de Genève Famille.ch Centre global d'information pour les familles - info@genevafamille.ch - 022 7524112

MEG, retour vers le présent

Le Musée d'ethnographie de Genève a rouvert ses portes. Il remet en lumière les richesses culturelles de tous les continents et affiche aussi par la variété de ses animations, sa volonté de s'adresser à tous, petits et grands.

Après de nombreuses années de travaux, Genève a retrouvé depuis novembre dernier son musée ethnographique. Si beaucoup viennent par curiosité pour la nouvelle architecture contemporaine en forme de hutte, d'autres redécouvrent ses trésors. «Ca faisait seize ans qu'on n'avait pas présenté la collection permanente du musée, s'exclame Mauricio Estrada Muñoz, directeur-adjoint et responsable des publics. C'est un retour aux racines.» Derrière les vitrines, un millier d'objets vous contemplent et retracent l'histoire de l'homme sur les cinq continents. L'ambition de l'équipe dirigeante est de rendre ouvert et vivant ce lieu de mémoire en proposant des ateliers et manifestations en résonance avec les collections du musée.

«Vous n'imaginez pas tout ce qu'il est possible de faire au MEG!»

Ce slogan en forme de promesse veut changer le regard, l'image figée que l'on peut avoir d'une institution muséale. Contes, films, fabrication d'objets, tous les moyens sont bons pour intéresser le public aux autres



cultures. «Nos activités s'adressent aux enfants, aux seniors, et sont faites pour renforcer les liens entre générations, commente M. Estrada-Muñoz. Ici les parents prennent le temps de partager.» Le visiteur peut s'immerger à l'aide de contenus numériques ou alors écouter le récit d'intervenants venus d'ailleurs. «Taos, d'origine algérienne, a décrit le désert aux enfants, expliqué comment on y vivait, cite en exemple M. Estrada-Muñoz. On les intéresse en les confrontant à ceux qui sont les porte-paroles de traditions.» Le musée se vivrait donc autant qu'il se parcourt. «Le samedi, la famille peut venir bruncher au café, regarder un film d'animation et ensuite visiter, suggère le directeur-adjoint. L'idée

est de faire une expérience globale.» Et pourquoi pas parler fort, prendre des photos, circuler avec les poussettes...? Eh bien justement, c'est ce que souhaite son directeur, Boris Wastiau, qui déclare le MEG, lieu des possibles et non des interdictions. Chiche?

Tous les goûts sont permis

Rythmes angolais, électro syrienne, dj's péruviens font partie des concerts programmés sur la scène de l'auditorium. Toutes ces musiques actuelles puisent leur inspiration dans les sonorités traditionnelles et perpétuent une mémoire, une identité collectives. Ateliers culinaires, conférences, performances d'artistes, également inscrits sur l'agenda du musée, découlent de cette même volonté du MEG d'être le témoin d'un monde en mouvement et pas un simple gardien de civilisations disparues. «Notre regard d'ethnologue n'est pas figé sur le passé, explique M. Estrada-Muñoz. Nous ne pouvons pas rendre compte des cultures comme il y a trente ou quarante ans encore.» *MEG nomade, Grand Bazar, Bulle d'Air*, ces ateliers (gratuits) guideront vos pas

et ceux de vos enfants dans le nouvel écrin du MEG. Y présenter toute la diversité humaine dans une ville comme Genève, qui compte près de deux cent nationalités différentes, prend ici tout son sens.

François Jeand'Heur

Quelques propositions de sortie...

MEG - Musée d'Ethnographie de Genève

65, boulevard Carl-Vogt
1205 Genève
Tél. 022 418 45 50
www.meg-geneve.ch

Fondation Baur - Musée des Arts d'Extrême-Orient

8, rue Munier-Romilly
1206 Genève
Tél. 022 704 32 82
www.fondation-baur.ch

Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève

1, route de Malagnou
1208 Genève
Tél. 022 418 63 00
www.ville-ge.ch/mhng



L'association du Jardin d'enfants-Garderie **Polichinelle** a le plaisir de vous annoncer sa matinée **portes ouvertes et inscriptions** pour la rentrée 2015/2016, **le samedi 14 mars de 9h00 à 12h00.**

Association du Jardin d'enfants-Garderie Polichinelle
Route de Sous-Moulin 11 • 1225 Chêne-Bourg • T: 022 348 98 94

Pour le comité,
N. Comin, Présidente

Paroisse St-Pierre, Thônex et St.-François de Sales, Chêne

Les différentes activités pastorales proposées dans notre paroisse en 2015:

Messe des Familles

- les samedis à 18h00 à Chêne:
28 février - 28 mars - 6 juin

Messe Partage

- les dimanches à 10h00 à la chapelle:
8 mars - 26 avril - 31 mai

Messe des Aînés (MCR)

- les mardis à 15h30 à la Salle St.-François, suivie du goûter:
10 mars - 14 avril - 12 mai - 9 juin sortie avant l'été.

Groupe Biblique

- Tous les premiers mercredis du mois à 20h30 à la salle St.-François.
Concerts d'orgue COPH communauté œcuménique des personnes handicapées et de leurs familles à St.-Pierre, Thônex les vendredis à 14h30:
20 février - 20 mars - 24 avril - 22 mai - 19 juin.

Prière du Rosaire

- les lundis à 16h30 à la chapelle (sauf durant les périodes scolaires).

Adoration Eucharistique

- les vendredis de 15h00-18h30, les 1^{ers} vendredis du mois messe à 18h30, à l'église St.-Pierre, Thônex, (sauf durant les périodes scolaires).

Chorale

- les jeudis à 20h15 à St.-Pierre, Thônex (tél. 022 348 59 42 le matin).

Atelier œcuménique de Théologie - Genève

De l'éphémère de l'existence à la joie d'exister: Le présent de Dieu

Formation théologique ouverte à toutes et à tous
de septembre 2015 à juin 2017

L'AOT, c'est:

un atelier, espace interactif pour

- relire la Bible à l'aide d'outils actuels d'étude et d'interprétation;
- évaluer l'héritage chrétien avec ses richesses et ses déficiences;
- partager convictions et interrogations relatives à la foi, aux Ecritures, aux Eglises, aux enjeux éthiques actuels...

une aventure œcuménique respectant les convictions de chacun/chacune

- une équipe de théologiens et théologiennes catholiques et protestants qui enseignent en toute liberté de parole;
- une équipe d'animatrices et animateurs de groupes qui stimulent et accompagnent les échanges.

Le parcours de formation AOT: durant 2 ans, en six trimestres, le parcours AOT se déroule selon 3 axes de formation:

- des cours hebdomadaires (les lundis de 14h00 à 16h00 ou de 19h00 à 21h00);
- des rencontres mensuelles en groupe d'une dizaine de personnes (en lieu et place du cours);
- des entretiens personnels pour ceux et celles qui le souhaitent.

Le prix du parcours: par trimestre: CHF 270.- par personne, CHF 430.- par couple, CHF 135.- pour les jeunes en formation ou en recherche d'emploi.
Frais d'inscription définitive: CHF 50.-

Conditions d'inscription: la participation à l'AOT ne requiert aucune formation préalable, mais une forte motivation personnelle.

Informations complémentaires:

Site: www.aotge.ch ou Secrétariat de l'AOT: 14, rue du Village-Suisse • 1205 Genève
tél. 022 807 27 37 • e-mail: secretariat@aotge.ch

Conférences de Carême 2015

Aimez-vous les uns les autres: bonne nouvelle ou contrainte?

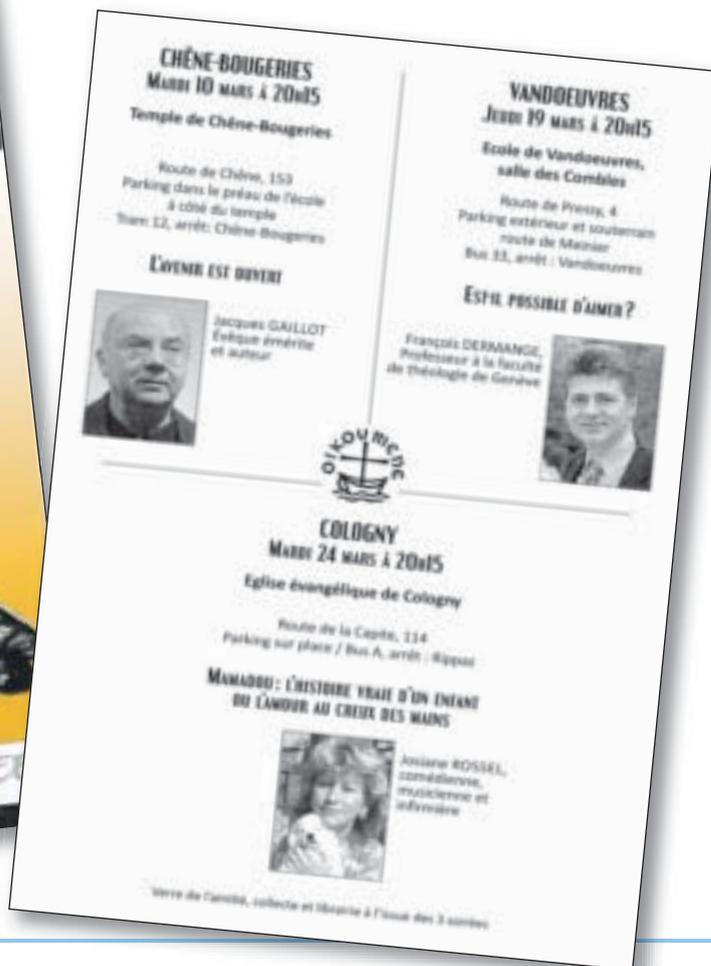
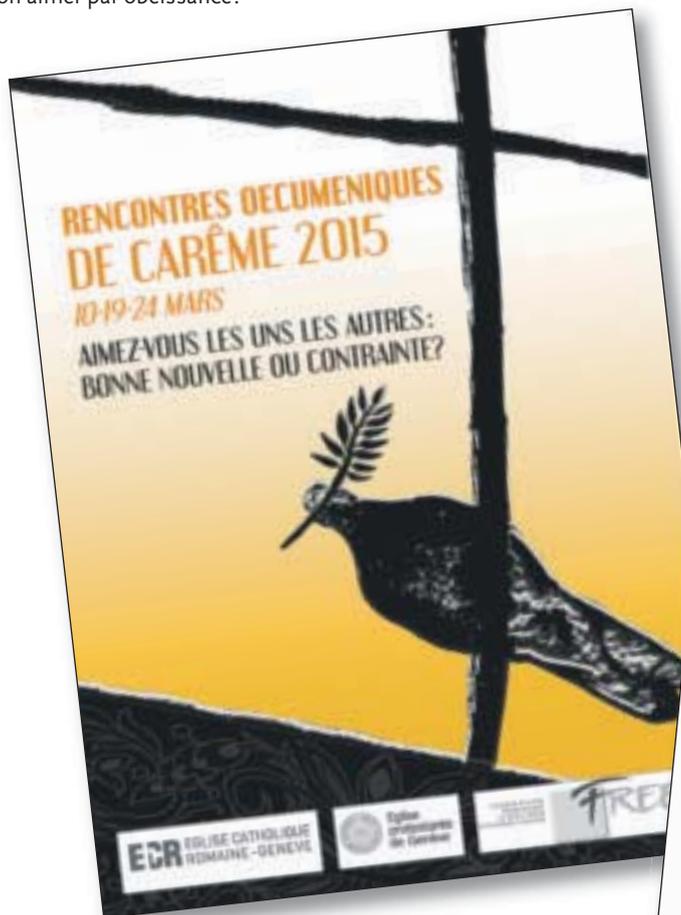
Aimez-vous les uns les autres... Est-ce une grâce ou un fardeau?

«Qu'il est difficile d'aimer», chantait Gilles Vigneault... La question du titre de ces conférences de Carême 2015 est provocatrice. On touche ici au centre du Christianisme, pensez au double commandement d'amour: Tu aimeras! Mais peut-on aimer par obéissance?

Trois soirées pour guider notre réflexion sur ces questions qui touchent au centre de la conscience chrétienne.

Des contributeurs de renom, témoins en actes, en pensée théologique, et en expression artistique, qui nous donneront leur éclairage.

Trois soirées ouvertes à tous: bienvenue!



Un couscous pour Ghaza

Vendredi 28 novembre 2014 restera une date mémorable pour l'ensemble des personnes qui sont venues donner de leur temps et de leur énergie dans le projet qu'avait mis sur pied ce soir-là l'association Lumière de l'Islam pour la première fois à Genève, plus exactement au Spot, la Maison de Quartier de Chêne-Bourg, qui nous a accueillis chaleureusement durant toute une journée.



Le projet?

Un couscous tout simplement "à la bonne franquette" pour récolter des dons en faveur de lanternes solaires fournies par l'association *Secours Humanitaire de Genève*, à la population de Ghaza, sachant qu'une lanterne coûte CHF 30.-.

Le projet!

17kg de couscous, 62kg de légumes épluchés, lavés et coupés, 24kg de viande détaillée sans oublier les quelques millions de calories dépensées pour donner à cet événement son charme, son accueil et surtout son goût, un subtil mé-

lange d'épices marocaines, accompagné d'un thé vert oriental au doux parfum de menthe fraîche.

Le verdict?

L'ambiance était au beau fixe et la file de commande grandissait déjà après juste 30 minutes d'ouverture. Dans la cuisine, toute l'équipe turbina à fond, bien que pour certaines, l'aventure avait déjà débuté depuis 9h00 le matin.

Monsieur le Conseiller administratif de Chêne-Bourg, en la personne de Pierre Debarge, a honoré notre couscous de sa présence en milieu de soirée. Il nous a fait part de ses impressions, je cite: «Je vous remercie, avec Sabine et Aurélien, de l'accueil et de la qualité de votre couscous. Je tiens à vous féliciter de votre initiative pour Ghaza et je serai avec vous pour toute autre action».

Le verdict!

120 assiettes pour adultes et une cinquantaine pour enfants ont été servies ce soir-là, dont une soixantaine à l'emporter.



Cela nous a permis de fournir 77 lanternes solaires grâce à ce projet et, comme disait l'une d'entre nous: «77 lanternes ça fait quelque part, quelque 77 familles sauvées du noir!»

La date est d'ores et déjà retenue pour l'année 2015, mais apparemment les clients satisfaits de la dégustation ne pourront patienter jusque-là...

Cathy Perissutti Hafafsa
Présidente de Lumière de l'Islam



Repas de l'Escalade et de Noël

Avant-veille de l'Escalade, une centaine d'anciens jeunes se retrouvait avec plaisir à l'Auberge Communale pour un formidable repas que l'on peut considérer de Réveillon.

Jean-Pierre nous convia dans ses montgolfières avec Saint-Jacques sans coquille! Le génépi parfumait légèrement la glace pilée des monts voisins. Retour à Thônex avec son traditionnel bœuf, cuit individuellement, accompagné de pommes boulangères et d'une jardinière de légumes. Puis six desserts communément appelés cafés gourmands et ils le furent, croyez-en les papilles délicates de nos aînés ravis.

L'O était de rigueur, comme la marmite qui avait suivi un régime minceur! L'épée de Tolède n'eut aucun mal à vaincre ce souvenir de 1602, car solidement tenue par nos trois édiles et notre reine des gastro,



Dany. On ne tint pas compte de l'anorexie de la marmite, car chaque table reçut la sienne.

Notre Maire et nos deux Conseillers administratifs nous ont entretenus de leurs dicastères avant de nous

adresser leurs meilleurs vœux. Merci à eux trois pour leur sympathique présence et leur aide tout au long de l'année.

Un grand **bravo** à Alain et à sa vaillante équipe!

Le Comité des Aînés Solidaires de Thônex vous souhaite, pour l'An nouveau, plein de Bonheur, de Santé et de Prospérité.

Le Président,
Roger Helgen



Création théâtrale à l'EMS Les Marronniers

Oy, mayn Mame

Chacun a apporté ses souvenirs de sa relation avec sa mère. La pièce redonne toute la charge humoristique et émotionnelle de ce travail d'équipe.

La troupe d'Art-D'Art

La Troupe D'Art-D'Art fut créée en février 2001 par des résidents et des animateurs. Ils ont développé une technique permettant de palier aux problèmes de mémorisation d'un texte à l'aide de prompts. Cette approche permet à des personnes âgées résidant en EMS de jouer dans une pièce de théâtre.

Cette troupe est composée d'acteurs de tous les âges:

- de résidents âgés entre 85 et 95 ans;
- d'étudiants en stage dans le cadre d'un CFC;
- d'une équipe d'animateurs et d'art-thérapeutes.

Le défi de cette troupe est double: tout d'abord, permettre à des personnes d'un très grand âge de jouer la comédie, malgré les différents handicaps de chacun, ensuite de monter une pièce de théâtre en moins de six mois. Le terme choisi

"D'Art-D'Art" souligne le caractère urgent de réaliser de tels projets en très peu de temps car la vie en EMS est fragile. Cet enjeu devient alors le moteur central de cette démarche.

L'histoire en bref

Le patron du magazine *LUI*, le journal écrit pour les hommes et qui parle des femmes, envoie deux de ses meilleurs journalistes, réaliser un reportage sur les mères juives. Il veut que l'on parle des vraies femmes.

Les deux compères sont envoyés au Paradis des mères juives où ils rencontrent: Amalia Freud, Jeanne Proust, Minnie Marx, Louise Cohen et Mina Owczynska. Elles sont les mères d'illustres hommes de la littérature et du spectacle. Sans elles, leurs fils n'auraient jamais été ce qu'ils sont devenus.

Elles parlent bien sûr de leurs enfants, de leurs œuvres, des épouses, mais aussi de l'exil. L'exil qui explique probablement le fait qu'elles ont tout misé sur leurs fils.

Les journalistes sont désarçonnés. Ils découvrent des mères extra-

ordinaires et attachantes. Tout le monde se reconnaîtra facilement à travers ces cinq mamans.

Les mères juives

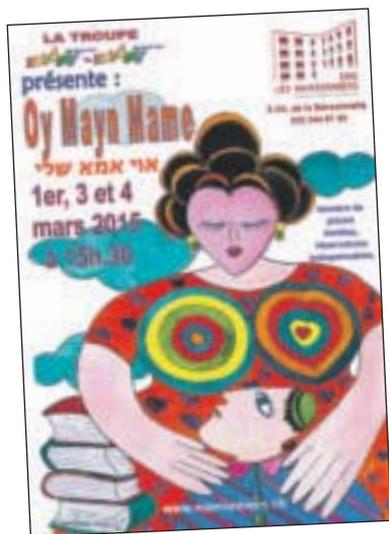
Il n'y a pas besoin d'être juif pour être une mère juive. C'est un adjectif. C'est un synonyme pour aimante, dévouée, héroïque, possessive, exigeante, se mêlant de tout, focalisée sur la nourriture et la sécurité, paranoïaque, angoissée, angoissante, sans cesse préoccupée par ses enfants. Un homme peut tout à fait être une mère juive. ■

Dates des représentations

Dimanche 1^{er} mars à 15h30
Mardi 3 mars à 15h30
Mercredi 4 mars à 15h30

Contact

EMS Les Marronniers
9, chemin de la Bessonnette
1224 Chêne-Bougeries
Tél.: 022 344 87 60
www.marronniers.ch



La troupe d'Art-D'Art de l'EMS Les Marronniers a l'immense plaisir de présenter sa toute nouvelle création théâtrale: *Oy, mayn Mame*.

Cette pièce est une adaptation, très libre, du roman de Nathalie David-Weill, *Les mères juives ne meurent jamais*.

Les membres de la Troupe d'Art-D'Art ont travaillé durant toute l'année 2014 pour permettre à ce roman d'être joué sur scène. Ce fut un travail fascinant mais aussi difficile.

EMS LE PRIEURÉ



L'EMS Le Prieuré est un établissement accueillant 96 résidents, situé à Chêne-Bougeries. Un important projet est en cours visant à intégrer l'EMS actuel dans un projet intergénérationnel. Le premier bâtiment habité depuis août 2013 comprend 6 étages avec, à chaque étage, deux appartements de huit résidents chacun.

Notre mission

Prendre soin de personnes âgées dépendantes – jusqu'au moment ultime de leur vie – dans un cadre

chaleureux, animé et ouvert sur la vie tout en préservant chez chacune d'elles un état de bien être physique, mental, social et spirituel le plus complet possible.

Votre contribution

- une visite régulière à un résident, si possible une fois par semaine, pour une présence, des discussions, une lecture, une promenade, etc.
- et/ou
- une participation à certains événements particuliers (fêtes, sorties) du

secteur de l'animation, ceci ponctuellement, en fonction du programme.

Votre profil

- une ponctualité et un respect de vos engagements,
- un savoir-être démontrant de la patience, de l'écoute et de la compréhension, de la tolérance, du respect pour les autres dans leurs différences, de l'ouverture à la nouveauté, un bon esprit d'équipe et une capacité à l'introspection,

- un respect de la confidentialité de la vie privée des résidents

Nos coordonnées

En cas d'intérêt, n'hésitez pas à nous envoyer une brève description de votre profil à l'adresse suivante: EMS Le Prieuré, Projet bénévolat, 3, chemin du Pré-du-Couvent, 1224 Chêne-Bougeries ou par mail à: info@emsleprieure.ch, avec la mention "bénévolat" dans l'objet. ■

www.emsleprieure.ch

Association des Habitants de Moillesulaz-Foron Thônex-Nord

Apéritif de début d'année

L'Association des Habitants de Moillesulaz-Foron Thônex-Nord a convié ses membres à son traditionnel apéritif de début d'année dans le hall de la Salle des Fêtes de Thônex le samedi 10 janvier. Dès 11 heures, une centaine de personnes se sont retrouvées devant un buffet préparé et servi par des membres du comité.

Le Président a tout d'abord présenté ses bons vœux et a ensuite in-

diqué qu'à la suite de sa réclamation à la maison Buchard quant aux manquements constatés lors de la dernière sortie à Milan en septembre 2014, cette dernière a reconnu ses torts et restitué une importante somme à l'Association, qui pourra ainsi réduire le prix de la prochaine sortie.

Après quelques infos sur les Communaux d'Ambilly, il a cédé la place à M. Philippe Decrey, Conseil-

ler administratif, qui a également souhaité à tous le meilleur pour cette nouvelle année, excusé ses deux collègues retenus par d'autres activités, remercié le Président de l'Association et son comité pour leur engagement et rappelé la venue de nos amis de Graveson le 1^{er} mai, ainsi que la Fête du 1^{er} Août qui a lieu cette année à Thônex, ces deux événements impliquant l'engagement de nombreux bénévoles. Il a, d'autre

part, évoqué les problèmes qui provoquent le retard pris dans la première tranche de la construction sur les Communaux d'Ambilly, principalement dus à celui des liaisons routières, qui est loin d'être résolu.

C'est dans une bonne ambiance que chacun a ensuite pu souhaiter aux autres une excellente nouvelle année! ■

José Fischer

CS Chênois (football) Tournoi "Karim Saber"

Le dimanche 22 février prochain aura lieu au Centre sportif Sous-Moulin notre traditionnel tournoi "Karim Saber" en hommage au fils de notre ami Kamel, infatigable physiothérapeute de notre club.

Ce tournoi regroupera, de 8 heures à 18 heures, les meilleures équipes de juniors C du canton, dont notre équipe du CS Chênois, première de son groupe, et qui jouera le tour de promotion ce printemps pour l'ascension en CCJLC (ou C interrégionaux).

A propos des diverses équipes évoluant en championnat, les CCJLA (A interrégionaux) sont champions romands; les juniors B sont par contre redescendus en catégorie régionale; les juniors C, comme dit plus haut, sont premiers de leur groupe; les juniors D 1 sont en catégorie "promotion". A noter que les juniors D et E sont là pour "appren-

dre" leur métier de footballeur et ne parlent pas de résultats.

Nous avons, contingentés dans notre club des actifs en 2^e, 3^e et 4^e ligue (notre 2^e ligue est actuellement première et vise la remontée en 2^e ligue inter au terme de cette saison). En juniors nous pouvons compter 2 équipes de juniors A, 2 de juniors B, 4 de juniors C, 4 de juniors D et 5 de juniors E. En plus, les enfants nés en 2006 et 2007 suivent l'école de football et une vingtaine d'enfants nés en 2008 font partie du Footkids, catégorie qui vient avant l'école de football.

Venez donc encourager ces jeunes joueurs actifs et juniors lors de leurs prochains matches ou venez assister au tournoi "Karim Saber". ■

Michel Jaccoud,
Président section juniors
CS Chênois football

Je cours pour ma forme



Avec Je Cours Pour Ma Forme, programme d'initiation à la course à pied, découvrez le plaisir de courir et ses bienfaits sur la santé !

- Sans esprit de compétition
- Dans une ambiance de groupe
- Pendant 12 semaines
- Encadré par un animateur

En savoir plus et s'inscrire:
www.jecourspourmaforme.com

Je Cours Pour Ma Forme est un programme de remise en condition physique par la course à pied destiné aux débutants ou peu sportifs. Il débute du niveau zéro et respecte le rythme de chacun.

Niveau débutant (0-5 Km)

A partir du jeudi 26 mars à 18h00
Contact: Marie-Christine Zefferer
au 076 390 12 64
mariechristine.zefferer@sunrise.ch
A partir du vendredi 27 mars à 9h00
Contact: Sandrine Keller
au 076 523 77 17
sandrinehalong@yahoo.fr

Niveau Moyen (5-10 km)

A partir du mercredi 25 mars à 18h00
Contact: Sandrine Keller
au 076 523 77 17
sandrinehalong@yahoo.fr

Lieu:

Centre Sportif de Sous-Moulin,
Thônex. ■

Infos et inscriptions sur:
www.jecourspourmaforme.com

Publicité

Patinoire saison 2014 - 2015



PATINOIRE

DU 11 OCTOBRE 2014 AU 27 MARS 2015



TARIFS	Adultes dès 16 ans	Enfants, AVS Apprentis-étudiants jusqu'à 20 ans Chômeurs
- Entrée simple	5.-	3.-
- Carte de 10 entrées 2)	1) 45.-	1) 25.-
- Accompagnants	5.-	3.-
Abonnement saison		
- Habitants 3-Chêne	1) 55.-	1) 30.-
- Autres	1) 85.-	1) 45.-
Location de patins	5.-	3.-
Carte 10 locations de patins	40.-	20.-

1) y compris carte à puce (CHF 5.-)
2) validité limitée à 2 saisons consécutives et aucun remboursement

Sur demande, tarifs: famille, groupes, anniversaires, écoles, heures de glace

Renseignements:
Administration 022 / 305 00 00

En saison:
Patinoire 022 / 305 00 60 - info disque 022 / 305 00 99

HORAIRE d'ouverture au public

(sous réserve de modifications)

Patinage

Lundi, mardi, jeudi	13h00 - 16h30	
Vendredi	12h00 - 16h30	(12h00-13h30: 2/3 patinoire)
Samedi	14h30 - 17h15	(dès 16h00: 2/3 patinoire)
Dimanche	14h15 - 18h45	(14h15-15h30: 2/3 patinoire)

HOCKEY - puck mou obligatoire

(sauf dimanche dès 19h00)

Tous niveaux	Vendredi	12h00 - 13h30	(1/3)
Débutants	Samedi	16h00 - 17h15	(1/3)
Parents-enfants	Dimanche	14h15 - 15h30	(1/3)
Hockeyeurs confirmés	Dimanche	19h00 - 20h30	

Vacances scolaires genevoises: horaire modifié

DURANT LA SAISON:

Plusieurs animations spéciales,
les détails suivront sur notre site internet



Sortez vos *running shoes*!

Lors d'une époque pas si lointaine, on parlait volontiers de footing, voire de jogging. Un nouveau terme anglo-saxon désigne désormais la course à pied: le *running*. Alors que les termes désuets semblaient définir une course à rythme modéré, le *running* englobe un esprit plus compétitif. Une activité sportive que l'on prend donc désormais plus au sérieux. Nos amis et voisins semblent de plus en plus nombreux à prendre part à des courses de montagne ou des marathons à travers le monde. Une pratique libre, qui peut être testée seul ou en famille, à l'heure souhaitée et dans n'importe quelles conditions selon motivation.

Lorsque l'on parlait faire un petit footing, l'équipement était sommaire et le but semblait s'approcher plus du dégrassement que de la performance athlétique. Pour une partie des pratiquants du moins. Désormais, de nombreuses personnes s'entraînent pour les Marathons de Londres, Paris, Lausanne ou pour notre Course de l'Escalade locale. Il n'est pas rare de croiser des duos sportifs longer les côtes de notre lac Léman à vive allure. Les personnes actives passent également volontiers leur temps de pause à midi avec les collègues à fouler le bitume de la cité ou les chemins boueux plus ruraux.

De nombreux coureurs portent de véritables collants aérodynamiques et mesurent leurs performances à l'aide des diverses applications pour Smartphones existantes, la plus connue étant *Runkeeper*. Elle permet notamment de mesurer son temps, le nombre de kilomètres parcourus ou de retranscrire le parcours effectué sur une carte digitale, grâce à un GPS intégré. L'application est gratuite et a été traduite dans la langue de Molière. Nos diverses sessions enregistrées nous pousseront à comparer nos propres courses et à nous améliorer lors de chaque performance. Les gens n'hésitent d'ailleurs plus à partager leurs performances sur les réseaux sociaux avec leurs nombreux contacts. Une manière de ne plus courir seul, comme si de nombreux spectateurs nous encourageaient en bord de route et



observaient nos exploits athlétiques et personnels.

Des parcours hors normes

Hormis les célèbres marathons, il existe des courses à faire entre amis, certes plus fun, mais parfois plus extrêmes. De véritables parcours militaires, elles nous entraînent dans la boue, nous font traverser des rivières et nous n'hésiterons pas à franchir la ligne d'arrivée sales de la tête aux pieds. Tout ceci avec le sourire évidemment. Diverses courses de ce genre existent dans la région de Londres notamment. Plus près de chez nous, la caserne de Bière accueille, chaque année au mois

d'avril, la Barjot Run, "la course la plus comique de Suisse Romande" selon ses organisateurs. Une course extrême que l'on pratique par équipes, en duo ou en solo et à laquelle on prend part déguisé.

Les parcours Vita, une activité en pleine nature ouverte à tous

La course à pied peut également être pimentée par des postes avec exercices sportifs à effectuer. On les appelle les parcours Vita. On en trouve d'ailleurs un à Thônex sur le site de Belle-Idée. Long de 2,8 kilomètres, il est l'un des six parcours Vita disséminés dans le canton de Genève.

L'itinéraire propose quarante-trois exercices répartis sur quinze postes. Ceux-ci font travailler l'endurance, la mobilité et la force. Pratique pour compléter l'effort cardio en cours! Le parcours Vita est également un lieu de convivialité, où les inconnus n'hésitent pas à se prodiguer de précieux conseils et où les familles effectuent une promenade dominicale à vive allure.

Un véritable phénomène de société

La pratique du *running* correspond bien au rythme effréné de nos vies en société. Un quotidien aux horaires irréguliers, qui demande

une improvisation parfois bienvenue. Une marque profite actuellement grandement de cette mode. Les *running shoes* de Nike se vendent effectivement comme des petits pains. On aperçoit ces chaussures aux pieds des jeunes générations des métropoles internationales. Une basket qui se porte donc civilement par les branchés du monde entier, sans l'excuse du rendez-vous sportif. Un phénomène certes pas nouveau, mais actuellement relativement important. Le *running* permet donc le lien social. Une sortie de bureau, un rendez-vous avec son meilleur ami, une activité sportive en famille. Un moyen positif, voire bénéfique de se promener et se déplacer. Certains courageux n'hésitent pas à utiliser la course à pied comme moyen de transport pour se rendre au travail quotidiennement. En plus de l'économie financière, l'évitement des encombrements sur la route et le bien-être procuré, cela permet de gagner un temps précieux et de pratiquer sa session sportive sur le chemin du travail. Quelles que soient les motivations, n'hésitez pas à sortir vos *running shoes*!

Hervé Annen

Pour en savoir plus:

1. www.thonex.ch/vivre/sport/parcours-vita
2. labarjotr.un.ch

Publicité

RESTAURANT 3 COMMUNES

Sabrina et Maxime
vous accueillent avec leur équipe dans
un cadre convivial et familial.

Salle de réceptions, banquets et anniversaires, mariages...

Service jusqu'à 23h30 • Ouvert 7/7

Réservation: 022 349 52 50

Fax: 022 349 66 26 • Natel: 0033 69 901 69 03
restaurant3communes@hotmail.ch

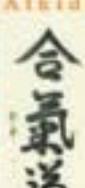
MASSAGE THÉRAPEUTIQUE • DRAINAGE LYMPHATIQUE • REIKI

Paula Boiça • tél. 079 542 38 67 • agréée ASCA

Quelques indications:

Douleurs musculaires et articulaires, jambes lourdes, gros bras, cellulite, constipation, migraines, dépression, fatigue, bien-être, etc.

Sur rendez-vous | Groupe Médical d'Onex et Chêne-Bourg



Ecole d'Aïkido
La Voie de l'Harmonie

La Gradelle
2 cours gratuits à l'essai
Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch



Le Club Montagnard Chênois vous propose pour 2015



- de belles randonnées faciles le dimanche, en campagne ou en moyenne montagne,
- son chalet à 1'400m d'altitude en pleine nature entre Le Bettex et Megève, à la disposition de ses membres,
- tous les deux mois, une assemblée à 20h30 à l'école de Haller à Chêne-Bourg,
- deux repas par an dans des auberges sympathiques du canton ou de France voisine.

Pour tous renseignements, téléphoner au numéro: 022 348 77 04
ou demander notre documentation en écrivant au:
Club Montagnard Chênois – CP 308 – 1224 Chêne-Bougeries



Chalets de Miage, 24 août 2014.

Liste des courses 2015

Février	dimanche 22	Sortie raquettes
Mars	samedi 7 dimanche 22	Couscous à Perly Circuit autour d'Hermance
Avril	dimanche 19	Les vergers de Cercier
Mai	dimanche 3 jeudi 14 (Ascension) dimanche 17 dimanche 31	Les Teppes de Verbois Sortie au chalet Pointe d'Andey Les Aravis
Juin	dimanche 14 dimanche 28	Le petit Môle Le bois de chênes de Genolier
Juillet	dimanche 12 dimanche 26 jeudi 30	La pierre fendue-Sallanches La clairière de l'Iselet Repas d'été
Août	dimanche 9 dimanche 23	Plateau d'Agy Tour du Mont Baron
Septembre	dimanche 6 jeudi 10 dimanche 20	Gorges de la Roulave Jeûne genevois au chalet Chemin du Fortin
Octobre	dimanche 4 dimanche 18	Le long du Rhône Course dans le canton
Novembre	dimanche 29	Repas de fin d'année

Club des Patineurs des Trois-Chêne Championnats Genevois et Gala de clôture



Suivant le tournoi mis en place par les Présidents des 3 Clubs genevois, les **Championnats Genevois** se dérouleront cette année sur la belle patinoire de Sous-Moulin le **dimanche 29 mars dès 8h00**, pour terminer aux environs de 18h30.

En effet, afin de faire participer un nombre assez conséquent de compétiteurs, il est impératif que la

manifestation débute le plus tôt possible, mais les patineurs sont déjà bien aguerris aux heures matinales!

Le **Gala de Clôture** sera la fête incontournable de la saison.

Nos jeunes membres, sans oublier le groupe Adultes – particulièrement motivé – auront à cœur de présenter aux parents, amis, professeurs, au Comité, au public et aux

Autorités des Trois-Chêne les progrès réalisés durant les sept mois de cours assidus.

Le thème est encore tenu **secret** et nous nous réjouissons de le découvrir le **dimanche 19 avril dès 19h30**.

Venez donc nombreux encourager et applaudir cette jeunesse enthousiaste et sportive!

Comme de coutume, un stand **sucré-salé** accompagné de **boissons froides et chaudes** vous attendra lors de ces deux manifestations.

Patricia Ann Roth,
Présidente de la
Commission Technique

Publicité

**Hygiéniste dentaire
diplômée indépendante**
membre Swissdentalhygiénists-
reconnaissance CRS

-contrôle annuel, dépistage caries
-détartrage doux avec ou sans ultrasons
-soins pour dents sensibles et saignements
-polissage et blanchiment

Daniela Christen
ch. du Pont-de-Ville 7
Chêne-Bougeries

022.348.42.49
Parking gratuit

CUIVRETOUT S.A.
82, route de Chêne - 1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 / 782 86 22 - Fax 022 / 800 29 29
FERBLANTERIE - COUVERTURE
ÉTANCHÉITÉ - ENTRETIEN

25
depuis ans
E-MAIL SERVICE

TOITURES
Les Spécialistes
E-mail: info@cuivretout.ch
www.cuivretout.ch

Les BDs du mois

Chroniques de Stephan Bruggmann

Kinky & Cosy Nix



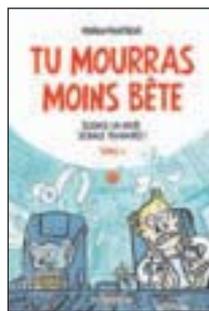
Le Lombard
Depuis leur apparition dans le quotidien flamand *De Morgen*, et hantant à présent

les pages du *Het Algemeen Dagblad*, les sœurs jumelles Kinky et Cosy dessinées par Nix bouleversent le monde. La naïveté inhérente à leur âge et l'acuité de leur vision provoquent souvent des dégâts. Curieuses du monde qui les entoure comme tous les petits enfants, elles donnent un éclairage nouveau et impertinent sur les infidélités de leurs parents ou la stupidité des habitants du quartier. Nous pouvons aussi trouver de longues tirades fascinantes sur les extraterrestres ou les vibromasseurs. Chaos et éclats de rire jalonnent leur parcours. Présentées sous forme de strips en trois cases, les aventures des jumelles trouvent leur force dans les excès visuels, les situations farfelues et une provocation sans tabous, puisque leur auteur a décidé pour notre plus grand plaisir d'aborder tous les thèmes possibles et (in-)imaginables. Le duo fait actuellement l'objet d'une série d'animation.

Alors, une petite intégrale de 316 pages? Que demander de plus?

**Tu mourras moins bête
(mais tu mourras quand même)
3 tomes parus
Marion Montaigne
Delcourt**

Marion Montaigne est une illustratrice de grand talent. Depuis 2008, elle anime un blog humoristique de vulgarisation scientifique *Tu mourras moins bête (mais tu mourras quand même)* (<http://tumourrasmoinsbete.blogspot.ch/>) que je vous encourage vivement à consulter régulièrement. Si néanmoins, comme moi, vous détestez lire sur un écran, que ça vous



fait mal à la tête, que vous aimez avoir un objet entre les mains et que, de toutes façons, c'est une manière de faire réservée aux "geeks" que vous méprisez parce

qu'ils ont remplacé leur cerveau par un trio microprocesseur-clavier-écran, alors, n'hésitez pas à vous procurer l'un des trois volumes de la série parue chez Delcourt.

Marion Montaigne a un talent hallucinant pour vulgariser des notions souvent abscondes pour le commun des mortels et, en plus, elle a des idées incroyables pour illustrer son propos de manière sublime. Alors avec elle, on apprend et on rit. De plus, même si les dessins sont relativement médiocres, impossible de lâcher le livre.

**Passe-moi l'ciel
Tome 7 - Tenue correcte exigée!
Stuf - Janry
Dupuis**



Alors voilà. Vous êtes mort. Vous montez au ciel. Au détour d'un nuage, un plus gros nuage. Sur le plus gros nuage, il y a un grand portail en fer forgé (pas toujours d'ailleurs, ça doit embêter le dessinateur de le refaire à chaque fois). Devant le portail (ou au bord du nuage si le dessinateur se sentait paresseux...), vous trouvez un petit bureau avec un ordinateur dessus. Derrière l'ordinateur, il y a un vieux barbu à l'air mutin. C'est Saint-Pierre. A partir de là, c'est une avalanche de gags décalés, d'absurdités, de mauvais goût et

de bêtises qui devraient ravir même le lecteur le plus difficile.

de bêtises qui devraient ravir même le lecteur le plus difficile.

**Les aventures
de Blake et Mortimer
Le bâton de Plutarque
Sente - Juillard
Editions Blake et Mortimer**

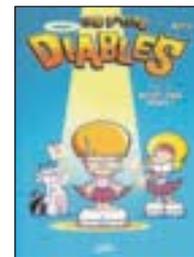


Bien sûr, ce n'est pas Jacobs. Jacobs est mort. Il était inimitable. Il avait une façon incroyable de maîtriser les sujets qu'il abordait, un souci presque maladif du détail et ses aventures étaient d'une densité incroyable. Nul n'égalera jamais sa *Marque jaune*, son *S.O.S. météores* ou son *Mystère de la grande pyramide*. Un certain nombre d'auteurs ont été chargés, au fil des années, de poursuivre les aventures du duo le plus british de la bande dessinée franco-belge avec plus ou moins de succès. Alors, le trait devient un peu caricatural, les scénarios trop linéaires ou totalement abscons et, d'albums en albums, malgré des renforts incroyables de publicité et des critiques souvent flagorneuses, la déception le dispute avec la satisfaction polie.

Le seul qui ne s'en tire pas trop mal, au niveau du trait aussi bien que dans le choix des scénarios qu'il choisit d'illustrer, c'est André Juillard. *Le serment des cinq lords*, par exemple, était bien. On y retrouvait une ambiance terriblement anglaise, fleurant bon le roman d'espionnage des années cinquante. Dans ce volume, *Le bâton de Plutarque*, on renoue plutôt avec la tradition inaugurée dans *Le secret d'Espadon*, celle de la guerre. Nos héros, que l'on balade volontiers dans le temps, se retrouvent en pleine guerre mondiale, en 1944.

Voilà qui place chronologiquement le duo avant leur toute première aventure. *Le bâton de Plutarque* se présente donc comme une forme de préambule de toutes leurs aventures. Afin de jouir pleinement du trait agréable de Juillard, une édition limitée à l'italienne présente l'œuvre sous forme de strips grands formats. Alors, avis aux collectionneurs... Un bel album à lire avec plaisir.

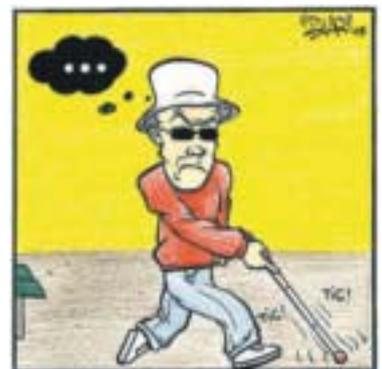
**Les p'tits diables
Tome 18 - On est tous sœurs!
Dutto
Soleil**



Deux enfants, une fille et son petit frère; une dynamique pourrie comme en connaissent de nombreuses familles; des parents modernes souvent dépassés et un chat martyr: la recette du succès pour Dutto. La sœur exaspère son frère et tente par tous les moyens de le faire punir, ce qui s'avère facile parce que le môme est impulsif et colérique. Le frère, persuadé que sa sœur est une alien en avant-garde en vue de l'invasion future de la terre, tente de la démasquer, mais aussi de la faire punir, sans succès. Parfois, les deux s'associent provisoirement pour faire tourner en bourrique leurs parents ou résister à leur terrible tyrannie.

Après tant d'albums, on pourrait se dire qu'une formule aussi simple devrait être arrivée à échéance, que les tribulations de cette malheureuse famille (qui ressemble à la mienne par de nombreux aspects) butent sur un mur de répétitions et de gags éculés, pourtant ça reste drôle, ça surprend encore et le plaisir reste vif à les lire. Lisez-le donc.

Coup de crayon



Critiques littéraires

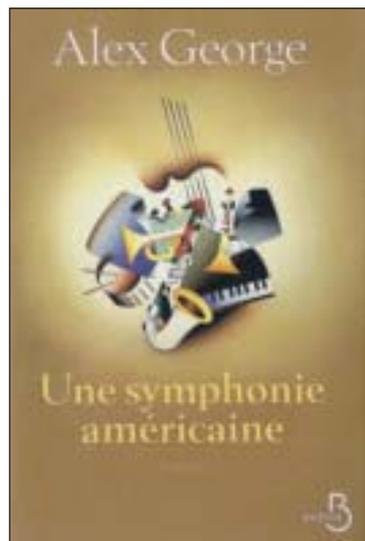
Une sélection de Liliane Roussy

Romans

Une symphonie américaine

Alex George

Ed. Belfond – 389 p.



L'ennui, avec cet ouvrage génial, c'est qu'on ne peut plus le quitter. Et presque 400 pages. c'est long. Il est vrai qu'il a fallu six ans à l'auteur pour les écrire.

La trame est simple: deux jeunes gens quittent Hanovre parce qu'elle est enceinte et n'ose pas le dire à sa mère. Il a une jolie voix, elle un enfant à venir. Ils prennent un bateau pour l'Amérique dont ils ne savent rien avec la vague idée de s'établir dans une contrée plus riante. Sur le chemin de rien, ils passent par le Missouri dont ils ne savent pas plus et y restent. Beaucoup d'Allemands les ont précédés, ils peuvent se faire comprendre.

Le brave Frederick veut apprendre la langue et fera souche. Il sera suivi d'une foule d'enfants qui deviendront de vrais petits Américains.

La Grande Guerre, la Prohibition, la seconde Guerre, Kennedy, les années défilent.

Le Rêve Américain conté avec humour et intelligence.

Rouge Paris

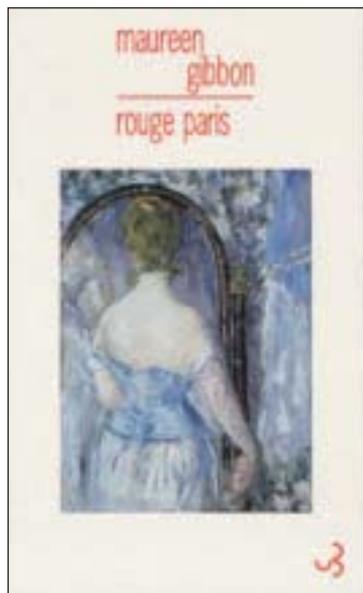
Maureen Gibbon

Ed. Christian Bourgoïn – 279 p.

Clair et cru, voici un récit conté par la voix du modèle préféré d'un grand peintre que l'on reconnaît vite. Son nom n'est cité qu'à la fin. Elle est la vérité, il est le talent.

Victorine Louise Meurent a bien existé. Elle raconte qu'elle vivait avec une collègue dans une chambre minable près de la place Maubert et travaillaient toutes deux comme brunisseuses dans un atelier d'argenterie. Elles guettent un inconnu sur le trottoir en face de leur atelier et Victorine l'emporte.

Elle devient modèle et plus, donne son avis sur les toiles sans détour

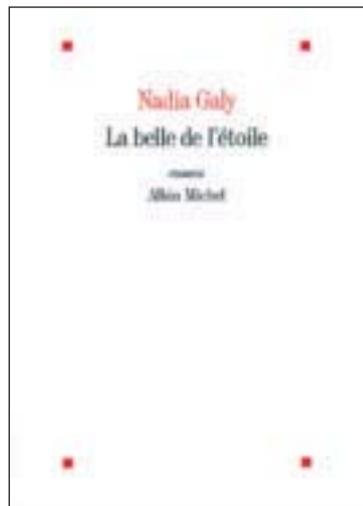


mais elle sent bien qu'un monde les sépare. C'est sans se douter de rien qu'elle cite un certain monsieur Baudelaire qui rencontre le peintre. Un roman superbe, plein de couleurs.

La belle de l'étoile

Nadia Galy

Ed. Albin Michel – 231 p.



Les 2'000 mots usuels qui nous servent à nous exprimer ne lui suffisent pas. En plus de son riche vocabulaire, Nadia Galy invente des néologismes hilarants et justes.

N'allons pas croire pour autant que ce livre est amusant.

Une femme, la trentaine à peine entamée, perd son amant qu'elle aimait réellement et qui s'est suicidé parce qu'elle ne voulait pas quitter son mari. Pour ne faire de peine à personne... Une réussite. Ecrasée par sa culpabilité, elle s'enfuit à Saint-Pierre-et-Miquelon, le "caillou" où il fait froid, venteux, une île d'Amérique «que pas plus d'une personne sur un million sait situer».

Elle casse les vitres, fume des joints, boit beaucoup trop.

Qu'on ait pu lui confier des avions à guider fait peur, et pas que pour elle. Un récit étrange et fascinant.

Avant de geler

Emmanuel Pinget

Ed. Hélice Hélas – 110 p.



Etrange ouvrage. Un futur auteur trouve dans une librairie sur le point de fermer définitivement, dans un quartier désert, un livre qui serait le sien si son manuscrit avait été édité, mais il est resté au fond d'un tiroir. Personne n'est au courant. Il veut tirer l'affaire au clair, suit une trace qui n'en est pas vraiment une et prend pension dans une sanglante abbaye où de bizarres religieux font exploser des moutons.

«Voici venu le temps des Pics-Verts spatiaux» Cette phrase est tirée de l'*Ode aux canards non encore circoncis*. Vous avez compris? Moi non plus. L'éditeur nous recommande d'acheter ce livre avant qu'il ne soit trop tard. A chacun de voir.

Suspense

Personne n'en saura rien

Sylvie Granotier

Ed. Albin Michel – 243 p.



Personne ne se méfie d'une banale camionnette blanche, ce ne peut

être qu'un plombier, un chauffagiste, quelqu'un qui relève les compteurs. Et pourtant, personne n'en sort vivant, de ce quelconque véhicule. Son conducteur mime un accident sur une route déserte, de préférence près d'un bois, un endroit charmant où passent des jeunes filles à vélo en toute innocence, parfois pour rejoindre une copine ou rentrer à la maison.

L'une d'elles n'a pas du tout l'intention de se laisser faire et le traqueur devient traqué. Il finira au Tribunal et la victime souhaitée lui joue un bien mauvais tour.

A la réflexion, combien de filles ont-elles disparu en Suisse ces dernières années sans qu'on en ait la moindre nouvelle?

A ne pas lire le soir si vous êtes père ou mère d'une jeune cycliste.

Sociologie

Les Français ne sont pas Suisses

Georges Pop

Ed. Cabédita – 188 p.



Oubliez la couverture et, quelle que soit votre nationalité, penchez-vous sur l'ouvrage à la fois savant et hilarant de Georges Pop que nous entendons tous les jours à la radio.

Bien sûr, que les Français ne sont pas des Suisses. Il suffit de faire quelques pas pour s'en persuader. La langue n'est pas tout à fait la même, les coutumes non plus. Nous avons moins de grèves, le moindre morceau de bœuf est coupé différemment et s'appelle autrement.

Mais les emprunts d'un côté de la frontière à l'autre, dans n'importe quel sens, sont si nombreux qu'il faut être archi-bouché ou ultra-nationaliste pour ne pas comprendre que nous nous ressemblons comme des jumeaux.

Si le subtil Monsieur Pop pouvait aérer un peu son texte, la lecture de son ouvrage en serait facilitée. A part ça, merci.

Le Chenois

ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÊNE-BOUGERIES, CHÊNE-BOURG ET THÔNEX

100 ANS

1915
2015

EXPOSITION: 100 ANS DE PRESSE COMMUNALE DANS LES TROIS-CHÊNE

Espace Nouveau Vallon

Route du Vallon 8 • 1224 Chêne-Bougeries

8 au 25 mai 2015

Vernissage : le jeudi 7 mai à 18h30

Entrée libre

CONCERT DU CENTENAIRE PAR L'ORCHESTRE DES TROIS-CHÊNE

Point favre

Avenue F.-A. Grison 6 • 1225 Chêne-Bourg

Jeudi 28 mai 2015 à 20h00

PROGRAMME

- Maurice Ravel
Daphnis et Chloé (1912), premier tableau, no.1
Introduction et Danse religieuse
- Segueï Prokofiev
Concerto pour violon no.1 (1917)

Entracte.

- Edward Elgar
Concerto pour violoncelle (1919)
- Richard Strauss
Le Chevalier à la Rose (1911),
2^{ème} séquence de Valse

Entrée libre

Avec le soutien des communes de



Renseignements:

Tél. 022 349 24 81 • lechenois@bluewin.ch

Chêne-Bourg a accueilli une conférence sur l'économie d'eau en entreprise et à la maison



Le 12 décembre 2014, ce sont plus de 30 entreprises et des représentants de plusieurs communes genevoises qui ont répondu à l'invitation de Mme Beatriz de Candolle, Maire de Chêne-Bourg et de la société Eco-Engagement Sàrl pour débattre de la problématique de l'eau et du développement durable avec des acteurs clés du domaine. A cette occasion, la commune a reçu M. Christophe Higy, Directeur général de la Direction générale de l'eau du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) et M. Yves de Siebenthal, Directeur du Service de l'Environnement des Services Industriels de Genève (SIG).

L'objectif de cette conférence était d'offrir aux entreprises une occasion d'échanger sur les obstacles, les expériences et les réussites en matière de consommation et gestion de l'eau. Ainsi, la parole a été donnée également à M. Giovanni Mirata de l'entreprise Steiner SA. La conférence a été suivie d'une table ronde pour permettre à tous de s'exprimer.

Chêne-Bourg est engagée depuis de nombreuses années dans le développement durable. Comme l'a rappelé Mme de Candolle, la commune se veut exemplaire. Ainsi la stratégie de développement durable de son plan directeur communal, son Agenda 21, son label *Cité de l'énergie* et la démarche *Eco-Label* pour ses entreprises est traduite en faits sur le terrain avec des résultats encourageants. Plus particulièrement pour l'eau, des actions simples comme par exemple l'installation de brise jets sur les robinets des écoles et bâtiments communaux, lui permet de réaliser une

économie de 30% à 40% d'eau. Chêne-Bourg communique également régulièrement auprès de ses habitants sur cette thématique, pour preuve le calendrier annuel diffusé à tous les ménages de la commune dont le contenu contient au moins 15% d'information sur l'eau et cela depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, la commune a remis à jour son plan d'évacuation des eaux et attend sa validation par le Conseil d'Etat. Ainsi elle prend les actions nécessaires afin de construire un avenir durable.

Challenge et défis de l'Etat

Le cycle urbain de l'eau se distingue du cycle naturel de l'eau par un stress sur l'écosystème bien plus important. Il est primordial pour la santé humaine. La variation de la courbe de mortalité des populations est directement liée à la qualité de l'eau.

Les 4 objectifs de la stratégie 2030 présentés par M. Higy sont:

1. augmenter la durabilité énergétique – en tenant compte des

conséquences du dérèglement climatique, de l'impact des nouvelles technologies sur l'eau et en valorisant les ressources hydriques;

2. conserver et préserver les ressources naturelles locales – en tenant compte de leurs particularités, à savoir une forte densité hydrographique, une forte composante frontalière et une gestion qualitative et quantitative de la forte urbanisation;

3. prévenir et prendre en compte les risques en lien avec l'environnement et la santé humaine – notamment par rapport aux micropolluants et aux événements météorologiques extrêmes (fortes pluies, canicule, sécheresse);

4. favoriser l'émergence d'espaces urbains à haute performance environnementale – en ramenant l'eau dans les villes, dans des espaces ouverts.

Depuis les années 60, les mentalités et les politiques ont évolué. Aujourd'hui les projets tendent à favoriser des cours d'eau avec des protections durables, économes et

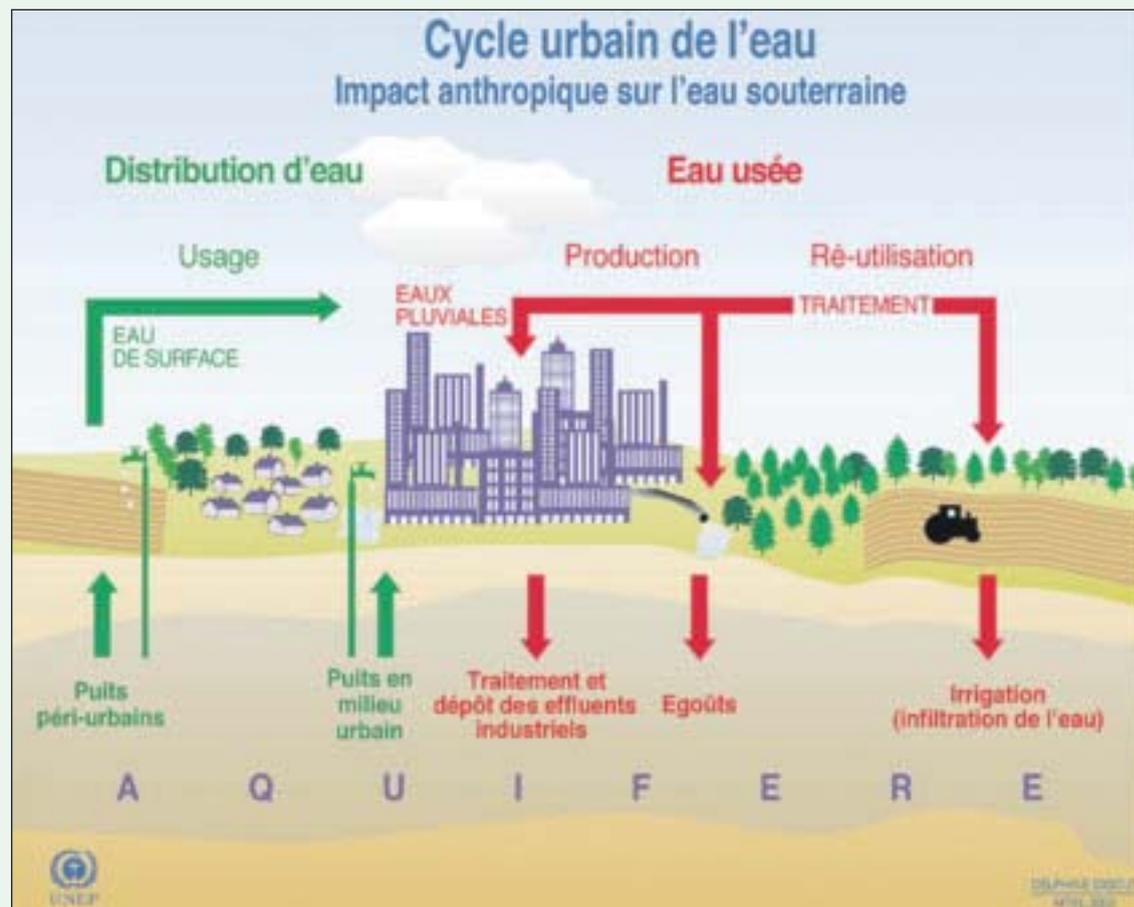
qui incluent des espaces et aménagements souples.

La consommation à Genève

Genève a plusieurs spécificités géographiques qui en font un moteur dans la gestion de l'eau. C'est le canton qui a la plus forte densité de cours d'eau (5 fois plus que le canton de Vaud par exemple). Ensuite, il se situe au bord d'un lac et est entouré de la France et du canton de Vaud. Tous ces éléments doivent être pris en compte pour l'approvisionnement et le traitement des eaux usées, car le cycle urbain de l'eau tout comme le cycle naturel n'a pas de frontières. Il y a notamment des échanges de services sur certaines zones frontalières autant sur l'approvisionnement que le traitement de l'eau.

A Genève, la consommation moyenne est de 150 litres d'eau par personne et par jour. La majorité de cette eau est utilisée pour le rinçage des toilettes (31%), puis viennent

(suite en page 30)



Jeunes mélomanes, découvrez les centres aérés et camps résidentiels de *Musijeunes*!

L'Accademia d'Archi et son département *Musijeunes* organisent depuis une dizaine d'années des centres aérés musicaux qui remportent d'année en année un vif succès. Les enfants arrivent à la Paroisse catholique de Chêne-Bourg le lundi entre 8h00 et 8h30 et, pendant toute la journée, participent à des activités ludiques organisées autour de la musique. Les locaux sont spacieux, et un coquet jardin permet de réaliser les activités en plein air. Pour les familles très actives où les deux parents travaillent, ces centres aérés représentent une décharge et une tranquillité quand ils partent pour leur bureau en laissant leurs petits derrière eux.

Les buts pédagogiques recherchés sont l'initiation aux différentes formes de l'expression musicale en groupe et les morceaux, les chants et les danses rythment de façon adéquate ces 5 journées d'intense bonheur et de partage. La particularité de ces centres aérés c'est qu'ils



s'adressent aussi bien aux jeunes instrumentistes qu'aux enfants qui doivent encore faire leur choix. L'Accademia d'Archi met à leur disposition une vaste panoplie d'instruments pour qu'ils puissent essayer et ensuite se décider pour une discipline qui leur convient. Le moment de l'audition finale, le vendredi à 17h00, est le résultat de toutes ces activités et les enfants sont heureux de montrer à leurs gé-

niteurs tous les efforts qu'ils font pour leur plaisir en jouant, en chantant et en dansant sous l'œil vigilant et attentif de leurs moniteurs expérimentés.

Camps résidentiels à Château d'Œx

Ces centres aérés se déroulent en parallèle avec les camps résidentiels à Château d'Œx qui existent depuis 1992 (!) et qui rencontrent tout autant de succès. Les équipes pédagogiques y appliquent une exigeante et sérieuse rigueur, combinée à la joie d'être ensemble et de partager des moments uniques. Ces camps sont régulièrement inspectés par les Jeunesses Musicales de Suisse dont *Musijeunes* est membre. Les rapports qui en découlent sont toujours très élogieux. Cela nous conforte et nous encourage à faire toujours mieux et toujours plus pour nos

jeunes et très jeunes, afin de les socialiser et les sensibiliser aux enjeux de demain à travers l'apprentissage de la musique. ■

Dates été 2015

Centres aérés à Chêne-Bourg

Centre aéré musical n° 1:
du lundi 10 au vendredi 14 août
Centre aéré musical n° 2:
du lundi 17 au vendredi 21 août

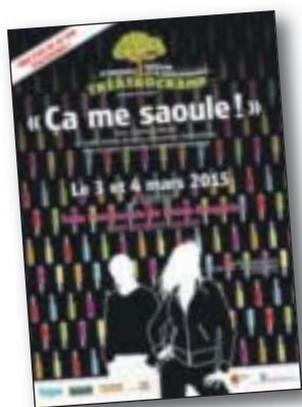
Camps résidentiels à Château d'Œx

Camp musical n° 1:
du dimanche 9 au samedi 15 août
Camp musical n° 2:
du dimanche 16 au samedi 22 août

Pour inscrire vos enfants:

Tél. 022 751 26 76
www.accademia-archi.ch

Ça me saoule, une pièce sur l'alcool écrite et jouée par les jeunes



Les mardi 3 et mercredi 4 mars à 19h30, Théâtre Champ reprend sa création salle Jean-Jacques Gautier à Chêne-Bougeries.

Un travail en profondeur a été mené pour aider les "apprentis écrivains" à comprendre les enjeux liés à l'alcool. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec différents acteurs liés à la prévention ainsi qu'avec des personnes touchées directement par les drames de l'alcool. Pour mettre

en place les dialogues, de nombreuses scènes ont été jouées sur le mode de l'improvisation et ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont rédigé les répliques. Grâce à toutes ces démarches l'intrigue s'est construite.

Ça me saoule a remporté un immense succès auprès des jeunes, des

enseignants, éducateurs, parents, en octobre 2011, en janvier et en octobre 2012 à la salle Jean-Jacques Gautier de Chêne-Bougeries, puis à Gaillard à l'Espace Louis Simon. Plus de 10'000 personnes enthousiastes ont vu ce spectacle. ■

L'alcool est un fléau qui provoque moult dégâts et tragédies chez nos jeunes: accident, viol, coma, et même hélas, parfois la mort est au rendez-vous. Les médias nous relatent tous les jours les tristes conséquences de l'alcool.

Théâtre Champ s'est lancé un défi en 2009 en demandant à l'atelier écriture chapeauté par Stéphane Mitchell, scénariste bien connue, de créer un texte sur le thème du rapport des jeunes à l'alcool. L'écriture a demandé une année et demie de labeur et apporte un éclairage particulier sur le phénomène de la consommation d'alcool lors d'occasions festives en donnant le point de vue des premiers concernés: les adolescents et jeunes adultes.

Quelques remarques de spectateurs

Julie, 15 ans: «Bien écrite, cette pièce et ses personnages ne portent aucun jugement sur les comportements des uns et des autres. Elle montre juste les attitudes de chacun pour se faire bien admettre dans un groupe et la nécessité pour certains de boire pour se sentir à l'aise en groupe.»

Samir, 15 ans: «A travers certains personnages de la pièce, j'ai reconnu certains de mes amis, et je me suis même identifié à celui qui est tenté, refuse et finalement pour être avec les autres, accepte de se laisser tenter... il nous appartient de rester vigilant pour nous-mêmes et nos copains proches.»

Doyen 11^e CO: «Les spectateurs de tous âges ont relevé la qualité du spectacle, que ce soit pour son contenu émouvant et sensible, parlant du monde de la jeunesse ou pour le talent de ses acteurs.»

Responsable Centre médico pédagogique: «Nos adolescents ont eu énormément de plaisir, ils ont été particulièrement captivés par le scénario proche de leurs préoccupations et par la prestation théâtrale de leurs pairs. Je les entends encore tous les jours en parler et répéter certaines répliques du spectacle.»

Pour tout renseignement et réservations pour le spectacle:

Théâtre Champ • 14, chemin Edouard Olivet • 1226 Thônex • toc@theatrochamp.ch • Tél.: 022 349 49 82

Le texte de la pièce est maintenant édité aux éditions Kazalma et le DVD disponible.

Le prénom inconnu il y a 100 ans

par Jean Michel Jakobowicz

Une fois que vous aurez découvert dans la grille les 34 prénoms les plus utilisés il y a cent ans dont la liste vous est donnée ci-dessous, vous pourrez retrouver, avec les 8 lettres qui vous resteront, un autre prénom féminin utilisé à cette époque.

La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.

R	E	L	L	E	C	R	A	M	P	A	R	O
G	A	S	T	O	N	T	S	I	M	O	N	E
S	Y	O	L	A	I	A	P	A	N	N	E	G
Y	D	D	E	R	F	E	R	N	A	N	D	E
M	I	J	E	T	L	G	O	A	N	M	Y	R
P	R	M	N	R	U	E	V	L	D	A	E	M
H	N	O	I	E	A	O	I	I	R	N	S	A
O	E	V	R	V	P	R	D	C	É	O	A	I
R	H	I	F	E	I	G	E	E	U	É	T	N
I	T	C	F	D	S	E	N	A	É	L	S	E
E	R	T	O	L	S	T	C	A	I	R	A	M
N	A	O	J	I	O	T	E	L	L	O	N	N
D	M	R	E	H	P	E	S	O	J	U	A	N

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ALICE	GEORGETTE	JUAN	PAUL
ALOÏS	GERMAINE	LÉANE	PROVIDENCE
AMPARO	HENRI	LUCIE	RENÉE
ANASTASE	HILDEVERT	MANOËL	RITA
ANDRÉ	ISSOP	MARCELLE	SIMONE
ANNE	JEAN	MARGUERITE	SYMPHORIEN
FERNANDE	JOAN	MARIA	VICTOR
FREDDY	JOFFRINE	MARTHE	
GASTON	JOSEPH	OTELLO	

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois.

Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Le Sudoku du mois

par Maylis

Les règles du sudoku sont très simples. Le but du jeu est de remplir les cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

	1			2			3	
8		6	9		4	7		5
	2			3				1
	8			4			7	
5		2	6		3	1		9
	4			7				8
	5			9				6
3		7	2		1	4		8
	9			6				5

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois. Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Sudoku

Solution du N°507

Le gagnant est J. Mermagen de Conches.

8	7	8	6	4	5	3	1	2
6	4	5	3	1	2	9	7	8
3	1	2	9	7	8	6	4	5
4	5	6	7	8	9	1	2	3
7	8	9	1	2	3	4	5	6
1	2	3	4	5	6	7	8	9
2	3	4	5	6	7	8	9	1
8	9	1	2	3	4	5	6	7
5	6	7	8	9	1	2	3	4

Sornettes et fariboles

Cent ans... cent ans! Mais bientôt tout le monde a cent ans, de nos jours. La preuve: depuis que les centenaires se sont multipliés, si on ose dire, depuis que les jubilaires dédaignent fauteuils et compliments en rêvant de voyages ou de sauts en parachute, nos édiles se sont lassés.

Toujours est-il que c'est notre journal, qui fête ses cent ans.

J'étais bien petite, ne sachant pas encore lire, que j'étais priée de l'aller chercher à la boîte aux lettres. Mon grand-père, quelquefois, nous en lisait des extraits. J'étais particulièrement fascinée par ce qui concernait les chenilles processionnaires, la meilleure manière de s'en débarrasser et d'éviter ainsi la désertification de la planète.

Elles existaient bel et bien et arpentaient le chemin du Chablais à la queue-leu-leu, recherchant un nouvel habitat. Le sol n'était pas encore goudronné mais simplement empierré, ce qui donnait beaucoup de travail aux propriétaires des villas. En face, il y avait non pas l'ensemble du Laurana, mais un champ et des violettes. Plus loin, le Môle et le mont Blanc. Un jour, les chenilles firent leur apparition.

Mon grand-père contempla la procession et s'en alla chercher de l'essence dont il l'arrosa avant d'y mettre le feu. Je regardais, horrifiée. Il fallut beaucoup de persévérance pour me convaincre qu'il s'agissait de "nuisibles". Pour moi, c'étaient des animaux.

Chenilles, chenilles, désormais, j'associai les bestioles au journal.

Pour moi, ce nom est resté. Dans mon bureau, il y a un joli classeur rose avec écrite au dos l'indication: Chenilles.

Liliane Roussy

La patate inconnue Solution du N°507

Réponse: Lady Felicia

La gagnante est Karin Zünd de Chêne-Bourg.

Sucrè-salé

Cette fois, pas la moindre recette: j'ai trouvé un livre paru il y a plus de cent ans, intitulé *Les Petits Plats pas cher avec prix de revient*. C'était donc avant la Première Guerre Mondiale qui fit tant de ravages chez nos voisins. Le franc suisse et le français étaient presque à la parité, je crois. C'est pourquoi il me semble qu'on peut se fier au prix français.

Les menus sont établis pour 6 personnes de bon appétit.

Prenez une chose toute simple que chacun, même le plus nul, sait cuisiner: les côtelettes de porc à la poêle. Donc, 6 côtelettes à 30 centimes soit 1 fr.80, du beurre pour 15 centimes, en tout 1 fr.95.

Ou une darne de thon? Voilà 1 fr.25 de dépensés. On préfère du foie de veau? On frise les 3 frs. S'il faut se contenter d'une modeste omelette, l'œuf coûtait 10 centimes.

Le bœuf était mis à toutes les sauces, mais il servait essentiellement à obtenir du bouillon, la viande elle-même étant méprisée et le bouillon tout prêt n'existant pas. «Voici force recettes qui vous feront aimer le bœuf, à tel point que ce n'est pas deux fois par semaine, mais trois, que vous mettez le pot-au-feu!»

Un dessert, pour finir? Les œufs au lait «faciles à faire, adorés des enfants et peu coûteux». On le croit volontiers à 30 centimes le litre de lait...

Il est vrai que les salaires étaient différents.

Là-dessus, je vais préparer des lentilles en salade. C'est écrit.

L.R.